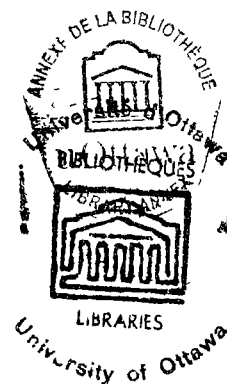


UNE ETUDE DE L'OEUVRE D'EDUCATION ACCOMPLIE PAR MGR JEAN LANGEVIN
par S. Marie-de-l'Epiphanie, r. s. r.

Thèse présentée à la faculté des
arts de l'université d'Ottawa par
l'intermédiaire de l'Institut de
Psychologie en vue de l'obtention
de la maîtrise es arts.

Ottawa, Canada, 1954



UMI Number: EC55525

INFORMATION TO USERS

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleed-through, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.



UMI Microform EC55525
Copyright 2011 by ProQuest LLC
All rights reserved. This microform edition is protected against
unauthorized copying under Title 17, United States Code.

ProQuest LLC
789 East Eisenhower Parkway
P.O. Box 1346
Ann Arbor, MI 48106-1346

RECONNAISSANCES

Cette thèse a été préparée sous la direction du directeur de l'Institut de Psychologie, le R. P. R.-H. Shevenell, O. M. I.

La présente étude a pu être poursuivie grâce à la bienveillance de Messieurs les archivistes du Dominion, de la Province de Québec, du Séminaire de Québec, des archevêchés de Québec et de Rimouski et des religieuses préposées aux archives du Monastère des Ursulines de Québec et de la Congrégation des SS. de N.-D. du Saint-Rosaire de Rimouski.

Messieurs Jean-Charles Bonenfant de la bibliothèque provinciale et L.-Ph. Audet nous ont évité bien des pertes de temps en nous indiquant les meilleures sources de références.

Enfin, l'encouragement de Son Excellence Mgr Parent, archevêque de Rimouski, de son Vicaire général, Mgr E. Desbiens, de M. le Chanoine Alphonse Fortin, de nos Supérieures et consœurs, nous ont été d'un grand secours.

Nous les remercions tous de leur si bienveillante et intelligente collaboration.

Curriculum Vitae
S. M. de l'Épiphanie, r. s. r., née Rolande Pelletier
à St François de Madonnasba, N.B. 19 Dec. 1909
B. A. à laral en 1937.

TABLE DES MATIERES

Chapitre	page
INTRODUCTION	v
I.- L'EDUCATEUR SE PREPARE	1
1. La préparation éloignée	2
2. La préparation prochaine et l'initiation pédagogique	11
3. Les premières contributions pédagogiques	18
II.- LANGEVIN PEDAGOGUE	24
1. Le curé pédagogue	28
2. Le principal	34
3. L'évêque pédagogue	54
4. L'esprit de la pédagogie de Langevin	59
III.- LANGEVIN THEORICIEN DE L'EDUCATION	68
1. Réponse à l'un des besoins de son temps	69
2. Esquisse du <u>Traité de Pédagogie</u>	76
3. Aspects nouveaux de sa contribution	78
4. Le conseiller des éducateurs	85
5. Au Conseil de l'Instruction publique	90
6. Le Théoricien du Comité catholique	99
IV.- LANGEVIN APOTRE-EDUCATEUR	103
1. Au service des besogneux	105
2. Le nouveau champ d'action	111
3. Les ressources du milieu	114
4. L'éducation par l'orientation et par l'organisation	116
5. L'éducation sociale par l'action	128
6. L'éducation des enfants du peuple par les filles du peuple	133
7. L'éducation par la presse et par le livre	137
8. L'éducation par la méthode préventive et défensive	138
CONCLUSION	150
BIBLIOGRAPHIE	152

1. maître

*1. petite école
2. les instituteurs*

*Chapitre
faute*

*opposé à la
centralisation*

*Ryerson
Suzot
Mann
Dewey
Napoleon*

*Le grand
centralisme au
delà dans
l'organisation
de l'enseignement*

*Devenir de
détails de l'œuvre
Pas assés de
perspective
Influence sur
Influence de
Son rôle dans
l'histoire!*

TABLE DES MATIERES

iv

Appendice

page

1.	RAPPORTS D'INTERVIEW	160b
2.	TABLE DES MATIERES DU <u>TRAITE DE CALCUL</u> <u>DIFFERENTIEL</u> DE MGR LANGEVIN.	171
3.	RAPPORT DE MONSEIGNEUR LANGEVIN SUR LE DIOCESE DE RIMOUSKI	173
4.	TABLE DES MATIERES DU <u>TRAITE DE PEDAGOGIE</u> DE MONSEIGNEUR LANGEVIN	180
5.	ABSTRACT OF <u>Langevin éducateur</u>	186

*à l'aspect
de l'éducation*

INTRODUCTION

Des problèmes d'ordre professionnel motivèrent d'abord les recherches dont voici le rapport. En 1940, les autorités religieuses et scolaires du Québec décidaient la fondation d'une école normale dans la région témiscouataine, sur les frontières du Maine et du Nouveau-Brunswick. Pour la première fois, une institution de ce genre était confiée aux Soeurs de N.-D. du S.-Rosaire, de Rimouski. Le personnel, pris un peu à l'improviste, vit immédiatement surgir des problèmes pédagogiques et administratifs.

Il fallait se faire une idée juste de la nature et du but des écoles normales, étudier les rouages de ces écoles professionnelles, les méthodes en usage, etc., etc. Le personnel chercha à comprendre l'idée qui présida à la fondation de ces institutions et l'esprit tout particulier que Son Excellence Monseigneur Courchesne voulait voir régner dans la nouvelle école destinée à préparer des institutrices rurales.

Le problème du recrutement se posait. Les salaires offerts aux institutrices rurales, même en 1940, étaient des moins alléchants. Par contre, le Maine tout proche et le Nouveau-Brunswick promettaient des beaux salaires aux employées de bureau et aux bonnes. Les industries de guerre attiraient de leur côté nombre de jeunes filles de la campagne, voire même d'institutrices rurales. Comment assurer le recrutement dans ces conditions?

Des problèmes identiques avaient été solutionnés vers 1860, puisque les écoles normales avaient vécu et prospéré.

Les premiers documents consultés, le Journal de l'Instruction publique, l'Enseignement primaire, les Rapports des Inspecteurs d'écoles et des principaux d'écoles normales révélaient l'existence de problèmes scolaires très semblables à ceux de 1940.

C'est à ce point des recherches qu'est apparue la personnalité dynamique de l'abbé Jean Langevin, principal co-fondateur de l'Ecole normale Laval de Québec. Monseigneur Langevin fondateur des Soeurs des Petites Ecoles ne pouvait être un inconnu pour les Soeurs de N.-D. du Saint-Rosaire, mais le contact avec Langevin éducateur fut une révélation. La physiologie de l'éducateur oublié émergeait peu à peu des documents. Il nous apparut comme un initiateur, comme un défricheur cherchant sa voie avec l'air de dire: Aut inveniam, aut faciam. Mais ces documents étaient rares et d'un laconisme désespérant. Ils nous avaient cependant donné l'essentiel.

Les recherches en seraient restées là, si Mademoiselle Julienne Barnard n'avait eu l'excellente idée de confier aux archives de la Province et de l'archevêché de Rimouski les documents de la famille Langevin, collectionnés par Sir Thomas Chapais, gendre de Sir Hector Langevin. Grâce à la bienveillance avec laquelle on nous a laissé exploiter ces sources primaires

il a été possible de reconstituer les faits, de préciser la physionomie de l'éducateur oublié. Il a été possible aussi de suivre la longue et patiente initiation de celui qui fut un initiateur dans le domaine de l'éducation au pays. La correspondance familiale a permis de reconstituer le milieu familial et social où il vécut. Sa correspondance intime avec d'anciens collègues, des protégés et des prêtres de son diocèse, retrouvés dans la collection Chapais et aux archives du Séminaire de Québec, facilitait la reconstitution du milieu scolaire et professionnel où il a évolué et préparé sa longue journée d'éducateur.

Les journaux de l'Instruction publique et de l'Assemblée législative, les rapports du Comité catholique et du Conseil de l'Instruction publique, ceux des inspecteurs, les chroniques des Ursulines, les ouvrages qu'il écrivit ont aidé à faire découvrir et reconstituer l'oeuvre, l'esprit, l'idéalisme et le réalisme du pédagogue et du théoricien de l'éducation. Enfin les oeuvres qu'il a laissées, la tradition orale, les interviews, les chroniques des Soeurs de N.-D. du S.-Rosaire et des paroisses ont permis de reconstituer la synthèse du travail d'éducation accomplie par l'apôtre-éducateur.

Et il s'est trouvé que Langevin donnait la solution à certains problèmes scolaires qui se posent encore chez nous de façon plus aigüe que jamais peut-être. Ces solutions, il

s'agirait de les transposer et de les adapter au milieu et au temps actuels.

Quand il s'est agi de raviver la philosophie scolastique, le grand pape Léon XIII fit étudier Saint-Thomas. A l'heure où l'on s'efforce intensément de perfectionner le rendement des écoles normales, il ne serait peut-être pas inopportun de revoir comment les fondateurs et les initiateurs ont solutionné les problèmes en leur temps, comment ils ont fait preuve de sagacité, de clairvoyance, de sens pratique. Leur idéalisme et leur amour filial envers l'Eglise leur ont fait tenir compte des valeurs surnaturelles. Un réalisme sain leur a permis d'appliquer ces principes à la solution de problèmes courants concrets. C'est un exemple dont l'histoire de l'éducation chez nous pourra toujours profiter.

C'est parce que l'histoire de la pédagogie ne fait que commencer à s'écrire au Québec, que l'éducateur Jean Langevin est un oublié. Il n'y a encore pratiquement rien de publié à son sujet. Nous avons pu glaner quelques souvenirs intimes de ses anciens collaborateurs ou de ses élèves de l'Ecole normale Laval. Les deux Magnan, Ernest Gagnon et G. E. Marquis, dans les Souvenirs décennals, ont rappelé son souvenir lors du Cinquantenaire de l'Ecole normale. Des anciens du Séminaire de Rimouski ont également évoqué de façon éloquente, le savoir-faire, le dévouement et la charité de leur supérieur, lors du

Cinquantenaire du Séminaire de Rimouski. Avec les discours de bienvenue et d'adieu adressés au principal Langevin par l'Honorable P. J.- O. Chauveau et le résumé de l'oraison funèbre de Monseigneur de Rimouski, par Mgr Laflèche, c'est à peu près tout, croyons-nous, ce qu'il y a eu d'écrit sur Monseigneur Langevin.

Les sources utilisées à date ont fait découvrir de belles tranches de l'histoire de l'Eglise canadienne, des aspects ignorés de l'histoire régionale et projettent la lumière sur une partie de l'histoire de l'éducation dans le bas Québec.

Puisse cette première étude ouvrir la voie à d'autres chercheurs. Elle voudrait être une invite aux philosophes-écrivains du diocèse de Rimouski, à scruter la philosophie de l'éducation de Monseigneur Jean Langevin. Après avoir été l'homme qui fraie la voie, l'éducateur oublié deviendrait alors l'homme au virage prudent dans le sillage duquel les éducateurs trouveront Lumière et Vie. Lumière: Langevin éducateur a étayé sa pédagogie sur les lumineux principes thomistes; Vie: en sa pédagogie circule la sève divinement vitale de l'Eglise.

Et c'est pour cette Eglise qu'il a aimée et défendue, que Langevin s'est fait éducateur. C'est son extension qu'il a voulu assurer par l'éducation.

CHAPITRE 1

L'EDUCATEUR SE PREPARE

Tout se tient, tout s'enchaîne dans une vie. Un jeu d'influences réciproques marque l'homme à l'effigie de son milieu. L'homme à son tour doit influencer l'époque où il évolue.

L'éducateur Jean Langevin ne fait pas exception à la règle commune. Son oeuvre pédagogique porte la frappe de l'homme et du siècle. Elle reflète la vie familiale, religieuse et culturelle d'une époque attachante. Elle est l'écho de la vie socio-économique et politique canadienne, entre 1820 et 1890.

L'oeuvre de Langevin éducateur traduit les courants d'idées, les passions, les préoccupations qui enflèvent la société du temps, mais elle révèle surtout un homme. Et un homme aux énergies tendues vers la cause vitale de l'éducation.

Quel milieu familial légua à Jean Langevin l'héritage de qualités et de défauts qui en feront un personnage bien humain? Quels agents façonneront sa personnalité? Quel climat tonifiant virilisera en lui le penseur et le lutteur? Et comment mettra-t-il cet apport providentiel et accidentel au service de l'éducation? Quelle école d'initiation lui tiendra lieu de champ d'entraînement à la tâche compliquée qui l'attend?

Les documents permettront de placer l'enfant, l'adolescent et l'homme dans son milieu. Ils jetteront peut-être un peu de lumière sur l'éducateur oublié qui laissa pourtant un sillage bienfaisant, soit comme pédagogue, soit comme théoricien de l'éducation, soit comme apôtre-éducateur social.

1. Préparation éloignée du futur éducateur.

A. Le milieu familial. -- La naissance du petit Québécois Jean-Pierre-François Langevin coïncide avec la mort d'une grande éducatrice américaine. Plus tard, comme évêque, il demandera à une autre Elisabeth, son élève, de reprendre pour le compte de l'Eglise canadienne, le geste posé, en faveur de l'Eglise américaine, par Elisabeth Seton.

Pour l'instant, l'aîné des sept enfants de Sieur Jean Langevin comble les vœux de ses parents, en ce 22 septembre 1821.

L'ancêtre Jean Bergevin, venu de l'Anjou en 1668, ses descendants, les Bergevin dits Langevin, héros sans galons, défricheurs de la côte de Beaupré, puis les autres Langevin, marchands ou fonctionnaires civils; l'ancêtre Laforce, officier de marine, et ses fils, soldats ou hommes de loi, avaient sans doute déjà marqué et doté le jeune Jean-Pierre François.

Sera-ce un peu de leur tenacité et de leur sens pratique qui aidera bientôt l'étudiant? Ne serait-ce pas un peu de leur courage, de leur esprit de décision, de leur sagacité

et leur esprit de suite que nous retrouverons en Langevin pédagogue, théoricien de l'éducation et travailleur social? Comme certains d'entre eux, sans doute, il aura le sang vif, la riposte prompte, une certaine raideur de caractère, une aptitude innée à gourmander ses amis. De temps à autre, le paysan ou l'officier montrera l'oreille, en Langevin administrateur ou chef de file.^{1, 2, 3, 4}

Cependant, le foyer devait modifier l'apport héréditaire et cultiver les vertus propres à la famille Jean Langevin. Chacun de ses membres pouvant ainsi développer sa personnalité.

B.- Le f o y e r L a f o r c e - L a n g e v i n --

Une correspondance volumineuse échangée entre les membres de la famille Langevin, surtout entre Monseigneur Jean, Monseigneur Edmond et Sir Hector, des lettres provenant de personnes amies de la famille ou secourues par elle, le témoignage de gens qui ont connu les Langevin décrivent ce tout premier climat familial comme imprégné de vertus civiques, morales

1. R. P. L. Lejeune, O. M. I., Dictionnaire général du Canada, Tome 2, p. 60

2. D. Gosselin, Dictionnaire généalogique des familles de Charlebourg, p. 110.

3. J.-B. Allaire, Dictionnaire du Clergé Canadien-français.

4. P.-O. Chauveau, Journal de l'Instruction publique, vol. 2, n° 5, livraison de mai 1858, p. 79.

et religieuses.⁵

Jean Langevin père, premier greffier de la ville de Québec, devint plus tard assistant-secrétaire de Lord Gosford, puis greffier-correspondant des Terres de la Couronne. Il ne semble pas que la famille ait été fortunée, car Monsieur Langevin ne se décide à demander son congé que lorsqu'il n'en peut plus. Cette demande de congé retrouvée aux archives de l'Archévêché de Rimouski, avec son écriture soignée, son cérémonial impeccable et son style simple révèle un peu la personnalité de son auteur.

Durant les longues années que j'ai passées à l'emploi du gouvernement, au Bureau des Terres, j'ai dû me livrer à un travail continuel et excessif qui m'a réduit à un état d'épuisement qui me force à un repos...
A l'honorable A.-N. Morin,
Commissaire des Terres de la Couronne,
Québec, le 25 janvier 1855.

"Travail continuel et excessif", voilà bien un des traits caractéristiques des membres les plus connus de la famille; Monseigneur Jean, Monseigneur Edmond et Sir Hector. Ajoutons à ce trait l'esprit méthodique, le sens des responsabilités et de l'économie, la distinction, la gravité, la courtoisie et la finesse d'esprit. Traits qui se retrouvent chez Mesdames

⁵ Une partie de cette correspondance non classée se trouve aux archives de l'Archévêché de Rimouski. Elle comprend des lettres échangées entre les membres de la famille Langevin, ou provenant de parents, d'amis de la famille, ou encore d'étrangers qui ont reçu hospitalité et secours de la part des Langevin. L'autre partie se trouve aux Archives de la Province, au Musée provincial, à Québec.

6

A. R. MacDonald et F.-M. Derome.

Les Langevin alliaient la gaieté à la gravité. Ils savaient s'amuser comme on le faisait alors dans la bonne bourgeoisie québécoise, car ils avaient de l'esprit tout court et un remarquable esprit de famille. Des lettres de Madame Langevin à ses enfants, à son "Langevin", surtout, comme elle aimait à nommer son fils aîné, sont savoureuses par la finesse d'esprit qu'elles traduisent, par leur naturel et par l'esprit familial qu'elles révèlent.⁷

Des personnes qui les ont connus affirment que les Langevin ne se séparaient pas.⁸ Après la mort de Madame Langevin, la famille vint demeurer à Rimouski. Sir Hector continua d'habiter Ottawa ou Québec, mais une correspondance suivie le tenait au courant des faits et gestes de la famille. Cette correspondance, en plus d'être une peinture de la vie familiale des Langevin, offre un très grand intérêt historique. Les événements de l'époque y sont relatés, analysés, commentés de façon à éclairer plus d'une page d'histoire.⁹ Ces lettres expriment fréquemment de l'admiration pour les parents disparus. Ainsi,

6. Témoignage de Mère Saint-Joseph, des Ursulines de Québec, élevée par Sir Thomas Chapais, gendre de Sir Hector. Rapport d'interview n° 2, en appendice.

7. Archives de l'Archevêché de Rimouski.

8. Rapport d'interview n° 3, en appendice.

9. Documents cédés à la Province et au diocèse de Rimouski, par Mlle Julianne Barnard. Succession Chapais.

le 1er janvier 1871, Sir Hector écrivait à Monseigneur Langevin:

Je t'assure que ce matin, nous avons bien pensé à l'époque où il nous était donné de recevoir la bénédiction de notre père et d'embrasser notre mère qui nous aimait tant. Ce beau temps est passé!... Mes nouveaux devoirs ne font que me rappeler plus vivement comment nos bons parents remplissaient les leurs.¹⁰

Cet esprit de famille puisé au foyer sera plus tard à la base de la doctrine pédagogique et sociale de Langevin éducateur. Il y aura lieu d'y revenir au cours de cette étude, puisque l'esprit de famille semble bien avoir été pour lui, comme pour Jean Bosco, un levier en éducation.

La formation aux vertus civiques, morales et religieuses, commencée au foyer, devait se prolonger, se compléter dans un milieu de choix: le Séminaire de Québec.

C. Le milieu scolaire --

Le jeune Langevin ne fréquenta pas d'école dite de l'Institution Royale. Il entra tôt au séminaire après avoir^{11,12}

10. Archives provinciales, Dossier H. Langevin, document n° 518, lettre du 25 mars 1868. Cartable 523.

11. Régistre du Séminaire de Québec, page 2

12. Rapport d'interview, en appendice, no 3, par S.M. de S.-Catherine-de-Sienne, p. 162; n° 5, par S.M. de l'Enfant-Jésus, p. 165; n° 7, par Monseigneur Landry, p. 168.

étudié les éléments avec une gouvernante. Mère Saint-Jean, une des fondatrices des Soeurs des Petites Ecoles, dit avoir souvent vu les enfants Langevin se rendre au Séminaire en carrosse. Monsieur Langevin était économe, mais il tenait à soustraire ses enfants aux dangers de la rue. A cette époque, les chantiers maritimes ne donnaient pas toujours bonne réputation aux rues du vieux Québec.

Les documents sont très sobres au sujet de l'élève Langevin. Le registre du Séminaire mentionne laconiquement:

Jean-Pierre-François Langevin, entré tôt au Séminaire de Québec a fait un cours brillant terminé en 1838.

Entre 1827 et 1837, son nom figure parmi les élèves des professeurs J.-B. Thibault, en 6e; Louis Parent, en 5e; Thos. Roy et Jos. Tardif, en 3e; Michel Forgues, en 2e; M. Brien, en rhétorique; Jérôme Demers, en philosophie et L.-J. Casault, en physique. Ce même catalogue du Séminaire révèle encore qu'il eut pour condisciples J.-O. Chauveau et Luc Letellier, futurs premiers ministres, A. Marcoux, le chevalier de la Tempérance. Il a sans doute admiré les prouesses intellectuelles de l'élève prodige Thomas-Marie-Olivier Maurault,¹³ la sagacité précoce du futur cardinal Taschereau. Il encaissa probablement à son tour les boutades du loustic qui deviendra par la suite le dynamique

¹³ Mgr Georges Courchesne, Thomas-Marie-Olivier Maurault, dans Notes sur la Société Canadienne d'Histoire de l'Eglise, 1943-44, p. 25 et suivantes.

Monseigneur Marquis, co-fondateur des Soeurs de l'Assomption de Nicolet et grand apôtre de la colonisation. Et, parmi ces élèves bien doués, Jean Langevin se distingue par "son attrait des sciences exactes."¹⁴

Des professeurs cultivés et expérimentés comme les abbés J. Demers et L.-J. Casault, un ardent converti et savant éducateur comme l'abbé Holmes y furent certainement pour beaucoup dans l'orientation et la culture scientifiques de l'étudiant Langevin. La littérature et l'histoire attiraient également le jeune homme. Il se fit même une réputation dans ce domaine parmi ses contemporains. Son journal révèle qu'il fut lauréat dans maints travaux littéraires et scientifiques.¹⁵ Au cours des quatre dernières années de l'étudiant, ses travaux furent publiés ou débités en public au moins à six reprises. Ces premiers travaux témoignent déjà d'une discipline, d'une exactitude que l'on retrouve à un degré plus élevé dans les travaux de l'homme mûr. Serait-ce l'empreinte de Monsieur Brien ou de Monsieur Holmes que l'on retrouve dans ces études

¹⁴ Rév. P. L. Lejeune, Dictionnaire généalogique du Canada, vol. 2, p. 60.

¹⁵ Ce journal d'étudiant se trouvait à la bibliothèque de la Maison provinciale des Oblats de Marie Immaculée, à Montréal, avant la mort du Père Bergevin, cousin de Monseigneur Langevin. Il a disparu depuis. Les discours que l'on pourra lire dans le cartable n° 1, qui accompagne ce travail, ont été copiés de ce journal. Nous les tenons du Père Bergevin.

marquées au coin de la perfection, comme le seront du reste, tous les travaux de Monseigneur Langevin? L'écriture est nette, ferme, régulière, sans être élégante. On devine chez cet adolescent le souci de la propreté, de l'économie et de la précision, d'une précision méticuleuse, même. L'aplomb des remarques et la profondeur de jugement des travaux de l'étudiant annoncent les écrits équilibrés, réalistes et sobres de l'homme mûr.

Ces discours témoignent du sérieux de l'enseignement donné au Séminaire et de celui des jeunes qui les exécutaient. Ils sont également révélateurs des préoccupations sociales et scientifiques de l'époque et du cran qu'il fallait avoir pour les débiter devant des officiels plus ou moins sympathiques à la religion et aux Canadiens-Français. Voici les titres des discours extraits du journal de Langevin étudiant:

Eloge des Belles-Lettres, composé par moi et prononcé à l'examen général, le 15 août A. D. 1835.

Eloge de l'éloquence, composé par moi, et prononcé à l'examen général du 7 août A. D. 1836.

Discours pour l'ouverture des exercices littéraires et Philosophiques du petit Séminaire de Québec, composé par moi, et prononcé le 8 août, A. D. 1837, en présence de son Excellence Archibald, comte de Gosford, baron Warlingham de Beules, dans le comté de Suffolk, Gouverneur-en-chef, et de l'évêque de Sidyme.

Eloge des mathématiques, composé par moi, et prononcé le 9^{ième} jour d'août A. D. 1837, à l'examen général, en présence de son Excellence le comte de Gosford, alors Gouverneur-en-chef, etc., etc.

Discours d'ouverture, composé par moi, et adressé à son Excellence le Très Honorable Jean-Georges, comte de Durham, vicomte Lambton, Gouverneur-Général de l'Amérique septentrionale britannique, etc., etc., lors de son entrée aux exercices philosophiques et littéraires du petit Séminaire de Québec, ce 15^{ième} jour d'août 1838.

Pour la clôture des exercices publics et pour le départ du Séminaire, composé par moi, et prononcé ce 15^{ième} jour d'août, en présence de son Excellence Lord Durham et de Monseigneur Turgeon.

Dans ce discours d'adieu, Jean Langevin exprime sa reconnaissance et son admiration pour la "maison où il a puisé une seconde vie". Il fallait à l'adolescent une certaine dose d'audace pour brosser devant Lord Gosford, à la veille ou au lendemain de l'insurrection, un tableau des sacrifices consentis par les maisons d'éducation et par les parents pour assurer l'éducation aux enfants catholiques Canadiens-Français, alors que la question de l'Institution Royale était si brûlante. Il en fallait encore plus, pour oser revendiquer justice pour les éducateurs spoliés. La question des biens des Jésuites était alors à l'ordre du jour et donnait sur le système nerveux de plus d'un personnage officiel. "En présidant la distribution des prix au Séminaire, Gosford venait tendre la branche d'olivier, peut-être." ¹⁶ Mais Jean Langevin savait fort bien que son père, assistant-secrétaire du Gouverneur pourrait payer cher le plaidoyer de son fils en faveur du Séminaire et des Jésuites. L'étudiant est si bien convaincu de la justice de sa cause que plus tard, il maintiendra ses réclamations, faut-il le dire, même contre Laval, pour que le règlement de cette question délicate se fasse de façon équitable. Mais, d'autre part, quand à son tour, la jeune Université traversera

¹⁶ Robert Rumilly, Papineau, pages 86 et 87.

une crise, Monseigneur Langevin, oubliant certaines petites ou grandes trahisons, la défendra, tout comme il avait défendu la cause des Jésuites. Mais n'anticipons pas.

Jean Langevin croyait bien avoir terminé ses études en 1837. En réalité, il les commençait. Le foyer et le Séminaire l'avaient préparé au mieux à poursuivre des études, à tenter des expériences et à jouer un rôle dans la vie sociale, religieuse et culturelle de son pays, alors que des questions cruciales allaient s'y débattre, bien des idéologies s'y affronter, et bien des gens aux intentions droites, s'y heurter.

2. La préparation prochaine et l'initiation pédagogique.

Le finissant Langevin a seize ans. Le 30 septembre 1837, il commence une nouvelle vie. Avec ses études théologiques au grand Séminaire de Québec, il entre dans un milieu religieux, culturel et social nouveau.¹⁷

Un cahier de notes disparu avec son journal eût permis de reconstituer un peu le milieu sacerdotal où il allait vivre pendant plusieurs années. Cependant, une liasse de notes de cours et un travail long et compliqué sur la réglementation des bans de mariage, fait en 1842 témoignent de l'esprit de recherche du jeune abbé. Plus tard, après le premier concile de Québec,

¹⁷ Renseignements fournis par Monsieur Turcot, archiviste du Séminaire de Québec.

vers 1852, des prêtres du diocèse de Québec en réfèrent à ce travail et consultent l'abbé Langevin dans les difficultés inhérentes à cette question. La recherche de l'auteur était donc reconnue comme sérieuse et opportune.¹⁸

Une série de sermons et de conférences composés entre 1838 et 1844, nous permet de reconstituer quelque peu l'atmosphère religieuse du Grand Séminaire. Ces travaux sont révélateurs à la fois de la culture donnée aux aspirants au sacerdoce et des dévotions cultivées alors. Ainsi, le culte envers la sainte Eucharistie, la dévotion à la très sainte Vierge, en sa vie voyageuse surtout, à saint Joseph, aux saints Anges, à saint François d'Assise, à saint Antoine de Padoue, à saint François de Sales ont inspiré à Jean Langevin ecclésiastique de très belles pièces d'éloquence. Mais c'est surtout dans l'explication du saint Evangile et dans les sermons sur la Passion, que l'abbé Langevin semble avoir excellé.

Il se préparait donc ainsi, à son insu, à la forme la plus haute de l'enseignement et de l'éducation: l'enseignement épiscopal. On a retrouvé dans les papiers de Monseigneur Langevin des listes de sermons qu'il dressait pour l'année, sur des calepins qu'il confectionnait avec des retailles de papier. On remarque qu'il laissait aux autres les sermons des

18. Document non classé. Archives de l'Archevêché de Rimouski.

grandes fêtes liturgiques, mais qu'il se réservait les sermons de l'Avent et du Carême, de la Fête-Dieu, de l'Annonciation, des Saints Anges, de la Saint-Germain et de la Saint-Jean-Baptiste, et des Saints François-de-Sales et d'Assise.¹⁹

L'éloquence et l'esprit sacerdotal de l'abbé Langevin étaient bien reconnus puisque les aumôniers des Ursulines, et de l'Hôpital général et de l'Hôtel Dieu de même que les deux curés de la ville de Québec l'invitaient régulièrement, qui pour une conférence aux religieuses ou aux malades, qui pour un sermon de circonstance.²⁰ Ainsi, une note du chapelain de l'Hôpital général invitait "M. J. Langevin, diacre du Séminaire de Québec, le 2 juillet 1844, à venir répéter le sermon qu'il a fait à Saint-Roch et qui a si grandement édifié ses voisins." De même, le 3 avril 1846, l'abbé Th. Girard lui demande de "donner le sermon sur la Passion", un autre, le 25 mai 1846, le prie de donner celui de la fête du Sacré-Coeur en l'église de Saint-Joseph.²¹

A cette époque, le mouvement liturgique était commencé en Italie. Le Grand Séminaire de Québec devait y être entré, car l'abbé Langevin fit évidemment des études liturgiques sérieuses. Plus tard, l'évêque de Rimouski sera reconnu par

¹⁹ Ces sermons sont conservés aux archives de l'Archevêché de Rimouski.

²⁰ et ²¹ Idem. Invitations des abbés Maguire et Girard, et d'autres prêtres dont les signatures sont indéchiffrables.

l'épiscopat canadien comme une autorité en sciences liturgiques.²²
En attendant, on l'invite comme cérémoniaire dans les grandes occasions. Ainsi, le 12 août 1840, l'abbé Maguire prie l'abbé Langevin de bien vouloir assister Mgr de Nancy à la messe qu'il doit chanter chez les Ursulines.²³

La discipline ecclésiastique et l'atmosphère religieuse du Grand Séminaire de Québec fortifiaient et aguerrissaient le jeune abbé. Ce dernier s'acheminait ainsi vers le champ où il lui faudrait, au soir de sa vie soutenir des luttes âpres sur le terrain religieux et éducationnel. Et pendant que ce climat tonifiant trempait l'âme du futur éducateur, le champ d'action et le milieu culturel qu'offrait alors le Séminaire de Québec pouvaient initier au mieux un pédagogue et un théoricien de l'éducation et préparer un apôtre social réaliste et averti.

A. C h a m p d'action et milieu c u l t u r e l. --

Le 1er octobre 1838, l'abbé J. Langevin débute dans la carrière de l'enseignement au Séminaire de Québec. Il s'y préparera par une longue initiation à l'oeuvre qu'il poursuivra sa vie durant. Le voici donc au matin d'une carrière qui aura son plein jour et son soir.

Cette initiation faite dans un milieu scolaire et professionnel homogène lui permettra d'exercer plus tard une

22 Il publia un petit traité de liturgie à forme catéchistique à la mode du temps. Cet ouvrage destiné aux ecclésiastiques de Rimouski fut longtemps en usage dans le clergé comme en témoignent des lettres des évêques du temps.

23 Archives de l'Archevêché de Rimouski.

action plus directe et plus efficace sur le milieu scolaire et professionnel qu'il connaîtra à fond. Autre avantage. Il fera ses premières armes alors que se prépare le réveil littéraire et pédagogique de 1855-60.

Tous les facteurs d'enrichissement et les occasions de dépassement qu'il doit à son siècle aident à expliquer l'éducateur que nous verrons à l'oeuvre et à comprendre l'homme qui, sans être un opportuniste pour autant, a su profiter de son siècle et faire profiter son siècle des contributions qu'il lui offrit modestement.

Le voici professeur de mathématiques et de tenue des livres, pour l'année 1838. Il partage sa classe chez les moyens avec l'abbé E. A. Taschereau, son futur Métropolitain.²⁵ Entre 1839 et 1849, il n'enseignera que les mathématiques, mais à plusieurs degrés du cours classique. Ces contacts avec des jeunes gens de tous les âges et de tous les milieux lui formaient la main pour le jour où il sera principal ou directeur de séminaire. Quand il aura affaire aux normaliens, ces derniers comprendront très vite que leur principal connaît et apprécie les jeunes et qu'il est au fait de tous leurs problèmes.

Entre 1849 et 1852, l'abbé Langevin sera professeur de sciences bibliques et de controverse au Grand Séminaire, puis

²⁵ Archives de l'Archevêché de Rimouski. Lettres et notes. D'autres renseignements ont été fournis par Monsieur Turcot, archiviste du Séminaire de Québec.

dans ses loisirs, catéchiste dans l'une des paroisses de Québec. Là encore, le professeur pouvait faire de nombreuses expériences pédagogiques et en discuter avec des collègues intelligents et expérimentés.²⁶

B. Le milieu p r o f e s s i o n n e l.--L'abbé Holmes continuait son oeuvre au Séminaire de Québec pendant le professorat de l'abbé Langevin et semble avoir beaucoup influencé son élève. Il y a certainement ressemblance de goûts entre le maître et le disciple: attirait pour les sciences exactes, mathématiques, physique, minéralogie et archéologie; goût prononcé aussi pour les arts, la littérature et l'enseignement.²⁷ Le corps professoral du Séminaire comptait l'abbé E. A. Taschereau, savant, éducateur et futur cardinal; l'abbé Horan, plus tard évêque de Kingston et auquel l'abbé Langevin devait succéder comme principal de l'Ecole normale Laval. Il y avait encore l'abbé Chandonnet qui devait continuer l'oeuvre de l'abbé Langevin, comme principal de l'Ecole normale Laval; l'abbé Stanislas Tassé,²⁸ futur supérieur du Séminaire de Sainte-Thérèse

26 Régitre du Séminaire de Québec. Lettres échangées avec d'anciens collègues prêtres ou laïcs, aux Archives de l'Archevêché de Rimouski.

27 J. P. O. Chauveau, L'Histoire de l'Instruction publique au Canada,

Boucher de la Bruère, Le Conseil de l'Instruction Publique et le Comité Catholique, Détails glanés un peu partout dans ces deux ouvrages.

28 Monseigneur Antonin Nantel, Etude sur M. Tassé, dans Pages Historiques et littéraires, pp 129-139.

et ardent apôtre social, le savant abbé Demers et le sagace abbé Casault, premier recteur de Laval. Il y rencontrait des professeurs laïcs de valeur et dont il était l'ami, comme le révèle la correspondance échangée entre l'évêque de Rimouski et ces derniers.²⁹

Ces hommes de tête et de coeur préparaient ensemble le réveil pédagogique qui allait s'opérer avec l'entrée dans la carrière politique de J. P. O. Chauveau. Le corps professoral du Séminaire de Québec ne faisait pas seulement rêver à la charte universitaire, il la méritait pour avoir préparé le bel essor littéraire, scientifique et pédagogique de 1860.

Tous ou à peu près apportèrent leur contribution tangible aux lettres ou aux sciences canadiennes. Or, l'abbé Langevin est bien à sa place dans ce milieu dont il sait profiter. Il ira de sa contribution pour la vulgarisation des mathématiques et de l'archéologie. Il écrira sans doute plus par souci professionnel que par goût. Le jeune professeur tentera un coup d'audace pour l'époque: publier son cours sur le Calcul différentiel et intégral. Il y réussira à force d'énergie et grâce à l'encouragement rencontré dans le milieu culturel québécois. Son ami Octave Crémazie l'aidera, nous le verrons, de façon tout à fait pratique pour un poète. Peut-être aussi bénéficiera-t-il du léger octroi que la loi de 1845 permettait d'accorder aux auteurs sérieux?

29. Archives de l'Archevêché de Rimouski.

3 - Les premières contributions pédagogiques.

A.- Le milieu culturel. -- Entre 1838 et 1848, le jeune professeur de mathématiques avait cherché, étudié, éprouvé ses méthodes. Il avait des amis parmi le groupe d'intellectuels qui préparaient la fondation de l'Institut Canadien de Québec. Ainsi, il avait pu consulter souvent l'abbé R. Racine pour trouver un auteur accessible aux élèves et aux professeurs moins doués en mathématiques. Peine perdue.

J'ai trouvé un traité d'application des sections coniques, et ce n'est pas grand'chose,
30
lui écrit M. Racine. Et une autre fois:

Est-ce que vous ne trouveriez pas dans vos traités de mécanique quelque chose de mieux sur la Balistique? Vous pourriez ensuite arranger cela, vous qui avez tant d'esprit.

Evidemment, l'abbé Langevin a puisé quelque part. Il a probablement pris son bien partout sans copier, semble-t-il. Il a été impossible de trouver des sources précises. Il suffit que l'abbé Langevin ait cherché intelligemment et rendu service à ses collègues et aux élèves de l'époque. Le Traité élémentaire de Calcul différentiel et intégral parut en 1848, l'année de la fondation de l'Institut canadien dont les membres devaient contribuer à l'avancement des sciences et de la littérature. Il semble bien que cette contribution soit la première en date dans

30. Archives de l'Archevêché de Rimouski.

le domaine des mathématiques avancées. C'est du moins ce que laisse entendre le Surintendant de l'Instruction publique d'alors.

Après de brillantes études, M. J. Langevin publia un Traité de calcul différentiel et intégral, le premier, nous croyons, qui ait été imprimé en ce pays.³¹

Ce traité de 120 pages, imprimé à une époque où l'on visait à la stricte économie du matériel, ressemble assez à une brochure. Imprimé de nos jours, il aurait meilleure mine. Le volume n'est certes pas prétentieux:

Ce traité, annonce l'auteur, est destiné à suppléer d'autres ouvrages plus volumineux et trop difficiles pour la plupart de ceux qui commencent à se livrer à cette étude. De nombreuses applications y ont été substituées à plusieurs théories compliquées, que renferment ordinairement des traités plus étendus. Joindre autant que possible la clarté à la précision, telle est l'intention qui a présidé à la rédaction de ce petit ouvrage.³²

Il dit lui-même en quoi il a été original: "De nombreuses applications ont été substituées à plusieurs théories compliquées." Cet ouvrage étant très rare maintenant, il intéressera peut-être le lecteur de consulter la table des matières qu'il trouvera en appendice.

Monseigneur Georges Courchesne avoue n'avoir pas été peu surpris d'apprendre que le fondateur du diocèse s'était aventuré si loin dans les hautes mathématiques:

31. Pierre J.-O. Chauveau, Journal de l'Instruction publique, livraison de mai 1858, vol 2, n°5, p. 79.

32. Jean Langevin, Note avant-propos, dans Traité élémentaire de calcul différentiel et de calcul intégral.

N'ai-je pas trouvé à l'évêché de Rimouski un volume de hautes mathématiques composé par l'abbé Jean Langevin, qui devint en 1867, le premier évêque de Rimouski. On m'a même appris qu'il en donna des leçons aux élèves de son séminaire.

Et il conclut malicieusement:

Ses successeurs n'ont pas tous eu, hélas, ce qu'il fallait pour continuer de porter la lumière dans ces arcanes.³²

L'abbé Langevin ne consacre pas ses loisirs aux seules mathématiques. Il trouve le temps de préparer d'autres publications et non sans mérite. En plus de manquer de sources pour se documenter, il lui fallait certainement vaincre des difficultés d'ordre matériel. Voici ce qu'en pense J. O. Chauveau:

Jusqu'à ces derniers temps, la publication d'un livre ou même d'une brochure était pour l'auteur une occasion de dépenses bien plus souvent qu'une source de profit.³³

Heureusement pour l'abbé Langevin, son ami Octave Crémazie tout poète qu'il était, savait aussi être pratique. Comme son commerce commençait à prospérer, il offre à l'abbé Langevin de lui vendre son Traité de Calcul différentiel "sans charge ni commission."³⁴

Les recherches historiques et l'archéologie, voire

³² Monseigneur Georges Courchesne, Thomas-Marie Olivier Maurault, dans Notes sur la Société canadienne d'Histoire de l'Eglise, rapport de 1943-44, p. 25

³³ J. P. O. Chauveau, L'Instruction publique au Canada, p. 312

³⁴ Archives de l'Archevêché de Rimouski, lettres du 15 mars et du 11 novembre 1948, de Crémazie à l'abbé Langevin.

même les arts font diversion aux mathématiques. J.-P.-O. Chauveau mentionne comme autre contribution scientifique de l'abbé Langevin, deux conférences ou lectures sur l'archéologie canadienne et qu'il donna vraisemblablement à l'Institut Canadien de Québec, vers 1850.³⁵

Evidemment, comme beaucoup de ses collègues, l'abbé Langevin fut un bûcheur. Quand il ne trouve pas de route, il s'en fraie une, tout comme les colons ses ancêtres. Aut inveniam, aut faciam, semble-t-il dire par toute sa vie. La nécessité des temps fut donc pour lui une occasion de dépassement. Mais il est un autre facteur d'enrichissement dans sa vie: le travail d'équipe. La "corvée" était à l'honneur à cette époque. Et l'esprit de coopération se manifestait aussi dans le domaine intellectuel.

B. Les e q u i p e s d'étude.-- Des lettres nombreuses retrouvées à l'Archevêché de Rimouski permettent de reconstituer quelque peu cette vie d'équipe vécue au Séminaire de Québec par les professeurs et les élèves, et à l'Institut Canadien de Québec qui se fondait alors.

Ainsi l'on voit l'abbé Verreau entreprendre avec son ex-professeur, l'abbé Langevin de longues recherches historiques et archéologiques. L'élève dépassa même le maître, en archéologie.

³⁵ J. P. O. Chauveau, Journal de l'Instruction publique, vol 2, n° 5, livraison de mai 1858, p. 68.

L'abbé Edmond Langevin, secrétaire à l'archevêché de Québec, dans le temps, l'abbé A. R. Casgrain et l'abbé Jean Langevin confrontent leurs trouvailles historiques. Si elles ne concordent pas, ils repartent sur une autre piste. L'abbé Jean corrigera les épreuves de l'abbé Casgrain. Charles Bail-
largé lui soumettra son traité de géométrie. Il semble avoir même aidé Etienne Parent qui se permet de le gronder d'être trop modeste. "C'est une liberté, dit-il, que mon âge m'autorise à prendre."³⁶

Il reste comme preuve tangible de cette vie d'équipe, des études historiques faites très méthodiquement, sur les Cent premiers curés canadiens, sur Monseigneur de Laval, sur Marie de l'Incarnation et sur des questions ecclésiastiques et politiques.³⁷

La meilleure école genre équipe d'études fut sans doute l'Institut Canadien de Québec, fondé en 1848 par l'avocat-journaliste Marc-Aurèle Plamondon. Cette année-là, huit auteurs publièrent des ouvrages scientifiques ou pédagogiques et deux,³⁸ des ouvrages littéraires. Alors que J. P.-O. Chauveau enrégistre l'abbé Langevin parmi les explorateurs de l'histoire, l'Institut Canadien le compte comme membre du bureau des directeurs. Il est élu président du Comité des lectures et

36 et 37. Ces documents sont à l'archevêché de Rimouski et ne sont pas encore classés.

38. Séraphin Marion, Discours, dans les Cent Ans de l'Institut Canadien de Québec, 1848-1948, p. 98.

discussions, le 13 février 1849. Son ami, Octave Crémazie est secrétaire. En février 1850, il fait encore partie du Comité en compagnie de MM. Eudores Eventurel, son cousin, Réal Angers, L.-E. Dorion et Octave Crémazie. Le 19 février 1852, il préside aux élections de ce comité.³⁹

C'est peut-être sous les auspices de l'Institut, qu'il publia son Traité de calcul différentiel. Quoi qu'il en soit, la vie d'équipe de l'Institut l'aida à vendre son ouvrage. Devenu évêque, il continuera de coopérer à l'oeuvre de vie nationale, culturelle et sociale de l'Institut. Ainsi, en 1849, Réal Angers l'invite à donner une conférence le 10 novembre. J. A. Douglas, secrétaire de l'Institut, accuse réception, en date du 16 février 1863, d'ouvrages dont l'auteur, l'abbé Langevin, a fait don à l'Institut.⁴⁰ Ces ouvrages sont: Archives sur la paroisse de Beauport, Tableaux d'Histoire du Canada, Réponses aux programmes d'agriculture et de pédagogie. Des lettres attestent l'existence de relations amicales, qui durèrent même après le départ de Monseigneur Langevin pour Rimouski.⁴¹ Il reste fidèle aux amis du Cénacle littéraire des environs de 1860: L. Fréchette, P. Lemay, B. Sulte, Art. Casgrain, F.-X. Garneau, N. Legendre, E. Eventurel, Ernest Gagnon, le peintre

39. Détails fournis à l'auteur par M. Alphonse Desilets, secrétaire-archiviste actuel de l'Institut Canadien de Québec.

40 et 41. Ces lettres sont aux archives de l'Archevêché de Rimouski et ne sont pas encore classées.

Théo. Hamel, Gérin-Lajoie, Charles Taché, F. Derome, etc., etc.

Des travaux de géographie que Monseigneur Langevin guida plus tard, à l'école normale et chez les SS. des Petites Ecoles attestent qu'il était bien au fait des travaux du géographe Logan et du professeur Dawson. Il paraît même connaître le Sam Selick du juge Haliburton. Entretint-il une correspondance avec ces auteurs? Elle est introuvable, mais, d'autres documents attestent qu'il se livrait à un autre genre de travail d'équipe: les cours par correspondance.

C.- Les c o u r s p a r c o r r e s p o n d a n c e .

Ce moyen d'éducation est une des formes d'équipes d'étude. L'abbé Langevin fut-il l'un des promoteurs de ces cours, comme il semble l'avoir été pour les équipes d'études? Quoi qu'il en soit, des lettres venant du Cap Breton, de l'Ontario, (haut-Canada dans le temps), les unes de l'abbé Dowling, d'autres de l'abbé Verreau ou d'autres élèves dont les signatures sont malheureusement indéchiffrables, attestent que différentes personnes prenaient de l'abbé Langevin, des cours de mathématiques, d'histoire et de géologie ou d'archéologie. Il y est question de devoirs corrigés, de recherches faites gratuitement.

La participation à la vie de l'Institut de Québec, les cours par correspondance et la vie d'équipe au Séminaire étaient une intéressante expérience pour le futur apôtre social. Mais il devait s'entraîner plus directement à cet apostolat comme l'un des membres fondateurs de la Société de S.-Vincent-de-Paul.

Il en sera question dans une autre partie de cette étude.

En 1852, la longue initiation de l'abbé Langevin à sa mission d'éducateur prend fin. Il a 31 ans. Une préparation religieuse soignée, un entraînement pédagogique prolongé et sérieux--car, au Séminaire de Québec, on exigeait des formalités et des preuves de sérieux pour garder un professeur,⁴²--une culture solide, dans les domaines scientifique, littéraire et artistique, tout cela avait acheminé l'abbé Langevin vers la réalisation d'un plan providentiel. Tous ces facteurs avaient aidé à la formation d'un pédagogue, d'un théoricien de l'éducation et d'un apôtre social. Et c'est cet homme que nous verrons maintenant à l'oeuvre et à l'épreuve.

Un événement d'ordre matériel allait amener son départ du séminaire de Québec. Monsieur Langevin père se voyait dans l'obligation de démissionner. La famille avait besoin d'aide et le salaire de professeur était maigre. Il ne semble pas y avoir de raison d'ordre moral à ce départ. L'abbé Edmond Langevin, son frère, secrétaire à l'Archevêché n'était pas beaucoup en mesure d'aider. Sir Hector était encore au tout début de sa carrière d'avocat-journaliste. Or, comme le disait plaisamment Ozanam à cette époque:"cette carrière est l'une de

⁴² Monseigneur Antonin Nantel dans son article sur l'abbé Ducharme, fondateur du Séminaire de Sainte-Thérèse, montre qu'il n'était pas facile d'entrer au Séminaire de Québec comme professeur. Son héros n'y fut pas admis malgré bien des démarches, et pourtant, il avait de l'étoffe.

celles où l'on fait le mieux fortune à la fin de sa vie, si l'on n'est pas mort de faim au commencement."⁴³ Son frère Edouard poursuivait encore ses études juridiques et les autres enfants Langevin n'étaient encore que des écoliers.

De plus, la paroisse où l'abbé Langevin était nommé vicaire subissait une crise. Monseigneur Turgeon et Monseigneur Baillargeon comptaient peut-être sur le doigté du jeune vicaire pour arranger les choses. Cela est plausible puisque peu après il y fut nommé curé.⁴⁴

C'est là que nous retrouverons l'abbé Langevin meneur d'hommes et pédagogue. C'est à Beauport et à Sainte-Claire qu'il touchera du doigt les problèmes de la petite école et de l'éducation primaire.

⁴³ Eugène Labelle, Introduction XlII , Ozanam. Les meilleures pages, p. XlII.

⁴⁴ Lettres échangées dans le temps et que l'on peut retrouver aux archives de l'Archevêché de Rimouski. Et J. P. O. Chauveau mentionne, dans le Journal de l'Instruction publique de mai 1858, en parlant de l'abbé Langevin, que la paroisse de Beauport passait pour difficile.

CHAPITRE II

LANGEVIN PEDAGOGUE

L'activité qu'exerce l'abbé Langevin depuis quatorze ans dans l'atmosphère du Séminaire de Québec, de l'Institut Canadien de Québec et de la société de Saint-Vincent-de-Paul, change de théâtre en 1852, mais non d'objet.

L'expérience du professeur et du catéchiste, l'entraînement de l'orateur sacré et du conférencier, la connaissance du milieu bourgeois nanti et du milieu ouvrier besogneux, acquise dans l'apostolat social urbain, les expériences du curé en milieu rural, tout cet acquis profitera plus que jamais à l'éducation.

Comme curé, l'abbé Langevin exercera son action pédagogique en champ relativement clos. Mais, comme principal de l'une des toutes premières écoles normales au pays, il atteindra l'école primaire du Bas-Canada, voire même celle du Haut-Canada. Enfin, comme évêque, c'est à l'éducation d'un territoire vaste comme un pays européen, qu'il consacrera le reste de sa vie.

Ce chapitre traitera sommairement des aspects sous lesquels Langevin utilise sa science et son art de l'éducation. Comment le curé pédagogue fera-t-il bénéficier l'éducation de la trilogie des pouvoirs particuliers à la paroisse canadienne? Comme chargé de la formation du corps enseignant et comme administrateur d'institutions pédagogiques, trouvera-t-il une formule originale comme la formule salésienne ou comme celle

de l'école anversoise? Ou bien, moins original que ses contemporains Jean Bosco et Henri Conscience, se contenta-t-il de suivre les sentiers battus par les grands éducateurs catholiques du passé? Subit-il beaucoup l'influence des théories pédagogiques du dix-neuvième siècle? Comme évêque, eut-il une pédagogie pastorale bien caractéristique? Enfin, quelle idée-force fut le principe de cohésion de son oeuvre et la vivifia jusqu'au soir de la longue carrière de l'éducateur oublié?

1. Le curé pédagogue.

Voici donc l'abbé Langevin assistant de Monsieur le curé Bernard, à Beauport, en 1852. L'année suivante, il est promu à la cure de Sainte-Claire qu'il quitte peu après pour revenir à Beauport, comme curé, cette fois.

L'abbé Langevin est discret. Les documents pour la période de sa vie curiale sont peu nombreux. Toutefois, des lettres semi-officielles échangées entre lui et son frère, l'abbé Edmond, secrétaire à l'archevêché de Québec laissent entendre qu'il fallait d'abord mettre de l'ordre dans les affaires de la Fabrique, ramener la paix dans la paroisse et organiser ou réorganiser les écoles. On était alors au lendemain de l'Institution Royale et au début de l'histoire de l'enseignement primaire officiel au pays.¹ Il y avait peu ou point d'écoles

¹ Archives de l'archevêché de Rimouski. Correspondance échangée entre les membres de la famille Langevin, entre 1852 et 1857.

même dans les vieilles paroisses.

Mettre de l'ordre, voilà un des principes fondamentaux de la pédagogie de Monseigneur Langevin. Il n'est donc pas surprenant qu'il l'ait appliqué dans la direction de sa paroisse. Une note de la préface de son Traité de Pédagogie projette un peu de lumière sur le travail d'éducation accompli à Sainte-Claire et à Beauport. Elle nous montre le curé occupé au catéchisme, à la surveillance des écoles et à la direction de l'enfance et de la jeunesse. Toute la longue journée de Langevin éducateur est synthétisée en ces quelques mots.

A. Le c a t é c h i s t e.--L'abbé Langevin entre en charge au lendemain du premier Concile provincial tenu en 1853. Ce concile avait légiféré longuement et efficacement sur la question catéchistique.² Bien que les documents ne disent pas explicitement quelle part l'abbé Langevin prit dans les travaux soumis au concile, des lettres échangées entre son frère et lui, ou entre Madame Langevin et les autres membres de la famille laissent entendre qu'il y joua un rôle. La "mémé", comme on appelait familièrement Madame Langevin, trouve que son "Langevin" ne se ménage guère.³ Quoi qu'il en soit de la part prise dans ces travaux, l'abbé Langevin reste avec la conviction que l'enseignement du catéchisme est une question primordiale pour un

² Fernand Porter, O. F. M. L'Institution catéchistique au Canada, p. 301 et suiv.

³ Archives de l'Archevêché de Rimouski. Correspondance familiale échangée entre 1852 et 1857.

curé. Aussi le verrons-nous plus tard, au cours de son épiscopat, affirmer de toutes façons que l'enseignement catéchistique est pour un pasteur, le plus efficace moyen dont il dispose pour faire l'éducation de son troupeau.

Quel auteur l'abbé Langevin suivait-il pour l'enseignement du catéchisme? Le Concile provincial de 1853 avait promulgué l'usage du Petit Catéchisme auquel l'abbé avait vraisemblablement mis la main. On avait en effet requis les services de prêtres expérimentés dans l'enseignement catéchistique. Et d'après les lettres dont il a été question précédemment, l'abbé Jean Langevin aurait fait partie du comité de rédaction du nouveau catéchisme. Le Concile avait également recommandé de maintenir l'usage du Grand Catéchisme Sens-Québec⁴ pour les adultes. Chaque famille était tenue d'étudier le Devoir du Chrétien que J.-H. Graham devait bientôt essayer de faire interdire dans les écoles.⁵ Le Concile avait prescrit l'étude du catéchisme en famille. Or pour arriver à créer l'atmosphère favorable à cet enseignement catéchistique familial, l'abbé Langevin ne trouvait rien de plus pratique que le catéchisme dominical pour les adultes. Et cette mesure n'était pas superflue à une époque où George Brown et consorts lançaient leur

4. Fernand Porter, O. F. M., L'Institution catéchistique au Canada, p. 301.

5. Journal de l'Assemblée Législative au Canada, 1856 vol 14, p. 436 et suiv.

"No popery, no french domination", cri de guerre que le Globe ne répétait que trop fidèlement. Papin soutenait alors en chambre que:

Dans un pays aux religions différentes, l'enseignement donné aux enfants ne saurait être religieux mais qu'il devrait être neutre.⁶

Après avoir assisté au catéchisme dominical, parents et maîtres devaient encore se documenter. La lecture des journaux anti-catholiques soulevait vraisemblablement des points de controverse. Et comme l'abbé Langevin recommande dès 1857, dans son cours de Pédagogie, les auteurs Couturier, Collot, Guillois, Gaume, Lhomond et qu'il insiste sur l'étude du Catéchisme du Concile de Trente, c'est qu'il les avait fait étudier et qu'il en connaissait la valeur. Les professeurs de Beauport et de Sainte-Claire, avant les normaliens et normaliennes de Laval, avaient eu la recommandation de ne pas abuser des longs développements, mais de donner des explications claires de la doctrine et d'exiger la mémorisation de la lettre du catéchisme.⁷ Il leur demandait déjà, on peut le supposer, de ne pas se contenter d'une préparation sérieuse, mais de donner la leçon avec foi, avec plaisir et intérêt et d'y employer les plus puissants moyens d'émulation.

6. Journal de l'Assemblée Législative du Canada, 1856 vol 14, p. 436 et suiv.

7. Jean Langevin, Cours de Pédagogie ou principes de l'éducation, p. 70, 71, 72 et 219.

Tout en s'efforçant de promouvoir et de favoriser l'enseignement catéchistique, l'abbé Langevin ne négligeait pas l'administration générale de ses écoles pour autant.

B. Prise de c o n t a c t avec la p e t i t e école.--

La loi de 1849 légitimait la nomination des curés au poste d'officiers de la corporation scolaire. A ce titre, le curé de Sainte-Claire et de Beauport exerce une surveillance suivie sur les écoles, il le dit dans son manuel de pédagogie et sa correspondance familiale en témoigne.⁸ Ces lettres mentionnent la construction de nouvelles écoles. Or, la paroisse de Beauport, en particulier, était divisée et difficile d'administration.⁹ L'abbé Langevin a sans doute été servi par un doigté remarquable, car il semble bien que ces constructions se soient effectuées paisiblement. Il devait s'occuper du recrutement du personnel enseignant puisque le 27 septembre 1855, par exemple, Fédor Leclercq, un instituteur français, lui demande la direction d'une classe à Beauport.¹⁰ Des suggestions qu'il fera plus tard à l'Association des Instituteurs laissent entendre qu'il avait organisé à Beauport des bibliothèques scolaires et des cours de perfectionnement pour le personnel enseignant.

On sait qu'il aimait à pourvoir les bibliothèques scolaires des ouvrages du chanoine Schmid, décédé en 1854.

8 Archives de l'archevêché de Rimouski.

9 J. P. O. Chauveau, Journal de l'Instruction publique, 1er vol, livraison du 15 mai 1858, p. 64.

10 Archives de l'archevêché de Rimouski.

Trois de ses correspondants, F. Eventurel, l'abbé
T. Pilote et Monseigneur Méthot y font discrètement allusion.¹¹
Les écrits de l'abbé Langevin n'avaient sans doute pas la grâce
souriante de ceux du "chanoine", mais la bonhomie, l'origina-
lité, la finesse des réparties, l'art de la taquinerie aimable
et la façon de s'adresser aux petits qui caractérisaient le
pédagogue, lui donnaient une certaine ressemblance avec le cha-
noine Schmid.

L'abbé Langevin a donc pu suivre l'école rurale d'assez
près pour en connaître les besoins, les avantages et les lacunes.
Il a constaté quel art de l'adaptation il faut aux titulaires de
ces écoles et quelle préparation suppose l'exercice de cet art.
L'expérience acquise ainsi le préparait, à son insu, à jouer plus
efficacement son rôle de principal d'école normale. Mais avant
d'exposer succinctement son oeuvre pédagogique à l'école profes-
sionnelle, un coup d'oeil s'impose sur son oeuvre de direction
et d'orientation de la jeunesse, en paroisse.

Le curé de Beauport suivait la tradition curiale cana-
dienne: l'école presbytérale était ouverte aux jeunes gens
désireux de poursuivre leurs études, mais trop pauvres pour en
défrayer le coût. Plus tard, comme évêque,¹² il demandera à

11. Archives de l'archevêché de Rimouski. Lettres de
F. Eventurel, de l'abbé Pilote et de Mgr Méthot, entre 1856 et
1864.

12. Mgr Jean Langevin, Circulaire au Clergé, n° 103
le 15 janvier 1885.

ses prêtres d'assurer ainsi le recrutement sacerdotal. Le curé de Beauport se priva certainement pour aider ses jeunes paroissiens à entrer au Séminaire.¹³ Les uns embrassèrent la prêtrise, d'autres se livrèrent à l'enseignement et à diverses carrières professionnelles. Des lettres témoignent de la sollicitude du curé Langevin envers ses protégés. Ces correspondants d'âge mûr gardent avec leur protecteur devenu évêque, le ton confiant de jeunes qui exposent leurs espoirs et leurs difficultés à un grand ami. Et nous verrons l'abbé Langevin continuer son oeuvre de direction et d'orientation à l'école normale et au séminaire de Rimouski.

2. Le principal

En 1836, la Législature canadienne décrétait la fondation d'écoles normales. On avait même envoyé le savant abbé Holmes, préfet des études au Séminaire de Québec, étudier les systèmes d'écoles normales européennes. On avait tenté une ébauche d'école normale à Montréal, sous la direction de Monsieur Régnaud pour la section catholique et de M. Findaler, pour la section protestante. Mais l'insurrection de 1837 avait coupé court à l'initiative.¹⁴ La paix revenue, on songea de nouveau aux écoles normales après avoir lancé une sorte

13. Archives de l'Archevêché de Rimouski. Lettres du futur supérieur du Séminaire de Lévis, l'abbé Narcisse Fortier et de l'abbé J. O. Simard, 1er septembre 1888.

14. Boucher de la Bruère, Le Comité Catholique et le Conseil de l'Instruction publique, pp. 23 et suiv., 70 et 103.

d'enquête Gallup sur l'éducation. Les écoles normales commençaient pour de bon à devenir au pays l'omnibus où tout le monde pouvait monter, dont tout le monde pouvait critiquer le fonctionnement en vue de le perfectionner ou de l'entraver. La commission gouvernementale chargée de compulser les rapports présenta un mémoire rédigé par Jacques Crémazie. En 1851, sur les 1991 titulaires des écoles canadiennes, 1519 n'étaient pas qualifiés. Si l'on songe qu'une forte proportion des instituteurs qualifiés faisaient partie de communautés enseignantes qui tenaient des classes urbaines, la proportion restait mince des diplômés en service dans les écoles rurales. Il fallait donc trouver une formule pour l'Ecole normale afin de permettre le démarrage de la petite école. J. P. O. Chauveau ministre de l'Instruction publique fut l'homme de l'heure pour donner l'orientation à l'enseignement primaire, mais il avait besoin de praticiens de l'éducation pour l'aider.

Les écoles normales McGill, Jacques-Cartier et Laval furent fondées en 1857. L'abbé J. Horan, secrétaire de l'Université Laval, fut le premier principal de l'Ecole normale Laval. Quelques mois plus tard, il était sacré évêque de Kingston et l'abbé Jean-Pierre-François Langevin le remplaçait.

Une institution, si bien partie soit-elle, n'est pas fondée après quelques mois d'existence. Quand au printemps de 1858, l'abbé Langevin prend charge de l'Ecole normale Laval, elle n'est pas encore fondée bien que Monseigneur Horan lui ait

donné une très forte impulsion.

L'honorable Pierre J. O. Chauveau présente le nouveau principal comme

appartenant à une famille bien connue dans le pays par de précieuses qualités et par un esprit de travail méthodique et persévérant dont il est lui-même pourvu au plus haut degré.

"Esprit de travail méthodique et persévérant". Voilà une partie du bien familial des Langevin, au service des écoles normales.

Comment l'abbé Langevin s'affirmera-t-il travailleur méthodique? Il semble bien que ce soit surtout par la découverte de la formule qui convenait à l'école normale du temps et qui continue d'être la bonne, pour certaines régions du moins.

A.- L a f o r m u l e d e l' é c o l e n o r m a l e .

Le nouveau principal a sondé les maux de l'école de campagne et les a diagnostiqués. Il a vu sur place avec quels problèmes d'adaptation les jeunes titulaires sont souvent aux prises. Et comme "tout touche à tout", selon Pascal, ou que selon Charles du Bos, "tout tient à tout", il n'est pas étonnant qu'un réaliste comme l'abbé Langevin soit parti du problème socio-économique et politico-religieux pour trouver la formule et le remède capables de la sauver et de la vivifier.

L'école de campagne végète. Pourquoi? Elle manque de titulaires, de matériel scolaire, de fréquentation assidue, et d'encouragement. Pourquoi est-elle pauvre spirituellement

et matériellement? La faute en est au marasme du porte-monnaie, et au peu d'intérêt que les ruraux portent à la vocation agricole qui ne fait plus vivre son homme. Le remède? Cramponner les jeunes à la terre par l'Eglise et par l'Ecole. Or des instituteurs urbains n'y comprendront rien. Donc, il faut préparer à l'école rurale des titulaires venus du milieu rural agricole. On manque d'argent? On en trouvera! Chaque paroisse devra fournir son corps professoral. Mais le recrutement sera difficile et pour cause.

En 1858, l'annexionnisme attire de plus en plus les sympathies canadiennes. On en a assez du favoritisme. Des industriels étrangers qui ne viennent même pas au pays achètent des réserves forestières pour un prix ridicule pendant qu'on force les fils de familles nombreuses à s'étioler sur de vieilles terres. Alors, on saute les frontières car les Etats-Unis offrent du travail, du pain et du confort. Avec du coeur là-bas, on peut se tailler une belle situation. A ce régime, rien d'étonnant à ce que l'amour pour la paroisse, pour l'école et pour la terre aille se refroidissant. Plus tard, quand il aura la direction du diocèse de Rimouski, Monseigneur Langevin s'occupera activement de politique agricole. Pour l'instant, il tâche de recruter des élèves à la campagne pour l'école normale. Un peu comme autrefois Jean-Baptiste de la Salle, il ira dans les campagnes se choisir des sujets d'élite. Il remarque que dans les familles pauvres où l'on s'entraîne de bonne heure au

sacrifice, il se rencontre des enfants très énergiques et souvent très bien doués. Il en découvrira plusieurs. Comment leur viendra-t-il en aide? Pour le moment, il paie évidemment de sa personne. Il ne le mentionne en aucun de ses écrits, mais ses protégés ne sont pas tenus au secret et le lui rappellent dans leurs lettres. Plus tard, il obtiendra des bourses d'étude du gouvernement. Aussi l'école normale Laval comptera-t-elle parmi ses normaliens des garçons assez âgés qui à leur arrivée savaient à peine lire.¹⁶ Mais grâce à l'atmosphère de sympathie et de travail méthodique qui règne à l'Ecole, ils feront des progrès rapides et seront très vite capables de diriger une classe. Les uns, après quelques années de travail reviendront continuer leurs études. D'autres embrasseront la prêtrise, d'autres fonderont des foyers ruraux. Pour la section féminine de l'Ecole normale, il applique la même formule: "Former des institutrices à même l'étoffe paroissiale" et rendre ces institutrices capables de soutenir les oeuvres paroissiales. L'abbé Langevin fait du recrutement dans les écoles paroissiales, tactique qu'il continuera lorsqu'il sera devenu évêque. C'est ainsi qu'il prépara lui-même la future fondatrice des Soeurs des Petites Ecoles Elisabeth Turgeon et Soeur Marie de la Victoire, leur troisième supérieure générale.

Ce n'était pas tout de trouver une formule pour l'Ecole

16. Journal de l'Assemblée Législative. Rapport de M. le Principal de l'Ecole normale Laval, 15 août, 1859, p. 31.

normale, il fallait administrer l'institution, diriger le personnel et au besoin donner l'enseignement.

B.- Pédagogie de l' a d m i n i s t r a t i o n .

L'abbé Langevin entre en fonctions en avril 1858. Il dut s'occuper des travaux de fin d'année, présider à la séance de distribution des prix et décerner aux élèves les diplômes octroyés par le Gouvernement.¹⁷

L'administrateur pratique, sagace et avisé s'affirme dès le début de son principalat. Écoutons l'un de ses anciens élèves:

Son premier soin fut de rédiger un programme des matières classiques à enseigner dans les écoles élémentaires et modèles et un tableau de la distribution du temps. Ce tableau est encore en usage dans un grand nombre d'écoles.¹⁸

Les normaliens avaient alors domicile au château-école Haldimand, rasé pour faire place au Château Frontenac, en 1892. Le site de l'école était incomparable. De là-haut, on dominait la ville et le fleuve. Seulement, un panorama, fut-il splendide, ne suffit pas. Il fallait rendre l'historique maison habitable et convertible en salles de classes. Après les pourparlers, les longueurs et les délais rituels qui mettaient l'abbé Langevin sur les dents, on parvient à s'organiser temporairement. Mais l'ère des déménagements commence. La capitale du pays est transférée de Toronto à Québec. L'école normale devient Département des revenus publics.

17. Chronique des Ursulines de Québec, p. 233.

18. C.-J. Magnan. Enseignement primaire, questions diverses. 1888, p. 55.

L'historique magasin aux poudres qui avait été prosaïquement converti en cuisine, -- Sit transit gloria mundi -- redevint voûte à documents pour se réveiller encore cuisine, A l'odeur de la poudre avait succédé l'odeur des parchemins.¹⁹

L'Ecole normale déménage donc à la résidence des Jésuites, rue Dauphine, pour y demeurer de 1860 à 1865. En 1866, toujours sous le principalat de l'abbé Langevin, l'Ecole se réinstalle au vieux château pour y demeurer jusqu'en 1892. Tous ces déménagements demandent un sens réel de l'adaptation de la part des professeurs et des élèves. Il faut garder l'esprit alerte en dépit des installations de fortune, faire suivre les programmes malgré les inévitables pertes de temps. Le principal réclame avec tenacité et persévérance l'exécution des travaux les plus urgents. A son gré, Chauveau ne marche pas assez vite. De voir les élèves retardés dans leurs études l'agace au plus haut point. Aussi, son frère le morigène-t-il aimablement:

Mon cher principal, je sais que les travaux devraient marcher; mais que veux-tu? On ne fait pas tout ce que l'on veut. Il faut compter avec les difficultés. Je suis bien fâché pour toi que tu sois aussi soumis à des difficultés et à des ennuis. Mais je n'ai pas besoin de te dire qu'en politique comme en toute autre chose, on gagne beaucoup plus en ne cassant pas les vitres. Tu es seul dans ton établissement, tu ordonnes et l'on exécute ton ordre. Mais nous, nous sommes 12. Nous appartenons à des provinces distinctes...il n'est donc pas étonnant que quelque fois les choses n'aillent pas aussi vite que nous le désirons.²⁰

19. Supplément de l'Action catholique, livraison du 5 octobre 1952, page 2, vol XVII, n° 40, 4ième colonne.

20. Documents Langevin, n° 416, Archives provinciales.

L'abbé Langevin avait donc besoin d'un modérateur, de temps en temps pour mettre une sourdine à son activité. Grâce à ce recours en haut lieu et à sa tenacité il obtint des travaux pour la somme de \$8290.00,²¹ octroi considérable pour l'époque.

Et voici que les normaliens sont encore menacés de voir leurs études interrompues. En 1866, la menace fénienne est imminente. On lève une armée de volontaires et il est question d'embrigader les normaliens. Le principal se dit que l'ignorance est pour un pays, un ennemi aussi dangereux que les féniens. A son avis, on peut se débarrasser des envahisseurs sans déranger ses élèves. Il estime qu'un jeune peut faire oeuvre de patriotisme aussi utile en se donnant à l'étude de la pédagogie qu'en se vouant à la surveillance des frontières. Après bien des démarches, il obtient l'assurance que ses élèves ne seront pas dérangés.

J'espère que nous n'aurons pas besoin de tes élèves pour faire la défense de la ville. Néanmoins nous ne devons compter sur rien encore. L'action prompte du Gouvernement et du parlement au sujet des Féniens, aura, nous l'espérons, un bon effet. Mais quelle énormes dépenses.²²

A la suite de nouvelles instances, on lui répond:

Les Féniens ne sont pas à Ottawa, mais ils nous donnent bien du trouble (...) Chaque vie de l'un de nos volontaires vaut cent vies de ces canailles de flibustiers. En donnant l'ordre de mettre toute la (garnison) sur pied, la nuit dernière, j'ai eu soin de faire exempter les normaux afin qu'ils ne soient pas dérangés dans leurs études.²³

21, 22, 23. Documents Langevin, n° 414, 409 et 410. Archives provinciales.

Mais, si le principal veut sauvegarder dans sa maison le calme et la sécurité dont ses normaliens ont besoin pour l'étude, il n'entend négliger la culture physique et les priver du bénéfice des exercices militaires.

C.- C u l t u r e p h y s i q u e -- Les écoles napoloniennes préconisaient la culture physique et les exercices militaires tout particulièrement. L'abbé Langevin empruntait aux systèmes scolaires contemporains ce qu'il leur trouvait de bon. Il voit donc à l'organisation d'une compagnie, non sans avoir frappé bien des noeuds. L'un des professeurs de l'Ecole normale s'opposant au projet sème le mauvais esprit dans les rangs. L'abbé Langevin use de son doigté et de sa fermeté habituels. Le professeur réclacitrant doit se rendre ou déguerpir et les normaliens qui l'ont suivi font acte de soumission. Il ne semble avoir rien brisé, mais avoir conquis l'école à son idée en éclairant les esprits. Bientôt il a l'adhésion générale et les élèves sont fiers de leur compagnie bien équipée et bien disciplinée.

Les élèves de l'Ecole se constituèrent régulièrement en compagnie selon le vœu et le conseil du principal, M. l'abbé Langevin, dont l'esprit était ouvert à tous les progrès de bon aloi. La compagnie entra dans les cadres du 91ème bataillon des carabiniers volontaires appelés "Voltigeurs Canadiens" avec le rang de 71ème compagnie du régiment, bataillon commandé par leur colonel Charles Léonidas de Salaberry, fils de Charles-Michel, héros de Salaberry.²⁴

24. C.-J. Magnan, dans Souvenirs intimes de l'Ecole normale Laval, Enseignement primaire, livraison de février 1908, n° 7, p. 376.

Monsieur Magnan ne fait pas allusion aux difficultés relatives à l'établissement de cette compagnie. Est-ce par discrétion, ou les choses se sont-elles passées assez discrètement pour n'être pas venues à la connaissance de certains élèves? Pourtant la lettre suivante laisse entendre que la difficulté fut assez sérieuse pour le principal.

Je regrette infiniment ce qui vient d'avoir lieu à l'Ecole normale. Il est clair qu'il y a là un professeur qui ne devrait pas y être... Il n'en est pas moins déplorable qu'un professeur Canadien-Français et des élèves de même race aient si peu de coeur et de patriotisme qu'ils aiment mieux, les derniers, se priver de leur éducation et le leur de l'être de sa charge, plutôt que de s'exercer au métier des armes.²⁵

Il semble bien que la victoire de l'abbé Langevin ait été approuvée en haut lieu puisque dès 1866, un règlement prescrivait les exercices militaires deux fois la semaine dans les écoles normales. Ces exercices devenaient matière d'examen et du prix du Prince de Galles. Le Département de la milice devait²⁶ fournir les accoutrements et l'instructeur.

L'abbé Langevin aurait-il pris l'initiative de ce règlement? Plusieurs lettres échangées entre son frère et lui attestent qu'il obtint ce qu'il proposa et cela avant que la²⁷ mesure ne devienne gouvernementale.

25. Documents Langevin, n° 425, Archives provinciales. Lettre de Sir Hector Langevin, le 22 novembre 1866.

26. J.-P. O. Chauveau. L'Instruction publique au Canada.

27. Documents Langevin, Archives provinciales.

L'abbé Langevin considérait la culture physique comme un moyen, non comme une fin. Il y voyait un élément de beauté, un facteur de formation et d'éducation intégrale. L'esprit qui loge dans un corps sain et harmonieusement développé a plus de chance de garder l'équilibre, car la véritable culture physique est une des formes de l'ascétisme et conduit à la maîtrise de soi. Dans la pédagogie de Langevin, cette culture doit aller de pair avec celle des arts. Et par arts, il entend les arts manuels et les beaux arts. L'abbé Langevin ne comprend pas non plus qu'on puisse se passer totalement de culture scientifique pour faire l'éducation artistique. Aussi verrons-nous le pédagogue se donner à toutes les formes de saine culture et innover si besoin en est, au risque d'encourir la critique.

D. Culture scientifique, artistique, littéraire et manuelle.-- Entre les déménagements et les travaux d'aménagement de son école, le principal trouve le temps d'organiser un musée qu'il inaugure en 1862. On ne le voit pas bien enseignant les sciences naturelles sans musée et sans laboratoire.²⁸ Plus tard, comme supérieur du Séminaire de Rimouski, il recommencera à organiser un musée. Ainsi, en 1870²⁹, on lui envoie

²⁸ Pierre-Paul Magnan, Quelques Notes, extrait de l'Ecole normale Laval, p. 18.

²⁹ Archives de l'Archevêché de Rimouski, Lettre de l'un de ses protégés, le Père A. S. Delattre, Carthage, 7 mars 1870.

de Carthage des objets "montrant les vestiges de chaque période de l'histoire de Carthage à l'exception de la période vandale dont les vestiges sont extrêmement rares." C'est ainsi qu'il peut collectionner de la monnaie de la Carthage punique à l'effigie d'Astarté et du cheval punique, de la Carthage romaine, rappelant la victoire de Constance II, des pièces frappées au temps de Focas et de Constantin IV, de la monnaie arabe de l'année 1178 de l'hégire, i. e. 1765 de notre ère, une balle de fronde, un poids roman, etc.

Mais l'administrateur clairvoyant qu'il est ne se contente pas d'assurer le confort matériel et de fournir l'outillage didactique dont son personnel a besoin. Il leur ménage des moments de saine détente, des divertissements qui contribuent à leur formation intégrale. L'abbé Langevin possédait un goût inné du beau et une solide culture artistique. Aussi mettra-t-il à contribution son esprit d'initiative et ses talents personnels et ceux de ses collaborateurs pour préparer des galas artistiques goûtés des amateurs du temps. Ernest Gagnon, l'un des professeurs le seconde admirablement et donne le ton. Lors de la période voyageuse de l'école, Laval se fait un plaisir de prêter sa salle de réception pour les soirées artistiques des normaliens.³⁰ A plusieurs reprises, les rapports des Surintendants

30. Archives de l'Archevêché de Rimouski. Lettre de l'abbé E. A. Taschereau, supérieur du Séminaire, le 17 oct. 1864.

de l'Instruction publique soulignent la culture littéraire,
artistique et musicale que reçoivent les normaliens.³⁰ Monsei-
gneur de Tloa, tout comme l'ex-principal, Monseigneur Horan en
sont heureux.³¹

Un évènement littéraire ou artistique survient-il? Le
principal en avertit son personnel. Le 14 mai 1864, par exemple,
il veut causer une agréable surprise à son ami Gérin-Lajoie.
La société Saint-Jean a composé en son honneur des couplets
qu'on chantera à une soirée artistique. Mais, pour une fois,
l'abbé Langevin n'avait pas compté avec la susceptibilité ner-
veuse de l'écrivain qui ne pouvait souffrir un hommage public:

Pour vous montrer que la modestie n'est pour rien dans
cette extrême susceptibilité nerveuse, je profiterai des
cartes que vous avez bien voulu m'envoyer pour ajuster à ma
place quelques-uns de mes amis...

Veuillez accepter l'expression de mes sentiments d'estime
et d'admiration pour les efforts que vous ne cessez de faire
dans l'intérêt de l'éducation et de la jeunesse.³²

De nombreuses réponses à des invitations lancées aux
artistes du temps par le principal Langevin témoignent assez de
ses efforts pour assurer aux élèves-maîtres l'avantage de con-
tacts enrichissants avec des célébrités de l'époque et avec la

30. Rapport du principal de l'Ecole normale Laval, le
15 août 1859, dans le Journal de l'Assemblée Législative 1860,
23e Victoriae Documents, N° 50 A.

31. Archevêché de Rimouski. Lettre de Monseigneur Horan,
le 4 janvier 1859.

32. Idem. Lettre de Antoine Gérin-Lajoie, le 14 mai, 1864.

33. Idem. Correspondance non classée. Ces réponses
proviennent d'artistes et de personnages bien vus dans la société
québécoise.

bonne bourgeoisie québécoise. L'abbé Langevin, dans la conduite des internats ressemble assez à Lacordaire et à Dupanloup. Comme ces derniers, c'est l'épanouissement de la personnalité qu'il veut favoriser, en créant un climat familial. Il est l'ennemi du formalisme et de l'artificiel et les activités scolaires doivent à la fois inspirer un idéal de vie, s'inspirer d'une philosophie de la vie et rencontrer les exigences de la vie pratique. Au Séminaire de Rimouski, il suivra la même ligne de conduite. La formation artistique y sera un peu plus ardue à faire. Les artistes, étaient en effet, assez rares en bas de Québec, à cette époque. Mais l'évêque pédagogue trouva autre chose pour amuser, délasser et cultiver la jeunesse étudiante. Les excursions dans la forêt, dans l'île Saint-Barnabé, aux îlots du Bic, sur la grève et sur la ferme-école fournissaient aux professeurs l'occasion de belles leçons sur la flore, la faune et les minéraux, voire même sur l'histoire et le folklore de la région. Les soirées artistiques et littéraires du Séminaire de Rimouski seront moins brillantes peut-être que les galas artistiques de Québec, mais les anciens élèves en garderont tout de même de délicieux souvenirs.³⁴

Le directeur multipliera les initiatives propres à former les fils de la région pour la vie qui les attend en milieu neuf et pauvre. C'est même cette pauvreté qui offrira

³⁴ Souvenirs glanés un peu partout dans Le Cinquantenaire du Séminaire de Rimouski rédigé par le chanoine F. Charron.

aux séminaristes des formes inédites et variées d'un sport sain et utile. Il semble bien que leurs corvées pour entretenir le jardin, le sacrifice d'une récréation pour préparer une fête et, -- sport unique, celui-là -- le jeûne volontaire qu'un bon nombre s'imposèrent pour aider à la reconstruction n'aient rendu les athlètes moroses et rachitiques. Plusieurs, en effet, sont aujourd'hui octogénaires ou nonagénaires et ont donné maintes preuves de leur vitalité physique, intellectuelle et morale. Plusieurs curés-colons, de nombreux cultivateurs prospères se sont initiés aux secrets de l'agriculture sur la ferme-école du Séminaire, don de Monseigneur Langevin. On faisait au Séminaire de Rimouski ce qui se pratiquait alors dans les écoles normales d'Irlande et d'Allemagne. Le Séminaire dirigé par Monseigneur Langevin était à la fois école de formation sacerdotale, Real Schule, Gewerbe Schule et Handel Schule. On tendait assez fortement du reste à introduire ce système d'écoles au Canada,³⁵ Ici encore, Monseigneur Langevin s'avère initiateur. S'il s'inspire des initiatives de son époque, il reste personnel quand il les adapte au milieu et aux besoins du milieu. On le reconnaît en haut lieu. Lors de la bénédiction du Séminaire de Rimouski, en 1876, l'honorable Gédéon³⁶

³⁵ Boucher de la Bruère, Le Comité Catholique et le Conseil de l'Instruction publique, p. 103

³⁶ Gédéon Ouimet, Bénédiction du Séminaire de Rimouski en 1876, p. 72 et suiv.

au sujet de l'une des initiatives de Monseigneur Langevin:

Je remarque avec plaisir que l'on débute au Séminaire de Rimouski par un cours régulier et pratique. Il se donne un cours commercial qui met l'élève en état, après deux ou trois années d'étude, de gagner sa vie s'il ne peut ou ne veut continuer ses études classiques. Je ne peux trop louer ce système que j'appelle avec raison une grande amélioration dans les collèges. Il m'a toujours semblé qu'un élève est plus apte à compléter son cours classique quand il est parfaitement instruit sur les langues françaises et anglaise, sur l'arithmétique dans toutes ses parties, la tenue des livres, les éléments de l'histoire générale...

J'aimerais à voir cette réforme introduite dans tous les collèges. Je ne puis trop la recommander.

Ces initiatives nombreuses à caractère pratico-artistique de l'éducateur Langevin découlent d'une nécessité qu'il reconnaissait comme urgente: l'orientation éducationnelle et professionnelle. Cette orientation, il n'a pu la faire de façon systématique, avec tout l'art et la technique moderne. Toutefois sa philosophie de l'éducation parce que chrétienne et humaine lui suggéra des initiatives pratiques en ce domaine, on ne peut le nier. L'école presbytérale, après le séminaire, lui avait permis de faire des expériences en orientation éducationnelle. L'école professionnelle l'amènerait à faire des expériences dans l'orientation professionnelle. Suivons-le donc sur ce terrain.

E. La formation p r o f e s s i o n n e l l e -- Elle fut différente à l'école normale et au séminaire, au grand séminaire et au noviciat, cette formation en vue de la profession. Cependant, les formes d'activités qu'elle revêtait sont pour ainsi dire, d'une même coulée: elles sont diverses et une, basées qu'elles sont sur la nature de l'orienté ou du dirigé.

Dans son rapport au Surintendant pour l'année 1861,³⁷ l'abbé Langevin expose sommairement sa façon de procéder pour assurer la formation pédagogique des élèves-maîtres et des élèves-maîtresses.

Je donne régulièrement un cours de pédagogie renfermant la théorie et la pratique. Ce cours est oral. Il embrasse l'éducation et l'instruction. Dans la première partie, j'explique la manière de donner l'éducation physique, intellectuelle et morale et j'inclus ce qui regarde la civilité et la discipline. Dans la seconde, j'entre dans de grands développements sur les diverses méthodes d'enseignement, les différents procédés particuliers et les moyens d'émulation. Je complète le tout par des détails sur les qualités nécessaires à un instituteur, sur la conduite qu'il doit tenir en toutes circonstances, etc, etc...

Et pour bien faire comprendre aux élèves les secrets de cette science si multiple dans son objet, si importante dans son but; art si difficile dans son application de tous les instants,³⁸ et que l'on ne peut pratiquer de façon efficace sans aucune étude préalable et en se fiant à son goût naturel, (sic) bien que l'on soutienne le contraire... il s'imposera une préparation sérieuse, on le voit par le cours de pédagogie qu'il composa. Il exigera également de ses collègues des cours bien préparés et bien donnés selon les règles de la méthodologie. Les élèves-maîtres devaient ensuite à leur tour aller s'exécuter auprès des plus jeunes de l'école d'initiation. Le principal suivait minutieusement les classes d'application et se faisait seconder par les professeurs de l'école normale.

37. Journal de l'Assemblée Législative, Rapport au Surintendant de l'Éducation dans le Bas-Canada, année 1861, pp.77 à 118.
 38. Idem.

Etait-il empêché d'assister aux leçons? Ses suppléants étaient assez entraînés pour le remplacer:

Je fais prendre par les professeurs ou les dames religieuses des notes sur l'exactitude, l'énergie, l'activité, le mode d'enseignement des élèves; j'oblige même de temps en temps chacun de ces derniers, soit à diriger seul l'école tout entière, soit à faire la classe à son groupe devant tous ses confrères réunis, afin que ceux-ci remarquent et critiquent ensuite privément les manquements qui lui sont échappés.³⁹

Le même rapport mentionne qu'il visite souvent les classes, stimule l'ardeur au moyen de concours, d'examens privés et publics qui se font "partie oralement, partie par écrit".

Il nous semble tout naturel, à nous, que l'entraînement pédagogique se fasse ainsi. C'est encore, à peu de choses près, la méthode Langevin qui se pratique dans les écoles normales du Québec. Mais le mérite n'est pas mince d'avoir trouvé cette formule en 1858. Sans doute l'abbé Langevin s'inspirait-il des méthodes européennes du temps, mais il reste quand même un initiateur dans ce domaine, au pays.

Si les classes pratiques à l'école d'initiation et les classes dites de "didactiques", faites en présence des disciples et critiquées par eux s'avéraient efficaces, une autre initiative du principal l'était peut-être encore plus pour cultiver la débrouillardise et développer le cran chez les élèves. Il s'agit de la société Saint-Jean qui ressemblait quelque peu

³⁹ Journal de l'Assemblée Législative, Rapport au Surintendant de l'Instruction publique, 1861, p. 80

à l'Association des Instituteurs dont il sera question au chapitre suivant. Elle fournissait aux étudiants l'occasion d'appliquer les connaissances artistiques, linguistiques, pédagogiques, scientifiques, voire même la culture physique, acquises pendant les cours. Chaque semaine, les normaliens avaient donc l'avantage d'étendre et d'intensifier leur culture générale au moyen de la vie d'équipes. L'abbé Langevin tenait beaucoup à cette société de discussion et nous dit ce qu'il en attendait:

Les séances de chaque jeudi sont employées à la lecture d'essais, à la déclamation de morceaux choisis, en vers ou en prose et à la discussion de questions ayant pour objet la grammaire, l'histoire, la géographie, la littérature, la pédagogie et les sciences. Un autre avantage qu'offre cette société à ceux qui la composent est de les familiariser avec les procédés des assemblées délibérantes. Quelques séances solennelles les habituent encore à parler en public. Enfin, ils sont puissamment stimulés au travail par les conditions à remplir pour l'admission aux différents grades.⁴⁰

Il existait des sociétés un peu semblables dans les collèges. L'abbé Langevin eut le mérite de les introduire dans les écoles normales et de les adapter pour répondre aux besoins passagers de la petite école, de la vie paroissiale et professionnelle. Il cultivait ainsi un sain esprit critique et préparait à l'Association des Instituteurs et aux Corporations scolaires des recrues entraînées à la discussion constructive, capables de pénétrer au coeur d'une question et d'en saisir tous les aspects.

La Société Saint-Jean eut un autre avantage. Elle créa

⁴⁰ Journal de l'Assemblée Législative, Rapport au Surintendant de l'Education, 1861, p. 80.

un précédent heureux. Il est souvent question dans les rapports des Surintendants de la bonne facture des travaux littéraires des normaliens et des normaliennes de Laval. L'abbé Langevin obtient que les meilleurs travaux soient publiés dans le Journal de l'Instruction publique. Monsieur le Commandeur Magnan continua cette tradition dans son Enseignement primaire.

Après avoir tout mis en oeuvre pour assurer la formation pédagogique des élèves durant leur scolarité, le principal continuait et complétait cette formation par des contacts fréquents avec les anciens. Il en sera question dans une autre partie de ce travail. Il suffit d'ajouter que les élèves se sentaient assez aimés de leur principal pour revenir, plus tard, lui demander appui et lumière, aux heures d'inquiétude et d'ennui.

Ce travail de formation professionnelle allait bientôt se continuer sur un autre théâtre. Pendant les quinze années qu'il dirigera le Séminaire de Rimouski, Monseigneur Langevin se livrera plus que jamais au travail de l'orientation et de la formation éducationnelle et professionnelle de la jeunesse. Sa science et son art de l'éducation, son expérience et son intuition seront pour ainsi dire canalisés vers la plus haute forme de pédagogie: la pédagogie pastorale. Il ne peut être question dans cet ouvrage d'examiner tous les aspects de la pédagogie pastorale de Monseigneur Langevin basée sur la formation religieuse et sociale de son clergé et de son peuple. Cette formation religieuse, il l'atteindra par la culture

catéchistique et liturgique, au moyen de la plume, de la parole et de l'exemple.

3. L'évêque pédagogue.

On ne peut parler de la pédagogie pastorale de Monseigneur Langevin sans esquisser sa catéchistique. Il en a été question au commencement de ce chapitre, mais d'une catéchistique ~~en~~ champ clos, pour ainsi dire. Il faut y revenir puisque cette catéchistique évolua nécessairement avec les nouveaux devoirs qui lui incombèrent et avec le courant religieux de l'époque.

A. La c a t é c h i s t i q u e.--Au tout début de son épiscopat, Monseigneur Langevin établit ses positions au sujet de l'enseignement religieux.

Le catéchisme étant une des principales fonctions du curé, celui-ci doit s'y bien préparer, le faire avec soin, s'y attacher, interroger les enfants tant sur la lettre que sur les explications qu'il en donne. Il doit rendre son catéchisme intéressant par quelques anecdotes ou le récit de quelques traits tirés de l'histoire sainte ou de la vie des saints, donner des bons points et des récompenses une ou deux fois l'an.⁴¹

Sa catéchistique tient en ce raccourci. Il y reviendra souvent, en particulier, le 11 février 1871, puis en 1875 et tout le long de son épiscopat. Il illustrera sa catéchistique par l'exemple. Ainsi, les anciens séminaristes de Monseigneur Langevin s'accordent à dire qu'il exposait la doctrine de façon

41. Mgr Jean Langevin, Ordonnances épiscopales, nov.1867.

limpide et saisissante. Après avoir multiplié les exemples, il s'assurait de la saisie de la vérité au moyen de questions de contrôle qui tombaient si drues qu'un timide comme le futur Monseigneur Léonard, par exemple, n'aimait pas à en affronter le feu. Dans ses tournées pastorales, Monseigneur Langevin s'astreignait à enseigner le catéchisme au moins une journée à l'école principale où se réunissaient les enfants de la paroisse. Il suscitait et soutenait l'attention, l'intérêt et l'émulation de son jeune auditoire tout comme il captivait un auditoire d'adultes. Il interrogeait soigneusement chaque élève avec sa façon bien personnelle de provoquer les réponses en mettant les élèves à l'aise. Ainsi, interrogeant un jour une fillette qui déclare s'appeller Séphora: "Alors, tu vas bien vite me parler de Moïse", lui dit-il. A ceux qui ne savaient pas leur catéchisme, il imposait la disgrâce de "filer en arrière", ce qui ne valait guère mieux que de se "faire renvoyer du catéchisme". Cependant, Monseigneur Langevin récompensait plus souvent qu'il ne punissait. Toute sa pédagogie, en effet, s'inspire d'un sain optimisme et tend à faire l'éducation de la joie.

Monseigneur Langevin employait de manière simultanée et convergente les méthodes socratiques, les méthodes évangélique, liturgique et active dans tout son enseignement religieux et plus particulièrement dans ses classes dites de pastorale.⁴²

⁴² Tous les rapports d'interviews qu'on trouvera en appendice le mentionnent.

B. Culture l i t u r g i q u e-- Les classes dites de pastorale visaient à la culture liturgique des aspirants au sacerdoce. L'évêque-pédagogue y employait la formule de l'école active avant la lettre. Les témoignages concordent pour affirmer combien ces classes étaient vivantes et pratiques. Mgr Langevin assis au bout de la table, semblait assister à une équipe d'étude familiale où l'on se sentait à l'aise pour dire toute sa pensée. Après avoir fait les remarques nécessaires sur le cérémonial de l'office dominical, il amorçait le débat, le soutenait par une question habile, délassait par une taquinerie ou une anecdote et amenait son auditoire à pénétrer au delà de la formule rituelle, jusqu'au coeur de la doctrine et de la pensée. Subissait-il en cela l'influence du mouvement liturgique romain que devait bientôt amplifier Monseigneur Sarto? La chose est plausible. Monseigneur Langevin fit plusieurs séjours à Rome pour ses visites officielles et surtout lors du Concile du Vatican.

Il se donnait des cours de plain-chant, au séminaire et chez les Soeurs des Petites Ecoles. Monseigneur suivait cet enseignement de près. Au cours de ses tournées pastorales, aucun détail liturgique ne lui échappait. Les curés négligents se voyaient rappeler à l'ordre et devaient officier selon les directives pontificales. Un relevé récent fait à l'archevêché de Rimouski nous permet de constater combien l'évêque-fondateur suivait de près l'évolution du culte marial et combien aussi

il voulait son peuple au fait de cette évolution.⁴³ On le voit non moins ardent à suivre celle du culte eucharistique, de la dévotion au Sacré-Coeur, de la Propagation de la Foi et du courant missionnaire. Toute directive pontificale est sacrée pour lui et il veut rencontrer la même attitude d'âme chez ses diocésains qu'il veut intensément romains.

Afin d'aider les séminaristes à se pénétrer de l'esprit liturgique, de leur apprendre à partir de la règle externe de la liturgie pour en découvrir la règle interne, il composa pour eux un petit manuel qui fut adopté par la suite par l'épiscopat canadien. Il en fut de même pour un autre ouvrage sur La politesse que doivent pratiquer les ecclésiastiques en vacances.

Mais c'est dans ses sermons et dans ses documents épiscopaux que Monseigneur Langevin atteint peut-être mieux son clergé et son peuple en vue d'assurer la formation religieuse de tous ses diocésains. Là, il atteint la masse. Il descend vers elle comme il se donne à son clergé; avec amour et simplicité.

C. S e r m o n s et documents é p i s c o p a u x --

Les quelques sermons qui ont été retrouvés exposent la doctrine avec clarté et avec ordre. Et les auditeurs survivants s'accordent à dire combien les entretiens donnés à son peuple

⁴³. Mgr Chs-Eugène Parent. Lettre pastorale, vol. 1 n° 19.

du haut de la chaire, pendant l'Avent et le Carême surtout, étaient familiers et directs. Les vieillards de Rimouski et les anciennes soeurs des Petites Ecoles s'accordent à dire qu'il "prêchait avec onction et que l'on sentait son grand esprit de foi". Il suffit du reste, d'étudier d'un peu près quelques-uns de ses documents épiscopaux pour découvrir le pédagogue sous le pontife. Ordinairement, il résume en quelques phrases le sujet du dernier document, puis il entre tout de suite au coeur du sujet qu'il veut traiter. Les points sont nettement déterminés, de même que les actes à poser pour appliquer la doctrine exposée. Outre ce qu'on pourrait appeler la perspective dogmatique ou religieuse du sujet, il place encore la doctrine dans la perspective historique, sociale ou nationale, l'étayant sur l'Ecriture Sainte, les écrits patristiques et pontificaux, sur l'histoire profane ancienne et contemporaine.

Une fois la doctrine exposée et les conclusions tirées, Monseigneur Langevin veille à ce qu'elle passe dans la vie pratique, un peu comme un maître qui fait appliquer les principes enseignés. On le trouvait méticuleux parfois, car il veillait au grain de près: il voyait tout, savait tout, et ne laissait rien passer. Cependant, les documents retrouvés attestent combien ce chef était aimé.⁴⁴ Il y eut bien les quelques exceptions qui

⁴⁴. Nombre de lettres échangées entre les membres du clergé en témoignent. Elles sont conservées aux archives de l'Archevêché de Rimouski.

servent à confirmer la règle. C'est que cet homme si austère pour lui-même et porté à exiger beaucoup de ses subordonnés avait des délicatesses qui faisaient oublier certaine raideur de caractère et certaines exigences méticuleuses. Il aimait vraiment ceux qu'il était chargé d'éduquer. Et comme le disait S. S. le Pape Pie X, "si l'amour est la plus grande nécessité pour un pasteur d'âme", il l'est aussi pour un éducateur. Or, il semble bien qu'il soit à la base de la pédagogie de Monseigneur Langevin. Il paraît être l'âme des maisons d'éducation qu'il dirige pendant plus d'un quart de siècle, de l'enseignement qu'il dispense pendant plus d'un demi siècle, à la base aussi de l'esprit qui anima son clergé et ses diocésains.

4. L'esprit de la pédagogie de Langevin.

L'esprit qui anime la pédagogie de Langevin est un esprit familial empreint d'optimisme, d'amour des âmes et d'amour du travail, empreint aussi de collaboration loyale et de confiance.

L'abbé Langevin avait foi aux possibilités de la jeunesse, il tablait beaucoup sur les ressources latentes qu'il s'efforçait de découvrir et de développer. On l'a vu précédemment, il tâchait de maintenir dans ses maisons un climat de joie, d'y entretenir l'enthousiasme et d'y faire goûter la beauté. Son optimisme découlait sans doute de son grand amour des âmes, des âmes de jeunes, en particulier. Langevin fut le père des jeunes.

Il était un véritable père pour ses élèves et dans sa sollicitude on le voit les suivre du regard et de la pensée jusque dans les paroisses les plus reculées. Il correspondait régulièrement avec tous, les aidant dans leurs difficultés, leur donnant de sages conseils pour leur conduite et pour la direction de leur école. Ayant sa mission profondément à coeur et comprenant qu'il tenait pour ainsi dire dans ses mains, les destinées intellectuelles et morales d'une large portion du peuple, il n'épargnait ni veilles, ni travaux pour donner à l'enseignement un caractère pratique, mais surtout religieux et national.⁴⁵

Après avoir surveillé de près l'éducation de ses fils, un père les suit et les épaula encore après leur majorité. Ainsi Monseigneur Langevin suivra-t-il ses anciens par un service actif de correspondance et de placement. Il publie pour eux ses cours de pédagogie théorique et de méthodologie. C'est qu'il y voit sans doute un moyen de les aider de façon pratique et de prolonger jusque dans leur vie d'hommes l'esprit puisé à l'école normale. Il atteindra aussi ses séminaristes au moyen de ses écrits. Il les reverra plus souvent, car la Saint-Jean ramène chaque année au Séminaire bon nombre d'anciens.

Parce qu'il aimait ses élèves et à travers eux l'Eglise et le pays, Langevin fut un bourreau de travail. L'esprit de travail est partie intégrante de sa pédagogie. Il est un des éléments de base dans l'esprit des maisons qu'il dirige.

Quand les normaliens voyaient leur principal abattre tant de besogne, ils ne pouvaient eux, boudier l'ouvrage.

⁴⁵. G. E. Marquis, dans Journal de l'Instruction publique, livraison de février-mars 1867.

L'un d'eux esquisse la tâche de son principal:

Il était chargé de la direction des études, de la visite des classes et du soin des examens dans les deux départements des maîtres et des maîtresses. Il a également la surveillance de deux écoles annexes. Il a de plus à diriger le pensionnat des institutrices, à s'occuper de tous les détails de l'économe, à retirer la pension de tous les élèves... à tenir les comptes, les registres de l'établissement, à examiner les candidates qui demandent leur admission, à décider et à préparer les diplômes, enfin à correspondre avec le département de l'Instruction publique, avec les inspecteurs et les commissaires d'écoles pour les engagements et pour le placement des anciens élèves de la maison.⁴⁶

Le relevé des rapports au Surintendant permet d'ajouter qu'il donnait jusqu'à vingt heures de cours par semaine et c'est peut-être même un minimum. Il est chargé de l'instruction religieuse, de la pédagogie théorique et pratique, de la littérature, de la physique, de la chimie et de l'astronomie, de l'histoire naturelle et de l'agriculture, puis du dessin linéaire. Chez les académiciens, il enseigne le latin et le grec ainsi que la littérature et la rhétorique. Il répète une partie de ces cours chez les normaliennes. Comment trouve-t-il encore le temps de s'occuper de travaux historiques sans passer une partie de ses nuits à travailler? Et comment un tel esprit de travail ne serait-il pas contagieux? Il n'est donc pas surprenant que l'abbé Langevin ait été porté à exiger beaucoup des élèves sur le rapport du travail et de la conduite. Il était bon, il aimait ses élèves,

⁴⁶ L'Ecole normale Laval, Souvenirs decennals, (auteur inconnu) 1857-67, Québec, 1867, p. 8.

et à cause de cela il devait être sévère parfois:

La discipline est une chose essentielle dans une école normale... Les élèves savent que toute tentative d'insubordination, tout dérèglement dans la conduite seraient sévèrement réprimés. Il est donc arrivé rarement que j'aie été dans la pénible obligation de sévir, et surtout d'expulser.^{47, 48.}

Mais, élèves et professeurs savaient fort bien que si leur principal exigeait beaucoup et ne laissait rien passer, il ne laisserait passer non plus aucune occasion de leur rendre service, de les apprécier, de les faire estimer et de les défendre au besoin. L'esprit de collaboration est un des traits distinctifs de sa pédagogie.

L'abbé Langevin croit avec raison qu'un administrateur doit se mêler au personnel enseignant pour le comprendre et pour l'aider. Professeur, il pouvait comprendre les besoins et les problèmes des professeurs. Des billets retrouvés aux archives de l'archevêché de Rimouski, certains rapports au Surintendant de l'Education révèlent cet esprit d'entente et d'estime mutuel. Les témoignages des professeurs Fenouillet et Ernest Gagnon sont particulièrement révélateurs de la cordialité

47. Rapport au Surintendant de l'Education du Bas-Canada pour l'année 1859: Journal de l'Assemblée Législative, 1860, p. 31, pour l'année 1861, p. 10 et 118.

Victoriae Documents, Session n° 50A, vol 16, n° 9, ap. 43, p. 80-82

Journal de l'Assemblée Législative, Rapport au Surintendant de l'Education pour l'année 1866, p. 20.

Idem, pour l'année 1863-64, p. 15 à 17.

48 Ernest Gagnon, Souvenirs intimes, Enseignement primaire, livraison d'avril 1907, vol 8, p. 503.

des relations qui existaient entre eux et leur principal. C'est le même témoignage qui se retrouve dans les volumineuses liasses de lettres conservées aux archives de l'archevêché de Rimouski. Ces lettres qui proviennent d'anciens élèves du Séminaire et d'ailleurs, et d'ex-professeurs dirigés par Monseigneur Langevin rendent le même son: la confiance et la gratitude envers celui qui se donna à eux dans la bonne comme dans la mauvaise fortune.

Monseigneur Langevin ne se contente pas d'apprécier ses collaborateurs: il les veut bien vus de l'autorité supérieure. Ainsi, dans son rapport de 1863, au Surintendant, il fait l'éloge du professeur Lacasse, en 1864, celui du professeur d'anglais, Daniel McSweeney. Souvent il fait ressortir la compétence et le dévouement de Monsieur Fenouillet et fait un bel éloge de celui qui a fini d'user sa vie à l'école normale. Il souligne souvent le tact et la compétence, la distinction et le sens artistique du professeur Ernest Gagnon, fait ressortir l'oeuvre obscure de l'abbé Damase Matte, son assistant, il loue le sens pédagogique de MM. Toussaint et Ferland, le talent de l'architecte Lecours, et il prédit une carrière fructueuse au jeune musicien irlandais M. Tuohé qui remplace E. Gagnon pendant le séjour de ce dernier en Europe.⁴⁹ Il apprécie encore l'appui que lui donne M. Biron, le maître d'étude et se réjouit

⁴⁹ Ces détails ont été puisés surtout dans les rapports mentionnés à la page précédente.

du beau travail de formation que font les Ursulines auprès des normaliennes:

Il est consolant de voir les futures institutrices de la jeune génération dans notre patrie formées par des mains si habiles et si saintes.⁵⁰

Plus tard, quand il a son mot à dire au Conseil de l'Instruction publique, il s'oppose de toutes ses forces à la loi qui resta heureusement à l'état de projet, et qui visait l'uniformité des livres. Il sait que les professeurs des écoles normales sont qualifiés pour en composer de très pratiques et que ce serait les léser et étouffer les talents que de vouloir couler tout le monde dans le même moule. Aussi, en 1871, obtiendra-t-il que le Conseil "mette au concours la composition d'une série graduée de livres de lecture catholiques adaptés aux besoins de l'époque".⁵¹ Il est, semble-t-il, le premier en date à réclamer une échelle des salaires pour les professeurs.⁵²

L'abbé Langevin ne se contentait pas d'établir une étroite collaboration avec ses professeurs, mais il voulait une même collaboration entre les autres maisons d'enseignement, entre les écoles normales, en particulier. Ses rapports avec l'école normale Jacques-Cartier sont courtois, officieux et témoignent d'une grande largeur de vues.

50 et 52. Journal de l'Assemblée Législative, Victoriae Documents, Session 50A, 1860, rapport du Surintendant, 15 août, 1859.

51. Boucher de la Bruère, Le Conseil de l'Instruction publique et le Comité catholique, pp. 39, 55, 65.

Pour sauvegarder la bonne entente entre les professeurs et entre les institutions, il reste, autant que faire se peut, à l'écart des discussions et des polémiques vives de l'époque. Ainsi, l'abbé Langevin, si intéressé pourtant, aux humanités semble se tenir complètement à l'écart dans la querelle des humanistes canadiens. Il se contente de recommander les ouvrages de Monseigneur Gaume pour l'enseignement de la religion et de recevoir l'abbé Alexis Pelletier dans son diocèse lorsque tout va mal pour lui dans celui de Québec. Il devait sympathiser avec cet homme tout d'une pièce et qui défendait une cause qu'il considérait comme sainte,⁵² mais il semble bien lui avoir donné accès dans son diocèse pour rendre service à Monseigneur Baillargeon. Il ne tarda pas, du reste, à constater que sa recrue avait beaucoup de voile et ne maîtrisait pas toujours le gouvernail. Il est vrai que le pauvre abbé était à bout de nerfs quand il reçut l'hospitalité de Monseigneur Langevin. Mais passons. Il suffit qu'il ait essayé de faire du bien à l'un et de calmer les autres.

Où l'abbé Langevin puisait-il sa persévérance à travailler avec enthousiasme à la cause de l'éducation quand il y avait tout à faire. Comment expliquer sa tenacité à trouver une formule qui convienne à l'école primaire et à l'école

⁵² Séraphin Marion, Les Lettres canadiennes d'autrefois, tome VI, Querelle des Humanistes Canadiens au XIX^e siècle, pp 173, 175, 176.

normale? Qu'est-ce qui tenait son esprit d'initiative en alerte et à l'affût de tout progrès de bon aloi? L'intensité de sa vie intérieure et son zèle des âmes lui dictaient sans doute cette attitude vis à vis de l'éducation. Mais d'autres furent peut-être plus zélés et plus parfaits que lui sans exercer une influence aussi considérable sur la jeunesse et sur l'organisation de l'instruction primaire. Le secret de cette influence ne serait-il pas plutôt son amour véritable de la jeunesse qu'il accepta totalement, avec ses vertus et ses défauts, avec ses orages et ses promesses, un peu comme Jean Bosco, Lacordaire et Dupanloup le faisaient pour la jeunesse d'Europe? Et pour soutenir cet amour, une idée-force devait donner le ton à l'oeuvre de Langevin.

La foi en l'homme a peut-être été la clef de son dynamisme en éducation comme la foi en Dieu et en ses représentants semble avoir été le soutien de sa charité envers le prochain. Il a eu foi aux baptême qui régénère l'homme. Il a cru aussi à la faiblesse originelle. Et cet homme fort et faible, à la fois, il l'a considéré comme candidat au ciel et partant perfectible. Et précisément à cause de cette connaissance intuitive et expérimentale des ressources latentes et des limites de la jeunesse, il lui a demandé beaucoup et lui a donné plus encore. Il lui a demandé une fidélité totale au devoir et lui en a donné l'exemple. Et s'il a aimé la jeunesse et les hommes en général, au point de se laisser jouer parfois,

car on a abusé de sa bonté de coeur--il en a été aimé et écouté. Bon nombre d'éducateurs se sont inspirés de lui. Les Magnan, les Ahern, les Gagnon, Elisabeth Turgeon et plusieurs prêtres de son diocèse l'ont suivi. On le retrouve dans les prêtres octogénaires ou nonagénaires du diocèse. Ses successeurs ont compris et utilisé ses méthodes d'éducation populaire et d'éducation de l'enfance. Ils ont continué son oeuvre avec une remarquable unité; ils l'ont amplifiée comme il l'eût fait lui-même, en s'adaptant aux besoins des temps.

Le Courrier du Canada disait à la mort de Monseigneur Langevin:

Sa mémoire vit dans les coeurs de ceux qui l'ont aimé, qui ont apprécié en lui le grand évêque, le saint prêtre, l'ami de l'éducation, le protecteur des pauvres et de la jeunesse.

Ceux qui l'ont connu disparaissent vite. Pour la masse il est un inconnu et cependant les éducateurs apprendraient encore bien des choses à son contact. L'éducation est en train d'évoluer très vite au Québec. Il ne serait peut-être pas hors de propos de consulter cet homme au virage prudent alors que nous sommes à un tournant qui peut déboucher sur une route périlleuse ou sur une impasse. Le chapitre suivant essaiera de le présenter comme théoricien de l'éducation, architecte de notre système scolaire et auteur d'un traité dont on a pu dire: "Sa pédagogie est bien le reflet de ce qu'il a enseigné."⁵³

⁵³ Lettre de Mère Saint-André, Supérieure des Ursulines de Québec, conservée aux archives de l'archevêché de Rimouski.

CHAPITRE III

LANGEVIN THEORICIEN DE L'EDUCATION.

*Influences
de l'Europe
primaire
supérieure
Rolin*

Les contributions humaines, qu'elles appartiennent à la sphère religieuse ou profane, portent les caractères propres de l'époque qui les réclame. Elles répondent d'abord aux besoins ou aux exigences de telle période et de tel milieu et ouvrent ensuite des perspectives sur l'avenir.

L'abbé Jean Langevin est devenu théoricien de l'éducation par nécessité. Il a d'abord répondu à un devoir professionnel, puis à l'un des besoins les plus urgents de l'éducation primaire en voie d'organisation vers la cinquantaine du dix-neuvième siècle. Sa contribution devait contribuer à la cohésion, à l'unité et à la classification des principes, des directives et des méthodes d'enseignement au primaire élémentaire et supérieur.

Langevin a été un praticien avant tout. Sa théorie est fille de l'expérience. Larousse définit le terme praticien comme suit: personne qui exerce son art et en connaît les procédés pratiques. Et en terme de sculpture: ouvrier qui dégrossit l'ouvrage et qui le met en état d'être achevé par l'artiste.

Il semble bien que ce soit là le rôle de Langevin. Il expose la théorie dont il a fait une longue et minutieuse application dans l'exercice de sa carrière d'éducateur. Comme premier théoricien de l'éducation en date, au pays, il a tâché

de dégrossir l'ouvrage. Il a permis aux artistes qui sont venus après lui et à ceux qui viendront, puisque l'éducation est toujours en marche, de perfectionner les théories de l'éducation et de les adapter aux conditions de temps et de milieu.

1.- REPONSE A L'UN DES BESOINS DE SON TEMPS.

L'abbé Langevin voulait d'abord remplir un devoir professionnel en publiant son ouvrage. Les élèves de l'école normale n'avait aucun manuel pédagogique à leur portée et il leur en fallait un qui fut adapté par la suite par les autres écoles normales du Québec. Mais l'abbé Langevin avait d'abord pensé à ses élèves de l'école normale Laval.

L'un des besoins primordiaux de l'éducation primaire chez nous à cette époque était bien la littérature pédagogique. Les éducateurs expérimentés et les débutants dans la carrière la réclamaient et plus encore, les nombreux titulaires qui n'avaient pas reçu de formation professionnelle. Grâce à l'outil pratique qu'offrait l'abbé Langevin, on pourrait ordonner principes et directives pédagogiques, charpenter un programme, dresser des horaires et établir une unité relative dans les méthodes. L'ouvrage de l'abbé Langevin offrait à certains titulaires une méthode tout court pour remplacer celle du petit bonheur.

A.- Absence de littérature p é d a g o g i q u e. Il n'existait pas alors de littérature pédagogique proprement

canadienne. Joseph-François Perreault, surnommé le "Père de l'Education du peuple canadien" avait bien laissé ses Instructions. L'ouvrage, bien que plus ou moins organisé, représentait néanmoins un effort très louable. Il ne pouvait tout de même pas servir de guide aux éducateurs. Les Frères des Ecoles chrétiennes qui venaient tout juste d'arriver au pays avaient sans doute leur directoire pédagogique, mais il leur appartenait. Il en était de même de l'héritage pédagogique des Ursulines et des Dames de la Congrégation, il restait leur bien. Mais les autres? Leur faudrait-il toujours marcher à tâtons?

L'abbé Langevin n'était pas homme à maudire les ténèbres et les taillis sans essayer d'allumer sa lanterne et de se frayer un chemin. Il n'y avait pas de route d'ouverte. Comme ses confrères, les prêtres-colons, il en frayerait une. Et ce n'était pas sans un véritable besoin.

Quelques témoignages diront si l'ouvrage pédagogique de l'abbé Langevin arrivait à point nommé. Voici l'appréciation du Dr J.-B. Meilleur, Surintendant de l'Education.

Au moyen de cet excellent traité, l'enseignement normal peut être donné plus facilement aujourd'hui dans le pays qu'auparavant. A l'aide de ce livre nos institutions supérieures d'éducation pourraient plus ou moins se charger de l'enseignement normal avec succès...L'usage universel de ce traité mettrait à l'unisson la méthode et les principes des sciences usuelles dans l'enseignement non seulement de nos écoles normales, mais encore dans nos écoles primaires comme dans nos institutions supérieures d'éducation. Chacune dans son espèce agirait dans une manière conforme à la pratique suivie en même temps partout ailleurs dans le pays et il en résulterait une harmonie effective.¹

Et le Journal of Education appuie le jugement de l'auteur du Mémorial de l'Education du Bas-Canada:¹

The present treatise, the most important work of the kind that has issued from the Canadian Press, is designed to accomplish this special purpose (to impart the knowledge of a technical nature to the learner) and to supply a want long felt, (c'est nous qui soulignons) in the particular development of our public school system to which it is devoted.²

Si les officiers supérieurs de l'Instruction publique se réjouissaient de la contribution de l'abbé Langevin à la littérature pédagogique, les officiers subalternes n'en étaient pas moins satisfaits. Ainsi, les inspecteurs Prémont et Bégin, en particulier, réclament la distribution gratuite de l'ouvrage pour le bénéfice du personnel enseignant et des curés visiteurs des écoles.

La seconde suggestion, dit l'inspecteur Bégin, serait que le Département fournisse gratuitement à chaque instituteur un traité de pédagogie qui serait la propriété de l'école et qui ferait partie des archives. Monsieur l'inspecteur Prémont dans son dernier rapport fait cette suggestion et propose l'adoption du livre de Monseigneur de Rimouski traitant de cette matière...je suis persuadé que ce serait un véritable trésor pour le maître désireux de se signaler dans l'enseignement.³

En 1945, l'ouvrage n'était pas encore tellement désuet, puisque le Normalien, organe de l'Ecole normale Laval, déclarait:

-
1. Mémorial de l'Education du Bas-Canada, p. 276.
 2. Journal of Education, Vol IX, Jan. 1865, No 1.
 3. Journal de l'Assemblée Législative, Appendice No 1, Rapport des Inspecteurs d'école pour l'année 1876-77.

C'est en 1865 que le Cours de Pédagogie ou principes d'éducation, par Jean Langevin, prêtre, vit le jour. C'était, croyons-nous, le premier ouvrage du genre entrepris par un auteur canadien de langue française... Il y a encore intérêt, je le répète, pour tous ceux qui s'occupent de formation de l'enfance, à parcourir le Traité de Monseigneur Langevin, qui semble n'avoir omis aucun détail de ce qui peut aider un maître dans une école, ni les mille et un points se rapportant à l'aménagement d'une école, de même qu'aux qualités qu'une institutrice doit posséder, pour faire un succès de sa carrière.⁴

Une étude sommaire de l'ouvrage permettra de constater ce que Monseigneur Langevin transmettait de la tradition pédagogique catholique aux instituteurs de chez nous, et quels aperçus originaux il présentait.

B.- Tradition p é d a g o g i q u e chrétienne, présentée à l'éducateur canadien. Le corps professoral canadien avait donc besoin de littérature pédagogique. Cette littérature attendue devrait être saine et capable d'immuniser la classe enseignante contre les théories libertaires que le gouvernement français allait bientôt essayer d'injecter sournoisement dans notre organisme scolaire. Il fallait présenter à la relève qui aurait à lutter contre des théories fausses et creuses, il est vrai, mais susceptibles quand même d'entamer l'orthodoxie de notre enseignement, le sujet de l'éducation tel que compris par la tradition catholique.⁵

4. Le Normalien, Vol Vlll, N° 1, livraison de novembre 1945, p. 3.

5. La présence de A. A. Dorion dans les ministères qui se succédèrent entre 1861-64, était déjà une menace sérieuse. De plus, certains éléments ultra-libéraux approuvaient les mesures éducationnelles prises par le gouvernement de Louis-Philippe, en attendant d'applaudir à celles du gouvernement Jules Ferry.

Le Révérend Père Georges Simard, O. M. I. a brossé de façon magistrale le portrait du sujet de l'éducation tel que conçu par le catholicisme:

Le voilà donc l'homme tel que la création, la chute et la rédemption l'ont fait. Il est faible, mais il peut devenir grand...si seulement son coeur encore divinisable ose vouloir escalader le ciel.⁶

C'est bien cette conception orthodoxe du sujet de l'éducation qui hantait l'âme de Langevin éducateur et qui lui fournira l'idée-force de sa carrière. Idée que développe son Traité de pédagogie et que l'on retrouve dans tous ses écrits pédagogiques et qu'il concrétise dans les oeuvres qu'il lance ou soutient. Le théoricien a foi aux possibilités humaines et divines du baptisé comme à ses limites. Il espère en ce désir d'ascension qui sommeille au coeur de tout baptisé et sur lequel il peut tabler pour l'éduquer. Enfin, il aime l'être divinisable qu'est le baptisé, au point de croire lui aussi, pouvoir synthétiser l'éducation dans "la culture de la charité."⁷ C'est bien ce que découvrirait dans l'oeuvre pédagogique de Langevin un des grands éducateurs canadiens du temps, Mgr L. Méthot. Le recteur de Laval lui écrivait, le 23 décembre 1864, pour accuser réception⁸ ✕

6. Rév. Père Georges Simard, O. M. I., Pour l'Education dans un Canada Souverain, p. 29.

7. Idem.

8. Archives de l'Archevêché de Rimouski.

J'étais en train de me délecter dans les Mémoires du Chanoine Schmid, lorsque votre gracieux envoi m'est parvenu. Vous connaissez cet amant passionné du jeune âge, le protecteur éclairé de la respectable classe des instituteurs.

Votre zèle, Monsieur, pour les progrès de l'instruction primaire et vos succès dans la conduite de l'Ecole normale établissaient déjà plus d'un rapport entre vous et le restaurateur des écoles en Allemagne. Votre Cours de Pédagogie vous donne un nouveau trait de ressemblance avec cet homme vénérable qui a laissé tant d'ouvrages utiles à l'usage des enfants et des maîtres...

Votre livre a sa place toute marquée dans la bibliothèque de nos professeurs car ils pourront aussi faire leur profit des excellents conseils que vous y donnez aux instituteurs.

Pour ce qui regarde surtout la direction morale des élèves, ils y trouveront en résumé ce que Monseigneur Dupanloup et nos autres maîtres ont écrit de mieux.

Si Langevin seconde les idées de son contemporain, Mgr Dupanloup avec lequel il a plus d'un trait de ressemblance, il semble encore plus partager les idées de Saint Jean-Baptiste de la Salle sur la fonction des Ecoles normales. Il connaissait vraisemblablement la Conduite des Ecoles car ses conseils relatifs à la conduite publique et privée des instituteurs ressemblent assez aux directives lasalliennes, tout en demeurant personnelles. Ces directives sont données en fonction du milieu canadien de l'époque, en fonction aussi des problèmes spécifiques de l'école canadienne et de ceux que peut avoir à solutionner un instituteur isolé en milieu neuf et pauvre.

Comme de la Salle, Langevin appuie beaucoup sur la lecture et la calligraphie. A d'autres points de vue, il se

9. Cours de Pédagogie, Ve partie, p. 199 à 231.
 10. Idem, p. 61 à 73, 74 à 78.

rapproche surtout de Rollin. Comme ce dernier, il multiplie les exemples dans son Traité,¹¹ il entre dans mille et un détails que nous ne retrouvons malheureusement pas dans les savants traités de nos jours. Ces mises en garde, ces petits trucs pédagogiques,¹² ces moyens pour assurer la discipline préventive faisaient certainement éviter aux débutants plus d'une maladresse. Il ressemble encore à Rollin par l'insistance qu'il met sur l'étude du français et sur le programme des humanités en général.¹³

Avec Dupanloup, il affirme que l'enseignement de la religion est "l'oeuvre des oeuvres". Comme Dupanloup également, il conseille le respect de l'enfant: respect de sa liberté, de sa nature qu'il faut aider et non forcer, respect de ses facultés intellectuelles et morales qu'il faut développer et fortifier, respect de sa personnalité dont il faut favoriser l'épanouissement. Il conseille une certaine latitude, une certaine liberté de mouvement, inhérente à la nature de l'homme, et surtout à celle de l'enfant.¹⁴

Alors que Jean Bosco à Turin fait l'essai de sa pédagogie préventive, l'abbé Langevin affirme que la discipline est "la partie essentielle dans la direction d'une école", qu'il

11 et 12. Cours de Pédagogie, p. 79, p. 81 à 111.

13. Idem.

14. Cours de Pédagogie, p. 147

faut à tout prix l'établir, la maintenir si elle existe, ou la rétablir quand elle fait défaut. Langevin est loin d'être un tenant de la discipline matérielle ou militaire. La discipline qu'il préconise est celle qui "modère et dirige l'esprit et le coeur, aussi bien que le corps". Sa discipline est familiale, l'esprit de ses maisons est familial, un maître doit être comme "un père au milieu de ses enfants". "Ayez en vue leur bonheur temporel et éternel; qu'ils s'en aperçoivent, qu'ils en soient convaincus, et ils ne sauront rien vous refuser".¹⁵

2- Esquisse du Traité de Pédagogie.

Ce cours est bâti d'après un plan assez original. Il suit de très près la définition classique de l'orientation professionnelle, d'après la N. V. G. A.

"the process of assisting the individual to choose an occupation, to prepare for it, to enter upon it, to progress in it!"¹⁶

L'ouvrage comprend six parties. La première étudie la profession, sa nature, sa dignité, son importance et ses difficultés. L'auteur invite l'aspirant éducateur à étudier ses propres possibilités et ses limites. Il le fait pour ainsi dire, se mesurer avec la profession.

Dans la deuxième partie, l'élève pénètre au coeur de la profession. Il est mis en présence de la tradition pédagogique

15. Cours de Pédagogie, p. 147

16. Georges Myers. Principles and Techniques of Vocational Guidance, p. 3

catholique et humaine et invité à considérer attentivement l'aspect moral de l'éducation.

La troisième partie lui fait connaître les rouages du corps professoral dans une courte esquisse de l'histoire de l'Instruction publique au pays. Une fois ces rouages connus, il doit étudier les principes de base pour bien saisir la technique de la profession. De la technique générale, il passe à la technique spécialisée. Ces trois parties résument l'ensemble des connaissances requises avant d'entrer dans la profession.

Une fois l'entrée faite, il ne faut pas se fourvoyer ou se laisser leurrer par le premier venu. Il éclaire son candidat sur le droit scolaire et professionnel. L'instituteur doit faire plus que se maintenir dans son emploi, il doit y progresser, l'auteur lui en livre les secrets après lui avoir révélé celui d'y réussir.

Réussir et progresser dans un emploi est le moyen d'y être heureux. Dans la cinquième partie de l'ouvrage, l'auteur détaille les moyens préventifs pour ne pas perdre ce bonheur inhérent à la vocation et même d'augmenter et d'intensifier ce bonheur.

Puis, comme l'éducateur songe à la relève, il consacre la dernière partie de son ouvrage aux maisons de formation professionnelle dont il démontre la nécessité et l'importance pour la religion et le pays. Il en fait aussi connaître l'organisation et les règlements. Et comme les éducateurs, à leur

tour, devront orienter les élèves, la dernière partie de l'ouvrage vise l'orientation vers la carrière pédagogique et les professions libérales par le cours normalien ou classique.

On trouvera en appendice la table des matières du Cours de Pédagogie qu'il serait assez onéreux de parcourir en son entier à moins qu'on n'ait l'heureuse idée de l'étudier. Dans ce cas, l'intérêt qui en résulte fait oublier la rugosité du papier, la présentation assez peu invitante et la pauvreté de l'impression. Il vaut certainement la peine de repenser avec Langevin les grands principes de la pédagogie chrétienne, et il est très intéressant aussi de découvrir la contribution originale qu'il apportait à son temps sur lequel il était incontestablement en avance.

3- Aspects nouveaux de sa contribution: Comme auteur en pédagogie.

Vers 1850 et jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, en Amérique, du moins, on professait une sorte de culte de latrie envers l'examen oral. Langevin, pourtant très respectueux de la tradition n'en était pas moins progressif. Il devenait initiateur et précurseur pour la cause de la vérité, si besoin en était. Se rendant compte des limites et des inconvénients de l'examen oral, de son formalisme en particulier, il le remplace graduellement par l'examen écrit, mais pas complètement toutefois. Bien avant Horace Mann, le principal Langevin fait passer la moitié des examens par écrit à l'Ecole normale Laval,

il le dit dans un rapport au Surintendant de l'Instruction
publique.¹⁷

Langevin se révèle précurseur des staticiens par les tableaux nombreux et parfaitement exécutés qu'il a dressés dans ses rapports au Surintendant surtout. Ainsi, dans celui de 1863-64, le rapporteur mentionne:

"Suivent des statistiques fastidieuses pour nous, mais fort utiles pour le Surintendant qui les reçoit. Et il ajoute: Monsieur Langevin ne craignait évidemment pas le travail et le soin à y mettre.¹⁸

On bénit sa patience de compilateur quand on consulte les documents conservés à l'Archevêché de Rimouski et ses documents épiscopaux. On ne saurait le taxer d'exagération et de minutie pour sa persévérance à exiger des statistiques précises de la part de son clergé.¹⁹

Langevin théoricien se révèle précurseur par ses efforts en vue de promouvoir l'enseignement des sciences naturelles. Il insiste sur ce point dans son Traité de Pédagogie, dans ses rapports au Surintendant et dans ses écrits pour le Journal de l'Instruction publique. Il fut même chargé de la rédaction des articles scientifiques de ce Journal, pendant quelques années.

-
- 17. Journal de l'Assemblée Législative, Rapport au Surintendant de l'Instruction publique pour l'année 1858, No IX, p. 80
 - 18. Idem, Rapport pour l'année 1865-66, p. 20
 - 19. Mgr Jean Langevin. Circulaires au clergé, 20 avril 1876 et 2 février 1877, Vol. II. 6; VI-19; IV-36; IV-51; III-97; V-92; V-115; III-123; II-41, 1, Vol. 1 des Circulaires.

Langevin suivait probablement en cela son goût naturel pour les sciences exactes et l'exemple de son professeur, l'abbé Holmes. Mais il dépassa son professeur en ce sens qu'il vulgarisa l'enseignement scientifique au moyen de ses écrits et de ses cours aux normaliens, aux normaliennes et aux professeurs membres de l'Association des Instituteurs. Il se montre heureux quand on ses efforts et que ses élèves manifestent des dispositions pour la physique, la chimie, ou l'astronomie. Dans son rapport au Surintendant, il souligne les efforts des élèves dans ce sens chaque fois qu'il en a l'occasion. Ainsi, parlant des normaliennes, il remarque leur habileté à se servir des instruments de physique et des spécimens de minéralogie.

Les élèves ont montré des échantillons de leur savoir faire en fait de dessin linéaire et ont rendu un compte détaillé de leurs opérations. Ils et elles se sont montrés aussi très experts dans la manipulation des instruments de physique et très familiers avec les échantillons de minéralogie et de géologie. Il signale en outre que les filles ont présenté des expériences de physique bien faites et surtout bien expliquées. 20

Dans le rapport précité, il est question du dessin. Pendant son professorat au séminaire de Québec, l'abbé Langevin semble avoir donné beaucoup de temps à cette matière. Il possédait lui-même une connaissance assez approfondie du dessin, sans doute pour avoir fréquenté les artistes du temps: Cornelius, Kreighoof, Ant. Plamondon, Zacharie Vincent, Légaré, Hamel, etc,

20. Journal de l'Instruction publique, livraison de juillet 1861, p. 118.

qu'il pouvait rencontrer au Cénacle de Crémazie et à l'Institut.

Il avait inculqué cet amour de l'art à son élève, l'abbé Verreau, principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier. Tous deux donnaient alors une forte impulsion à l'enseignement du dessin dans le Bas-Canada. L'abbé Verreau était aussi un fervent des sciences naturelles et semble même avoir dépassé son maître dans ce domaine. Monseigneur Nantel, dans ses Pages historiques et littéraires en fait mention et considère l'abbé Verreau comme l'un des promoteurs du courant artistique et scientifique du temps.²¹ Or, l'abbé Verreau suivait de très près les directives de son ancien professeur et sans abdiquer sa forte personnalité, essayait de maintenir l'unité d'esprit, de méthodes et d'initiatives avec l'école normale Laval. Tous deux voyaient venir les réclamations prochaines des industriels et ne voulaient pas que le personnel enseignant fût pris au dépourvu. Bientôt, en effet, le Département de l'Instruction publique, sous la pression des financiers et du Conseil des Métiers, dut emboîter le pas et suivre le mouvement européen. Le dessin industriel était en plein essor en Allemagne, en Belgique et en France. Au Canada, on tomba dans l'exagération et le ridicule en réclamant trois heures de dessin par semaine dans les écoles primaires et par l'engouement pour la méthode Walter Smith.

21. Mgr Antoine Nantel, Pages historiques et littéraires, p. 202 et suiv.

Pour se tenir à la page, et c'était bien le désir de Monseigneur Langevin qui continuait toujours de s'intéresser à l'Ecole normale Laval, l'abbé Chandonnet, successeur de l'abbé Langevin, envoya l'abbé Chs Lefevre en Europe, pour y étudier²² les méthodes de dessin les plus courantes en Angleterre, en France et en Belgique. Cela se passait en 1876. A cette époque, Monseigneur Langevin inculquait ses théories sur le dessin et les sciences naturelles aux Petites Soeurs qu'il formait pour le service de l'école primaire. Les cahiers conservés aux archives des SS. de N.-D. du S.-Rosaire illustrent bien la sûreté des théories du professeur et le succès des élèves qui s'en inspiraient.

L'abbé Langevin, dans ses écrits pédagogiques énonce les théories de la motivation avant la lettre. Dans son rapport de 1861, par exemple, il donne un exemple concret de l'importance de la motivation dans l'enseignement.²³ Et si l'on scrute ces ouvrages, on se rend compte qu'il avait des lumières sur les différents services de l'orientation professionnelle, sur ceux du placement, de l'étude de la personnalité et du Follow-up, surtout. Il y fait allusion dans presque tous ses rapports au Surintendant, entre 1857-67. Dans son Traité de Pédagogie, il donne des moyens très pratiques pour faire

22. J. P. O. Chauveau, L'Instruction publique au Canada, Vol 1, page 152 et suiv.

23. Journal de l'Assemblée Législative, Rapport du 15 novembre 1861, Art. IX, p. 80.

l'inventaire de la personnalité de l'enfant.²⁴ Il résume ainsi le chapitre sur le caractère:

"En un mot, l'instituteur doit se mettre en état de dresser un catalogue de ses écoliers, avec le caractère, les penchants, les dispositions de chacun.

Et quand un éducateur s'est intéressé à ce point à son élève, il ne peut manquer de le suivre dans la vie et d'essayer de lui aider de toutes manières. D'où nécessité d'une sorte de service de placement et de Follow-Up. Monsieur G.E. Marquis, ancien élève de l'abbé Langevin y fait allusion dans ses souvenirs,²⁵ et l'abbé Langevin dans son rapport pour l'année 1862,²⁶ fait l'apologie de l'initiative qu'il a prise de suivre ses élèves après leur sortie de l'Ecole normale. Cette apologie laisse supposer que ses idées là-dessus ne rencontraient pas l'approbation générale.

Langevin théoricien ouvre encore bien d'autres perspectives sur l'avenir et déblaye le champ pour les chercheurs, préparant ainsi du travail pour les artistes de l'éducation au 20ième siècle. Mais c'est peut-être comme veilleur, que le théoricien donna ses meilleurs contributions à l'éducation chez nous.

-
- 24. Jean Langevin, Cours de Pédagogie, p. 30-35
 - 25. Journal de l'Instruction publique, livraison de février-mars 1867.
 - 26. Journal de l'Assemblée Législative, Rapport au Surintendant de l'Education pour le Bas-Canada, 1862, p. 20.

L'abbé Langevin, devait par la force des choses, exposer ses théories en public et les défendre publiquement aussi. Le dix-neuvième siècle canadien, passé la cinquantaine se mit à évoluer rapidement dans tous les domaines. Les courants bons et mauvais qui travaillaient la société européenne s'infiltraient dans notre jeune société. Or, notre pays était mal ou point immunisé contre la fièvre européenne. La chose politique, la situation socio-économique, l'éducation, voire même la religion en subirent les conséquences. Il fallait dans tous les domaines menacés, des vigies capables de lancer à temps le cri d'alarme, d'exiger le mot de passe, de donner le coup de barre et de prévenir les virages malheureux. A cause de son élévation à l'épiscopat et de la marche rapide des événements, à cause de sa forte personnalité et de sa compétence reconnue, Mgr Langevin allait devenir l'un des veilleurs les plus vigilants. Ses saines théories sur l'éducation allaient prévenir des maladresses et des imprudences dans l'édification de notre système scolaire et préparer les éducateurs à lutter efficacement.

Nous le verrons à l'oeuvre comme directeur de l'Association des Instituteurs, comme membre du Bureau des examinateurs, Nous essaierons de trouver quelles théories il exposa comme membre du Conseil de l'Instruction publique, comme architecte du Comité catholique. Il serait très intéressant d'étudier ici ses idées comme surveillant d'office de l'enseignement universitaire. Pour garder l'unité il vaut mieux renvoyer cet

exposé au chapitre suivant.

3- Le conseiller des éducateurs.

A.- Les I n s t i t u t e u r s -- Les instituteurs catholiques avaient formé une association dès 1845. Cette association vivota jusqu'à la fondation des écoles normales. Mgr Horan l'avait réveillée. Son successeur devait lui donner une impulsion assez forte pour préparer les instituteurs à mener sûrement leur association professionnelle et à défendre leurs droits au besoin. L'initiative arrivait à son heure.

L'abbé Langevin préside la quatrième réunion de l'association au début de son principalat. Il conduit son auditoire au coeur du problème:

Monsieur Langevin, dans une longue allocution fait ressortir les avantages, pour le corps enseignant, d'une association nombreuse et suggère divers moyens propres à exciter l'émulation des instituteurs.²⁷

Et l'un de ces moyens, c'est le perfectionnement professionnel par l'étude. Les cours de perfectionnement pour les instituteurs datent donc de cette période.

Il voulut bien en outre offrir à l'association de donner diverses leçons sur la chimie, la physique et d'autres leçons qu'il accompagnerait d'expériences aussi instructives qu'attrayantes.

Rendre l'enseignement agréable et attrayant est l'un des principes de base dans la pédagogie de Langevin.

27. Journal de l'Instruction publique, Vol 2, no 5, livraison de mai 1858, p. 124 et page 160, 21ème colonne.

Le conseiller directeur songeait aussi à trouver une solution aux problèmes matériels avec lesquels les instituteurs étaient aux prises: ²⁸ question de salaire, de conditions de travail et d'avancement, etc.

Pour obtenir gain de cause, il leur conseille de se liguer. Une association nombreuse a plus de poids auprès des autorités gouvernementales. Il leur donne des notions de droit scolaire et rural et les engage, dès la 9ième réunion à exiger le cautionnement des secrétaires-trésoriers dans les municipalités et l'examen soigné et détaillé des comptes par l'inspecteur d'écoles. C'était attaquer le mal à la racine, car les instituteurs se voyaient fréquemment privés de leurs salaires par la mauvaise foi ou la négligence de ces secrétaires. Il amène les instituteurs à réclamer du Surintendant une autre mesure salubre: exiger des inspecteurs un rapport annuel sur la situation de chaque municipalité scolaire. C'était un moyen indirect mais efficace pour obtenir de meilleures conditions de travail et des possibilités d'avancement.

En somme, c'était la théorie du syndicat professionnel que l'abbé Langevin essayait d'inculquer avant la lettre, à ces instituteurs désireux de s'épauler pour réussir et se protéger contre les empiètements toujours possibles. Le directeur essayait de solutionner des problèmes professionnels

28. Journal de l'Instruction publique, livraison de mars 1859, p. 46.

canadiens à la lumière des événements européens.

Dans ces réunions, l'abbé Langevin infusait encore ses théories relativement aux rapports entre parents et maîtres, sur les modes d'examens, (6ième conférence, mars 1859,) sur les punitions, (8ième conférence, août 1859).

Le directeur de l'Association ne se contentait pas de placer ses instituteurs en face de leurs devoirs, de leurs problèmes, des dangers inhérents à leur fonction, des réclamations à faire. Il les formait à la discussion effective et courtoise. En repassant les questions primordiales de la pédagogie: principes, méthodes, administration, discipline, etc, il leur donnait une méthode de discussion basée sur la logique. Les questions une fois traitées étaient ensuite classées, synthétisées, puis on rédigeait un rapport succinct, lucide et très précis. Les instituteurs se préparaient ainsi à étudier leurs problèmes sous tous les angles et à dresser un mémoire cohérent, éloquent, capable de leur donner gain de cause. Sa sollicitude s'étendait à une autre classe d'éducateurs.

B.- Les i n s p e c t e u r s.-- Devenu évêque, Mgr Langevin continua de protéger les instituteurs et il se montra également le conseiller et l'ami du corps inspectoral en train de se constituer.

Les inspecteurs d'écoles n'étaient pas encore assez nombreux pour fonder une Association, mais il semble bien que Mgr Langevin y ait songé. En attendant, il les protégeait de son mieux.

C'est lui qui, à la session du 27 mai 1876, du Comité Catholique propose la formation d'un sous-comité pour l'étude des problèmes de l'inspection et d'enquêter sur les systèmes d'inspection des écoles en Europe. Ce comité, après enquête élaborerait ensuite un plan d'inspection adapté aux besoins de notre pays. Au cours de la même session, il réclame une indemnité pour les inspecteurs catholiques chargés d'une tournée d'inspection spéciale dans les institutions d'enseignement supérieur. On ne songeait évidemment pas à rétribuer les inspecteurs pour ce travail supplémentaire.

Et le 13 octobre 1877, il propose d'employer le surplus des crédits du Comité catholique de l'Instruction publique pour acheter du matériel scolaire et augmenter le traitement des inspecteurs d'écoles. Il propose à la législature de voter un budget suffisant pour assurer un meilleur salaire et une²⁹ caisse de retraite aux instituteurs et aux inspecteurs.

Puis, aux jours mouvementés du gouvernement Joly, on veut gagner une élection sur le dos de l'inspection condamné³⁰ à disparaître. Le moyen de gagner le point, justifier le renvoi d'office du cabinet Boucherville. Et quand Langelier propose de confier l'inspection aux curés, Mgr Langevin qui ne prisait pas les doctrines politiques de ce monsieur, réclame

29. Rapport du Comité catholique de l'Instruction publique pour les années correspondantes.

30. Idem, séance du 2 février 1883, p. 384.

avec son métropolitain, Mgr Taschereau, le maintien en office de l'Inspectorat et se déclare contre la proposition qui ferait du prêtre un fonctionnaire civil sur lequel les radicaux pourraient ensuite mordre à belles dents et incriminer l'Eglise d'immixtion indue dans les affaires civiles.³¹ Heureusement pour les inspecteurs, le ministère fut renversé. Mais en 1883, la question reparaît à l'ordre du jour. On veut, cette fois, non pas supprimer, mais diminuer les membres du corps inspectoral. A la séance du 20 mai, le sous-comité que préside Monseigneur Langevin déclare qu'il faudrait augmenter le nombre des inspecteurs et les rémunérer de façon juste et convenable.

C.- Les e x a m i n a t e u r s.-- Comme membre du Bureau des Examineurs, l'abbé Langevin seconde encore les inspecteurs en obtenant que les examens se passent de façon plus licite et légale. Il demande l'établissement de nouveaux bureaux et apprend aux examinateurs l'art d'interroger. Cela se fait délicatement, au moyen de questionnaires qu'il dresse sur les différentes matières du programme. Il prépara ainsi une synthèse de l'Histoire du Canada. Cette série de tableaux fut aussi utile aux élèves qu'aux examinateurs.

Enfin, en 1867, l'abbé Langevin remettait ses charges de directeur de l'Association des Instituteurs, de principal

31. Boucher de la Bruère, Le Comité catholique et le Conseil de l'Instruction publique, p. 105.

et de membre du Bureau des examinateurs à l'abbé Chandonnet.

Ce dernier trouve à l'Ecole normale et dans l'Association:

Une organisation forte, un ordre parfait, une impulsion puissante donnée vers le bien et vers la science, faciles à constater.³²

Le 20 août 1869, le ministre J.-O. Chauveau invitait Monseigneur Langevin à faire partie du Conseil de l'Instruction publique, en vertu d'un arrêté ministériel du 5 août.³³

4- Au Conseil de l'Instruction publique.--

Pour mieux apprécier l'âpres et le réalisme des théories du nouveau conseiller des officiers de l'Instruction publique, un raccourci de la situation scolaire s'impose.

La première loi scolaire du Bas-Canada fut celle de 1801: l'Institution Royale. Elle eut au moins le bon résultat de démontrer l'impossibilité de baser le système d'éducation sur la neutralité. En 1824, on enrégistrait un progrès. Les fabriques étaient autorisées à ouvrir des écoles en vertu de la loi des Ecoles des Fabriques. Le principe des écoles confessionnelles se trouvait admis. Le système scolaire avait pour base non plus la neutralité, mais la paroisse qui avec sa trilogie de pouvoirs pouvait assurer et contrôler le rendement

32. L'abbé Tho. Chandonnet, Journal de l'Instruction publique, Rapport au ministre de l'Inst. publique, 8 janv. 1869.

33. Archives de l'Archevêché de Rimouski. Lettre de l'Honorable J.-O. Chauveau, 30 août 1869.

scolaire. Lord Dalhousie, en voulant solutionner le problème à la barbe de Downing Street et au détriment du bien général, avait tout de même donné, quoique à longue échéance, l'idée de deux comités de l'Instruction publique. Plus tard, les deux Institutions royales de Dalhousie se transformeront en Comité catholique et en Comité protestant de l'Instruction publique.³⁴ Mais comme les paroisses étaient très pauvres, les écoles de Fabrique ne se développaient pas rapidement. Le Gouvernement décida alors d'aider les paroisses. Ce fut l'ère des écoles de l'Assemblée législative, qui dura jusqu'en 1836. Puis survinrent les troubles de 1837 suivis d'un état de stagnation pour l'école, jusqu'en 1841. A cette date, une législation maladroite plaça les écoles sous le contrôle des conseils municipaux de comtés et instituait la taxe scolaire. Les thuriféraires du régime parlementaire se réjouirent fort de centraliser ainsi l'autorité scolaire, pendant que les contribuables maudissaient la taxe scolaire plus que le danger réel du nouveau système. Cette loi eut le bon effet de réveiller la minorité religieuse et de l'engager à s'organiser séparément.

Enfin, en 1846, l'adoption du système scolaire basé sur les commissions scolaires paroissiales, fut de la part de Lafontaine, Taché et Morin "un acte de haute politique

34. Boucher de la Bruère, Le Comité catholique et le Conseil de l'Instruction publique, pages 38 à 63.

administrative et de patriotisme éclairé".³⁵ Pour compléter cette sage mesure, on établit l'inspection en 1851. La naissance des écoles normales suivit en 1856, en même temps que s'esquissait un projet de Conseil de l'Instruction publique qui ne vit vraiment le jour qu'en 1859. Monseigneur Langevin ne fut appelé officiellement à en faire partie qu'en 1869, mais il fut conseiller des Conseillers avant cette époque. L'attitude qu'il tint lors du projet de Confédération le prouve. Avant d'exprimer publiquement son idée dans un mandement, il en avait fait part aux principaux intéressés. Il voyait, dans ce projet la possibilité pour les Canadiens-français de légiférer en matière d'éducation, aussi secoua-t-il l'apathie populaire dans son mandement du 13 juin 1867 qui eut un retentissement extra-diocésain.

Alors que Monseigneur Langevin entre au Conseil de l'Instruction publique, la législation de 1869 confirme la nature confessionnelle et religieuse des écoles. Il en profite. Entre 1857 et 1859, l'abbé Langevin s'était familiarisé avec les rouages du Conseil et il semble bien avoir joué un rôle dans la préparation du projet de loi de 1859, (17 décembre) et il avait immédiatement compris les lacunes de l'organisation du Conseil. En attendant d'avoir le droit de parler, il aide

35. Détails puisés dans l'ouvrage Le Comité catholique et le Conseil de l'Instruction publique, de Boucher de la Bruère, pages 36 à 63.

ce même conseil à préparer les règlements concernant la régie et le cours d'études des écoles normales. Nous n'avons pu trouver aucun document officiel pour appuyer cette assertion, mais si l'on compare le règlement et le mode d'administration de l'école normale dès 1858, on constate facilement qu'il y a peu de différence, s'il y en a, entre les règlements officiels et ce qui se pratiquait déjà à l'école normale Laval, sous la direction de l'abbé Langevin. De plus, on retrouve bon nombre des mesures disciplinaires et des classifications préconisées par le comité, dans le cours de pédagogie que l'abbé Langevin donnait déjà en 1858.

Et quand, vers 1875, il est question d'amender de nouveau la loi de l'Instruction publique, Monseigneur Langevin qui surveille attentivement les événements d'Europe et qui garde fidèle souvenir du passé fait preuve de sagacité en suggérant, en exigeant même des mesures propres à prévenir des "questions scolaires" aigües pour l'avenir. Langevin est du siècle qu'ouvrit le centralisateur Napoléon et qui vit à l'oeuvre Bismark et Cavour. Il prévoit que tôt ou tard, on aura à combattre au pays des idées ou des systèmes à la Ferry. Avec son intuition et sa connaissance des hommes, il prévoit et redoute la crise de "rougisme" qui ne devait pas tarder à éclater et à donner ses fruits.

Monseigneur Taschereau est inquiet lui aussi et en novembre 1875, il écrit à Monseigneur Langevin pour lui demander

nettement son opinion sur les projets d'amendement en cours.

Il fait alors de très pertinentes mises au point. Ainsi pour éviter la réédition du procédé à la Jonathan Sewell, qui en 1830, avait permis au renard de voter comme membre, puis comme président,³⁶ Monseigneur Langevin propose la modification de l'article 15 qui pourrait avoir comme conséquence de faire triompher la minorité. La chose était possible si le président votait, en cas d'égalité de vote. Il propose que le "président de chaque comité ne vote qu'en cas de partage des voix." Il a été question précédemment de son action dans le conseil en faveur de l'inspection. Nous verrons, l'évêque de Rimouski comme architecte du Comité catholique, puis comme membre très dynamique de ce Comité, exposer d'autres théories à longue portée. Et c'est ici qu'il se rapprochera surtout de Monseigneur Dupanloup conseiller des législateurs et protecteur de l'école primaire, de l'école normale et de l'université.

5.- Le théoricien du Comité catholique.

Au début de l'année 1875, le Conseil de l'Instruction publique songe à donner au système d'éducation sa forme définitive. L'élaboration a été assez longue et assez patiente. Le projet de bill d'éducation que l'on prépare conjointement avec

36. Archives de l'Archevêché de Québec. 183, D.R. 1-183.
Réponse de Monseigneur Langevin, le 16 novembre 1875.

37. Robert Rumilly, Papineau, p. 62.

les autorités gouvernementales est sérieux et s'il ne passe pas, il pourrait en résulter des conséquences désastreuses vu le travail sournois que fait la franc-maçonnerie chez le peuple et surtout chez l'élite intellectuelle.

Monseigneur Taschereau demande l'avis de Monseigneur Langevin, au sujet du plan de Boucherville.³⁸ Le 1er mars, Mgr Langevin répond qu'il ne peut rien décider sur une question si grave sans consulter ses collègues de l'épiscopat et demande une réunion des évêques. En attendant, il déclare à son archevêque que la séparation des catholiques d'avec les protestants serait avantageuse dans le Conseil de l'Instruction publique. Il verrait aussi avec plaisir les évêques chargés d'un diocèse, devenir membres ex-officio du Conseil.

Point important à signaler. Monseigneur Langevin réclamera pour le Conseil de l'Instruction publique la direction de tous les Départements qui relèvent de l'éducation, y compris celui du corps inspectoral. Il déclare prudent d'exiger que le projet de distribution de l'argent voté soit également soumis au Conseil. Le Surintendant verrait aux détails de l'administration sauf peut-être, le droit d'appel au Conseil. Il ne veut évidemment pas lier les mains du chef du département. Ce chef devra se nommer Surintendant et non ministre de l'Instruction publique.

38. Archives de l'Archevêché de Rimouski, Lettres du 16 novembre 1875 et une autre dont une partie de l'entête manque.

Monseigneur Langevin prévoit dans le bill en préparation, outre l'établissement des Comités catholique et protestant, l'abolition du Ministère de l'Instruction publique qu'il juge une menace advenant le cas où les esprits seraient moins bien disposés. Et le Surintendant qu'il propose comme chef du Département de l'Instruction publique, il le veut en dehors de toute politique.

Les idées exprimées dans sa lettre du 1er mars 1875 à Mgr Taschereau, ressemblent beaucoup à celles de Monseigneur Dupanloup.³⁹

Je trouverais sage, dit ce dernier, la nation qui ne le condamnerait pas à subir les agitations de la politique.⁴⁰

Et Monseigneur Langevin: "Je pense préférable que le Surintendant de l'Education soit en dehors de la politique". Le chef politique du temps, Boucher de Boucherville était évidemment un homme aux intentions droites et un politique avisé. Il consulta beaucoup avant de préparer son projet de loi.

Il consulta quelques hommes dignes de confiance, et particulièrement l'évêque de Rimouski, Mgr Langevin, conseiller judicieux autant que pédagogue distingué, et crut trouver une solution à la question d'éducation en cette province par la suppression du ministère de l'Instruction publique en plaçant l'enseignement primaire à l'abri des influences plus ou moins dommageables, dans une atmosphère élevée et sereine d'où ne se feraient plus beaucoup sentir l'esprit de caste, ni les agitations des luttes politiques.⁴¹

39. Cité par Boucher de la Bruère, dans le Comité catholique et le Conseil de l'Instruction publique, page 312

40. Archives de l'Archevêché de Québec, D. R., 1-171.

41. Boucher de la Bruère, Le Comité catholique et le Conseil de l'Instruction publique, p. 69.

Ce sont exactement les idées de Monseigneur Langevin sur le sujet, mais exprimées un peu différemment. Ce furent les conseils et les théories de Monseigneur Langevin qui l'emportèrent au Conseil et au Parlement. Le bill passa. Le ministère de l'Instruction publique fut supprimé. Le Surintendant préside le Comité de la confession religieuse dont il fait partie.

Québec avait fait preuve de sens pratique et humain en évitant dans le domaine de l'éducation, les conflits de religion et de nationalité qu'allaient connaître sous peu quelques-unes des provinces soeurs.

Les évêques qui devenaient membres d'office du Comité catholique seraient plus à même d'exercer leur devoir de veilleurs. Ils ne devaient pas tarder à jeter le cri d'alarme à la suite de Monseigneur Langevin. Naturellement, tout le monde ne voyait pas cette initiative gouvernementale d'un bon oeil. Parmi les professeurs de Laval même, d'aucuns trouvaient Monseigneur Langevin trop clairvoyant et se moquaient un brin de ce "fameux Comité".⁴² De même, l'abolition du Ministère de l'Instruction publique n'avait pas l'heure de plaire à tous puisque dès 1895, le cabinet Marchand tentera de chambarder le système scolaire et de rétablir le Ministère de l'Education et le cumul des charges. Avant d'en arriver là on avait posé bien des problèmes au Conseil de l'Instruction publique, on

42. Archives de l'Université Laval, Document III-C-U².

lui avait fait encourir des mécomptes et très souvent avec la meilleure bonne foi.

A.- Le problème épineux des é c o l e s n o r m a l e s .

Ainsi, en 1880, Monseigneur Laflèche voulait doter son diocèse d'une école normale. Désir légitime exposé avec bonne foi et qui donna néanmoins lieu à bien des discussions et à bien des angoisses en certains milieux. Monseigneur propose de confier les écoles normales à des communautés religieuses, sous la direction d'un prêtre, comme la chose se fait aujourd'hui. Dans la pensée de Monseigneur Laflèche, il y avait là moyen d'économiser puisqu'on trouvait tant à redire sur les dépenses que ces écoles occasionnaient. Mais la motion de Monseigneur Laflèche pouvait, à cause de l'état actuel des esprits menacer sérieusement l'existence des écoles normales. L'école normale Jacques Cartier se trouvait tout particulièrement visée.⁴³

Et c'est alors que Monseigneur Langevin en des polémiques courtoises défendit les écoles normales, contrariant ainsi les idées de l'un de ses meilleurs amis, Monseigneur Laflèche. L'abbé Verreau, plus à titre de principal que d'ancien élève, trouva un appui dans la personne de son ancien professeur. Monseigneur Langevin savait trop bien quelle influence salutaire exerçaient les écoles normales pour ne pas les défendre.

43. Archives de l'Université Laval. Boîte Verreau 38 Un. 10, six lettres à l'abbé Verreau.

Après enquête, Monseigneur Langevin réussit à convaincre les autorités concernées qu'il fallait pour l'instant maintenir le statu quo. Il admit que les écoles normales grevaient le budget, mais, dit-il:

C'est le sort de tout ce que le gouvernement entreprend et soutient. Les professeurs laïques sont chefs de famille et doivent recevoir un traitement convenable.⁴⁴

Comme on reprochait aux écoles normales de donner un enseignement littéraire et scientifique assez poussé, il démontra que cet enseignement se donnait en fonction de la pédagogie:

C'est donc dans les classes une application constante des principes de la méthodologie et de la pédagogie.⁴⁵

A ceux qui suggéraient l'annexion de classes pédagogiques aux écoles de Frères ou aux couvents, il expose:

Qu'il faudrait alors prendre des mesures pour assurer l'uniformité des méthodes et (que ces méthodes puissent) se réaliser généralement dans les écoles dirigées par ceux et celles que l'on y aurait proposés.⁴⁶

Il admet que ce système préparerait de bons directeurs pour l'enseignement, de bons professeurs, mais s'avérerait peu efficace pour la formation de simples instituteurs.⁴⁷

L'évêque de Rimouski, avocat des écoles normales, fut si courtois et si logique dans son plaidoyer qu'il obtint gain de cause. On en resta au statu quo.

⁴⁴, ⁴⁵, ⁴⁶ et ⁴⁷: Boucher de la Bruère, Le Comité et le Conseil de l'Instruction publique, p. 126 et suiv.

La question des écoles normales réglée et leur cause sauvée au cours de deux orages en 1880 et en 1886, Mgr Langevin songe à d'autres besoins.

B.- Bibliothèques s c o l a i r e s et u n i f o r -
m i t é des livres. --

On avait chargé Monseigneur Langevin de préparer un règlement au sujet des bibliothèques paroissiales. Dans une lettre à l'Honorable G.-H. Ouimet, en date du 22 avril 1882 il fait les suggestions suivantes:

- 1o- Il conviendrait d'établir des bibliothèques de paroisse, et l'ordinaire aura droit de veto sur tous les livres de cette bibliothèque.
- 2o- Un catalogue de livres appropriés aux bibliothèques paroissiales serait envoyé chaque année à l'Ordinaire et à chaque curé.
- 3o- Exiger un inventaire annuel et fournir des formules de demandes de fondations ou de nouveaux livres.
- 4o- Le Département devra dresser un tableau statistique des bibliothèques et le Comité verra à distribuer les subsides en se basant sur ces statistiques.
- 5o- Le Surintendant expédiera les volumes à chaque curé, d'après la somme allouée à chaque paroisse.⁴⁸

Vers 1880, Monseigneur Langevin qui a l'oeil ouvert sur les petits manèges de certains députés à teinte radicale se rend bien compte qu'on projette en haut lieu l'uniformité des livres. Il jette le cri d'alarme au sein du Comité. On venait d'abolir le Dépôt des Livres en faisant bon marché des droits du Conseil et l'uniformité des livres étaient en train d'avoir force de loi par le même procédé illégal.

48. Rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec, 1881-82.

Il demande au Comité catholique et au Conseil de présenter une requête à la Législature contre l'uniformité des livres. Monseigneur Langevin eut encore gain de cause après avoir démontré l'injustice de cette mesure envers les communautés religieuses et les auteurs laïcs et que dans aucun autre pays on avait encore pris de mesures aussi draconiennes. En plus d'attenter à la liberté des premiers responsables de l'éducation on favoriserait ainsi un odieux monopole.

Toutes ces questions étaient à l'ordre du jour à peu près en même temps. Lors de la tempête contre les écoles normales on crut le temps arrivé de ressusciter la question des propriétés des Jésuites, comme un moyen peut-être, de solutionner les problèmes en cours.

C.- Les b i e n s des J é s u i t e s. -- La question était en effet très importante et traînait depuis assez longtemps pour la régler. Mais Laval et les Jésuites ne s'entendaient pas. Malgré ses sympathies pour Laval Monseigneur Langevin trouvait les réclamations de l'Université un peu exagérées et usa de son influence pour faire régler la question de manière à contenter partiellement Laval sans léser les Jésuites. Sa correspondance avec le Père Fleck ⁴⁹ recteur du collège S.-Marie à Montréal nous le montre à l'oeuvre comme théoricien de

49. Archives de l'Archevêché de Rimouski. Il s'y trouve une correspondance volumineuse traitant de cette question et d'autres sujets d'actualité.

l'éducation et surtout comme travailleur social. Ses réclamations fermes et dignes aidèrent beaucoup, d'après le témoignage du Père Fleck et de quelques autres Jésuites du temps, à faire triompher la cause des Jésuites. Laval eut également à se féliciter de l'action objective de Monseigneur Langevin qui oubliait certaines indélicatesses et certaines mesquineries pour que la justice soit faite.⁵⁰

Et parallèlement à son action directe au sein du Conseil et du Comité, Monseigneur Langevin poursuivait son oeuvre d'éducateur social sur un autre théâtre, son diocèse d'abord et la province ensuite.

Monseigneur Langevin fournissait donc des contributions originales et pratiques sur le plan éducationnel. Les théories qu'il avait exposées aux élèves de l'école normale Laval, aux instituteurs-associés et aux titulaires de différentes paroisses, théories qu'il vulgarisa ensuite dans son Traité de Pédagogie et dans ses autres écrits pédagogiques, il les applique sur le plan proprement social. Il synthétise, transpose et adapte ses ressources de pédagogue, de théoricien, de conseiller et d'organisateur pour les utiliser dans la solution de questions sociales et nationales. Mais dans l'apôtre social, l'éducateur transparaît toujours et l'idée-force qui le soutient comme pédagogue et comme théoricien maintient le dynamisme du meneur d'hommes que nous verrons à l'oeuvre.

50 Archives de l'archevêché de Rimouski.

CHAPITRE 1V

LANGEVIN APOTRE-EDUCATEUR.

Lors du Centenaire de l'Institut canadien de Québec, en 1948, Monsieur Séraphin Marion synthétisait l'oeuvre de Marc-Aurèle Plamondon, du Dr Painchaud, et de leurs collègues, par une citation de Goethe:

Le caractère de la grande beauté c'est de tendre à la cime de la nature humaine et de ne tenir aux lieux et aux temps que par la racine.

Et le conférencier d'ajouter:

Pensée résumée par Mistral dans cette formule heureuse: "sur la terre des ancêtres, il faut bâtir aussi haut que possible."¹

La pensée de Goethe et de Mistral s'applique heureusement à l'oeuvre sociale et nationale poursuivie par l'élite québécoise de 1848. Monseigneur Langevin était de cette élite. La citation pourrait s'appliquer deux fois, nous semble-t-il, à l'oeuvre d'éducation sociale du premier évêque de Rimouski.

Historiquement, il appartient à cette élite. Il aida Marc-Aurèle Plamondon à la fondation de l'Institut et le Dr Painchaud à celle de la Saint-Vincent-de-Paul, à Québec. Comme éducateur social, Langevin ne tient historiquement et géographiquement au milieu que par les racines; il le dépasse

¹ Séraphin Marion, Les Lettres canadiennes-françaises il y a un siècle, dans Les Cent Ans de l'Institut canadien, page 106.

par la portée éternelle de son oeuvre. Il tient au milieu par sa souche terrienne, militaire, authentiquement catholique et canadienne. Mais toute son oeuvre d'éducation populaire et sociale vise le perfectionnement des plus nobles facultés humaines: l'esprit et le coeur. Langevin a tendu à créer l'unité des esprits par la culture de la charité.

Parce qu'il a foi et espoir en l'épanouissement de l'amour chez le baptisé, l'évêque éducateur social, adoptera les doctrines humanitaires catholiques de toutes les époques et de la sienne surtout, pour les adapter ensuite à l'Eglise de son pays. On retrouve chez lui les idées et les doctrines d'Ozanam et d'Auguste Nicolas, de Mgr Freppel et de Mgr Dupanloup, de Louis Veuillot, de Montalembert et de Lacordaire. Il s'efforcera de faire l'unité dans ces doctrines pour tenter de faire l'unité dans son milieu. S'il n'y réussit pas plus que leurs auteurs, il fera néanmoins sa modeste part avec droiture et désintéressement.

Après avoir rayonné dans le monde éducationnel comme orientateur de la jeunesse étudiante et enseignante, il change de théâtre en 1867. Le diocèse qu'il fonde le verra poursuivre son oeuvre d'orientation éducationnelle et professionnelle et commencer dans ce milieu neuf l'orientation pastorale. Désormais, l'administrateur consacrera ses talents à l'organisation professionnelle des cultivateurs et des pêcheurs. Et comme à cette époque, tout le monde se mêle de politique, il préconisera à

l'intérieur de son diocèse une saine politique de la colonisation, de l'agriculture, de l'immigration, des affaires indiennes, des secours directs méthodiquement organisés.

Organisation professionnelle et colonisation: deux échases qui permettront une marche rapide vers le développement matériel de la région. La fondation de deux instituts, l'un voué plus spécialement aux oeuvres de charité, l'autre, à l'éducation, donneront l'essor intellectuel requis et assureront aide et protection à la vieillesse et à l'enfance nécessiteuses. Et pour soutenir cette marche vers le progrès matériel et intellectuel, il lèvera une armée de tempérants par tout le diocèse.

Enfin, pour sauvegarder l'union des esprits et des coeurs dans la charité, Monseigneur Langevin veillera au grain, au bon comme au mauvais. Il surveillera de près la petite école, le collège et l'université pour que la semence soit saine. Il s'opposera de toutes ses forces au monopole de l'enseignement par l'Etat, aux doctrines maçonniques et libertaires. Il encaissera force coups, mais il restera sur la brèche, toujours en alerte, veillant à ce que l'on bâtisse solidement et haut pour l'Eglise et le pays.

1. Au service des besogneux.

L' i n i t i a t i o n .- L'apostolat social, tout comme l'éducation doit reposer sur une base théologale. Le travailleur social ne sera qu'un philanthrope, s'il n'a pas la

charité et il n'atteindra pas l'âme de la masse. Il ne pourra être éducateur social. L'abbé Langevin le savait et il enseignera d'abord par l'exemple.

La charité et la politesse étaient biens de famille au foyer Langevin. On y parlait sans doute souvent du grand père Jean qui en 1801 trouva la mort à la Canardièr²e, en tentant le sauvetage d'un compagnon tombé dans un puits. Et l'hospitalité en honneur au foyer était à elle seule une initiation au service social. L'abbé Jean Langevin fut certainement à bonne école. Un jour, un ami original lui adressait le télégramme de fête suivant, en la Saint Jean 1880: "L'apôtre Jean annonçait l'Evangile; l'évêque Jean résume l'Evangile"³. Ce message synthétise tous les témoignages qui ont été rendus sur la charité de Monseigneur Jean Langevin.

Quand le Dr J. Painchaud, de concert avec Monseigneur Baillargeon, décida la fondation d'une Société de Saint Vincent-de-Paul à Québec, il trouva dans les deux abbés Langevin des aides entraînés. On les rencontre en compagnie de George Muir, de l'abbé Taschereau, de l'abbé Auclair et de l'abbé Chandonnet dans la sacristie de la cathédrale où l'on élabore des plans d'action.⁴ Et pour cause.

2. D. Gosselin, Dictionnaire généalogique des Familles de Charlesbourg, p. 109.

3. L'abbé J. Auclair, Archives de l'Archevêché de Rimouski.

4. Robert Rumilly, La plus riche aumône, p. 88.

La cité de Québec, vers la cinquantaine du 19ième siècle était très florissante, avec ses chantiers navals et son port achalandé. Mais comme les mouvements migratoires et la prospérité des uns entraînent des misères pour les autres, la classe pauvre eut plus que sa part de ces misères. Le Québec des ruelles en eut de grandes qu'il fallait soulager. A cette époque, les écoles régies par la municipalité scolaire étaient rares. La fréquentation scolaire n'était pas encore à l'ordre du jour. Aussi les gamins de Québec en profitaient-ils pour fréquenter l'école du port, des débardeurs et des marins. On voit le péril. George Muir s'en alarme. Dans une réunion du Conseil de la Saint-Vincent-de-Paul, on décide de prévenir la délinquance juvénile un peu à la façon dont Jean Bosco s'y prenait alors à Turin. L'abbé Edmond Langevin fonde le patronage pour les garçons et l'abbé Jean le seconde activement comme le témoigne parmi bien d'autres, la lettre du Père Point, en 1866.

Voici l'enfant dont je vous ai parlé. Il est dénué de tout. Je n'ai que bien peu de choses à lui donner. Il aurait besoin de quelque vieil habit, pantalons et le reste. Si on pouvait le placer quelque part.⁵

Voici un candidat pour le patronage, à n'en pas douter. Et l'on peut s'imaginer assez facilement le principal de l'Ecole normale et son frère, avec les autres "patrons" visitant leurs protégés et quêter pour "leur fournir vêtements, livres et cahiers pour les envoyer à l'école, suivre leurs progrès

5. Le Père point, Archives de l'Archevêché de Rimouski. Lettre qui date de 1866.

scolaires et la tenue de ces enfants, selon les mêmes règles que pour la visite des pauvres.⁶ L'abbé Langevin semble avoir un service de placement pour les instituteurs, pour les aspirants inspecteurs,⁷ pour les fils de famille,⁸ mais outre son service de prévention et de placement pour l'enfance et la jeunesse normale, il est aussi au service des anormaux. On lui écrit de partout pour placer ces malheureux.⁹ Est-ce parce qu'il a déjà été curé à Beauport, ou parce qu'il est bon? L'on sait qu'il réussira cette chose, très difficile dans le temps, de placer les aliénés et de leur assurer de bons traitements. Les soeurs de la Charité n'avaient pas encore la charge de l'Institution qui changeait de mains et d'administration souvent à cette époque. Et l'on savait l'abbé Langevin homme à faire respecter les pensionnaires qu'il y plaçait. Les demandes de placement proviennent presque toutes de familles nécessiteuses ou de curés anciens élèves ou anciens paroissiens de l'abbé Langevin.

Une autre classe, celle des pauvres honteux bénéficiait également des services du principal de l'Ecole normale Laval, dont la courtoisie et la bienveillance étaient reconnues comme

6. Robert Rumilly, La plus riche aumône, p.98.

7. L'abbé Bureau de S.-Nicolas, G. A. Archives de l'Archevêché de Rimouski.

8. Lettre de Médard Gauthier consul général de France.

9. Lettres des curés de Sainte-Claire, de S.-François-du-Lac, et d'ailleurs. Archives de l'Archevêché de Rimouski.

le dit Mgr Caron dans une lettre du 16 octobre 1862. Après l'avoir remercié pour son intervention courtoise et bienveillante, il ajoute:

Il en résultera la conversion de celui qui en est l'objet et vous aurez la satisfaction d'avoir épargné bien des misères à une pauvre famille dont toute la reconnaissance vous est acquise à juste droit.¹⁰

Sa charité s'étend aux communautés naissantes ou nouvellement arrivées au pays, comme celle des Trappistes.¹¹ et des Soeurs de la Charité que la Mère Mallet fondait alors à Québec. Et c'est dans l'exercice de ces divers services sociaux qu'il mène de front avec ses devoirs de principal, de membre-directeur de l'Institut et d'écrivain, que lui arrive l'appel de Rome à l'épiscopat.

L'abbé Langevin en est atterré, semble-t-il. Il s'en ouvre à son frère, Sir Hector. Ce dernier lui répond placidement qu'il se doit de servir sur un plus grand théâtre.

Le bruit courant à Québec et ailleurs est parvenu jusqu'ici. Si tu dois avoir la tête fendue, tu aurais beau faire, il faudra t'y soumettre. Il est vrai qu'il s'agit d'aller bien loin, mais tu pourrais y faire un bien immense au point de vue religieux, éducationnel et national. D'ailleurs, les voies de communication sont bien améliorées et le seront davantage sous peu...

Avant de clore, je te félicite par avance sur ta promotion. C'est une grande responsabilité si tu veux, mais c'est un grand honneur et il en faut pour occuper les postes de ce genre.¹²

10 et 11 Archives de l'Archevêché de Rimouski. Lettres de Mgr Caron et du frère Giroux, hospitalisé à l'Hotel-Dieu, le 31 décembre 1859.

12 Archives provinciales, Documents Langevin, n° 418.

Si l'abbé Langevin ne se croit pas qualifié pour fonder et administrer un diocèse, ses supérieurs en jugent tout autrement. Monseigneur de Tloa écrivait à une Eminence de Rome:

Je suis heureux de pouvoir assurer votre Eminence que Monseigneur Jean Langevin que le Saint-Siège a daigné choisir comme premier évêque de Rimouski, possède à un haut degré toutes les qualités nécessaires pour fonder et organiser un diocèse.¹³

Le même écrit encore à Lord Monck:

L'évêque élu de Rimouski, frère d'un des ministres du gouvernement est un prêtre pieux, d'une rare capacité, jouissant de l'estime générale du clergé et du peuple.¹⁴

Le nouvel élu n'allait pas tarder à faire ses preuves. Monseigneur Turgeon avait bien jugé. Monseigneur Langevin, en effet, connaissait assez le maniement des hommes et avait assez le sens des affaires et de l'organisation pour mener à bien la fondation d'un diocèse. Son optimisme et son courage lui permettraient de créer et de rendre viables les oeuvres nécessaires à ce diocèse. Il avait une réserve de force et de fierté civique suffisante pour faire front aux tempêtes qui s'annonçaient sur le terrain religieux et social. Et surtout, son âme était assez fortement trempée pour accepter la défaite si elle survenait et ne pas crouler sous l'échec. Monseigneur Langevin allait se révéler assez sage pour découvrir la signification chrétienne et humaine des événements. Il s'affirmerait l'apôtre

¹³ et ¹⁴ Lettres de Monseigneur Turgeon. Archives de l'Archevêché de Rimouski.

des vérités immuables, capable, comme dit le Révérend Père Georges Simard, "de découvrir les besoins passagers d'un siècle¹⁵ et de projeter les principes éternels sur les problèmes courants."

2. - Le nouveau champ d'action sociale.

A.- Le milieu et ses besoins. Le 15 janvier 1867, Sa Sainteté Le Pape Pie IX érige le diocèse de Saint-Germain de Rimouski. Cette érection s'imposait depuis assez longtemps déjà à cause de l'étendue du territoire à parcourir. L'est du pays de Québec avait été jusqu'alors dans un état de marasme et de stagnation. Vers 1850, le gouvernement se rappela que cette région multipliait les électeurs à un rythme imposant. Peu à peu on découvrit l'est du Québec, on soupçonna ses richesses humaines et matérielles. Financiers et politiciens s'intéressèrent subitement à la région. Les centres ruraux se développant, il devenait urgent de fonder des paroisses neuves et de songer aux routes. On décide la construction du Grand Tronc qui s'effectua après maints petits et grands scandales. Monseigneur de Tloa déplorait, après nombre de ses prédécesseurs l'isolement dans lequel se trouvaient les prêtres et les missionnaires de cette immense région. Le fardeau devenait trop lourd pour le diocèse de Québec.

15. Rév. Père Geo. Simard, O. M. I. Devoir des catholiques, dans la Revue de l'Université d'Ottawa, livraison de janvier-mars 1942, p. 108.

Le nouveau diocèse embrassait les régions immenses situées entre la rivière Portneuf et le Blanc Sablon et le territoire qui s'étend de l'Ile d'Anticosti au détroit d'Hudson, soit un littoral de plus de 600 milles au nord du fleuve. Ce territoire comprend aujourd'hui le diocèse de la Baie Comeau et le Vicariat apostolique du Labrador. Le diocèse comprenait également, sur la rive sud, la région qui s'étend de la Rivière-du-Loup à Gaspé, soit une distance de 400 milles, territoire actuel des diocèses de Rimouski et de Gaspé. Trente-deux paroisses essayaient d'assurer le service religieux aux 60,000 catholiques disséminés sur un littoral de 1000 milles. C'est devant cet immense champ d'apostolat que Monseigneur Langevin se voit placé, le 1er mai 1867. Champ neuf et riche de promesses, mais qui, pour l'instant, n'offre rien de bien attrayant au nouvel élu. Les prêtres sont peu nombreux, quarante-quatre en tout. Le diocèse ne possède que quatre pensionnats tenus, l'un à Carleton et l'autre à Cacouna, par les Soeurs de la Charité, un autre aux Trois-Pistoles, dirigé par les Soeurs de Jésus-Marie et un quatrième à Rimouski même, par les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame.

Des 180 écoles existantes, environ 120 sont ouvertes régulièrement aux 25,000 enfants du diocèse; les autres manquent de titulaires. Il n'y a ni chemin de fer, ni même de route carrossable, dans les deux tiers du diocèse, au moins. L'Inspecteur d'écoles Auguste Béchard, raconte une tournée

d'inspection faite en 1859. Il nous donne une bonne idée de ce que rencontra Monseigneur Langevin dans ses premières visites pastorales, car en 1867, la situation n'avait pas encore telle-
16
ment changé.

Je n'hésite pas à dire que, sous tous les rapports, ce district est un de ceux qui présentent les plus grandes difficultés. D'abord, son circuit est près de 80 lieues, (il ne parle évidemment que de son district), et loin d'offrir au voyageur des communications faciles; le tiers de cette étendue n'offre pas même de chemins d'aucune espèce, et celui qui est obligé d'aller par terre de la Rivière-au-Renard à Cap Chatte, n'a d'autre voie à suivre que le bord du rivage ayant à certains endroits sept ou huit lieues à parcourir sans aucune habitation. Armé d'un bâton et portant sur ses épaules le sac de voyage, l'inspecteur marche sur les cailloux ronds et rendus glissants par les algues limonneuses que la mer y dépose. Plus loin, il quitte les cailloux où il a failli plusieurs fois se rompre les membres, mais c'est pour cheminer péniblement dans un sable mouvant dans lequel il enfonce jusqu'à la cheville. Puis quand la fatigue fait ruisseler la sueur sur son front, il lui faut traverser quelquefois à l'eau jusqu'à la ceinture quelques-uns des nombreux tributaires du grand fleuve... Dans l'autre partie de mon district d'inspection, il y a bien un chemin dû à la munificence du gouvernement, mais tellement interrompu par des rivières et des montagnes qu'en certains temps de l'année, il n'y a pas d'autres moyen de voyager qu'à pied.¹⁷

La visite du diocèse qui durait trois mois pour la seule rive nord, n'était pas plus rose, évidemment, pour l'ancien collégien que l'on conduisait au séminaire en carosse!

16. Une partie des détails a été puisé dans le rapport de Monseigneur Langevin au Saint-Siège, vers 1877 alors que la situation était améliorée de beaucoup. On trouvera copie de ce rapport en appendice.

17. MM. Gérard Filteau et Lionel Allard, Les difficultés de l'inspection des écoles en 1852, dans l'Enseignement Primaire, col XI, n° 8, livraison d'avril 1952, p. 788.

Si la pauvreté est grande, s'il y a détresse, même, en certaines parties plus isolées, il y a tout de même lieu d'espérer au développement des richesses naturelles qui apportera le minimum d'aisance requis pour faciliter la pratique de la vertu.

3.- Les ressources du milieu.

A. Ressources naturelles. - Les premiers documents épiscopaux de l'évêque de Rimouski révèlent que dès sa première tournée pastorale, le chef avisé a pressenti quels partis on pouvait tirer du milieu et les développements futurs de la région. Les forêts immenses pourraient être exploitées si elles passaient aux mains de propriétaires à la conscience moins élastiques. Comme ces derniers les avaient acquis par fraude, très souvent, pu pour une somme ridicule, ils n'avaient aucun intérêt à les exploiter. Le fils du premier greffier des Terres de la Couronne connaissait maints pots aux roses. L'histoire du receveur général Caldwell lui était connue. Il avait vu sa belle résidence de Québec, et les plus beaux domaines de son diocèse, les seigneuries de la Rivière-du-Loup et de la Madawaska aux mains de ce spéculateur qui enrayait la marche
18 de la colonisation. Et il n'y avait pas tellement des années depuis que la mère du fringant député Bourdages avait été

18. Robert Rumilly, Papineau, p. 42.

dépouillée de ses domaines de la Gaspésie, "au profit des concessionnaires anglais.¹⁹ Là encore, la colonisation était entravée. Il faudrait trouver moyen de changer cet état de chose, de faire développer les pouvoirs hydrauliques dont la Gaspésie et le nord du diocèse étaient riches. Et le jeune évêque voyait déjà les paroisses s'ouvrir par centaines. Il voyait les pêcheurs bénéficier des richesses de la mer, si seulement l'on pouvait s'affranchir du joug des Robin-Jones et consorts,²⁰ et du sous-sol, si l'on parvenait à organiser les pêcheurs, les cultivateurs et les ouvriers. Les ressources humaines du milieu allaient lui permettre de bâtir, "sur pilotis", au moins,²¹ en attendant que ses successeurs puissent asseoir l'oeuvre commencée sur des bases plus solides.

B. Les ressources h u m a i n e s.--Si la pauvreté était grande et l'ignorance profonde, il y avait la valeur humaine des diocésains sur laquelle l'évêque-éducateur allait tabler. Il fera confiance à ses gens, à sa petite mais vaillante armée sacerdotale, puis il ira vers le peuple avec tout son coeur. Monseigneur Langevin pouvait compter en effet, sur des apôtres aguerris comme les abbés J.-B. Blanchet, Nicolas

19 Robert Rumilly, Papineau, p. 72.

20 Pierre Fortin, commandant de la Canadienne fait un rapport de la situation des pêcheurs dans le Journal de l'Assemblée Législative, app. 31, vol 16, Victoriae 21, 1858.

21 Séraphin Marion, Les Lettres canadiennes-françaises il y a un siècle, dans Les Cent Ans de l'Institut canadien, page 106.

Bernier, sur Monseigneur Bossé et le curé-colon P. Brillant, sur le sincère Monseigneur Bolduc, sur les fidèles abbés Bilodeau, Morrisset et Saucier, sur les émules du curé d'Ars²² que furent les abbés Pierre-Célestin Audet et J.-O. Normandin, sur les originaux et amusants abbés Gillis, Poirier et Morris. Et l'évêque clairvoyant fonde déjà des espoirs sur les séminaristes J.-R. Léonard, Médard Belzile, Théodore Landry et Ph. Sylvain. Grâce au séminaire maintenu presque miraculeusement par l'abbé Potvin, il pourra dresser des équipes et orienter son bataillon pour répondre aux besoins du milieu. Il peut également compter sur la bonne volonté des apôtres laïcs, grands chrétiens tenaces, un peu frustes comme leur région, mais si pleins de foi et de cœur. Les diocésains ont conquis leur évêque d'emblée et se sentent disposés à marcher sous son drapeau. Monseigneur Langevin a compté avec raison sur l'indomptable vitalité acadienne, sur la patience têtue des pêcheurs et des cultivateurs, sur la débrouillardise irlandaise, sur la tenacité et l'industrie écossaise dont son diocèse était riche.

4. L'éducation par l'orientation et l'organisation.

A. Orientation p a s t o r a l e.-- Des 24 années de son épiscopat, Monseigneur Langevin passe 15 années comme directeur du séminaire. Son programme d'action est partiellement esquissé par Monseigneur Antoine Racine, lors de la bénédiction

²² La liste des prêtres a été prise dans Bourdon Bourdonnant, de l'abbé Pierre Lafrance.

du séminaire en 1876: "Le prêtre doit être colonne par la foi, miroir par la sainteté, lumière par la science.²³ C'est ce programme que Monseigneur Langevin enseignera à son clergé à la tribune, en chaire, par le livre et surtout par sa vie. Tout comme Monseigneur Sarto alors évêque de Mantoue, le faisait dans son diocèse, Monseigneur Langevin donne et surveille l'enseignement théologique et pastoral. Pas plus que le futur Pie X, il n'admettra la formation en série de "diseurs d'oremus". Sa doctrine philosophique tout comme son enseignement théologique suivra le courant romain thomiste que Léon XIII devait bientôt activer. Il veut une méthode de dialectique qui puisse s'appliquer à la théologie et aux sciences sociales. Il dresse de bonne heure ses disciples à cette discipline salutaire, tout comme il s'était efforcé de le faire avec ses instituteurs à Laval. A cet effet, non seulement son enseignement oral, mais encore tous ses documents épiscopaux seront bâtis sur une dialectique serrée, capable d'éclairer l'intelligence et de déclencher la volonté.

Mais c'est encore plus l'esprit de foi que la casuistique qu'il veut cultiver en ses prêtres. Ses pastorales du dimanche, au séminaire, développaient l'esprit de foi en aidant à vivre au rythme de la vie de l'Eglise. Si l'on résume

²³ Monseigneur Antoine Racine, Bénédiction du nouveau séminaire de Rimouski, en 1876, p. 8.

ses enseignements sur la vie de foi, l'on constate qu'il enseigna surtout la foi en l'Eglise et en la Papauté. Il entraîne son clergé à se réjouir avec l'Eglise, à pleurer, à espérer avec elle, à prier pour elle. Onze documents épiscopaux invitent le clergé diocésain et les fidèles à s'unir aux joies et aux souffrances de Pie IX et sous le pontificat de Léon XIII, il publie au moins quatre autres documents sur la papauté et sur l'Eglise. Il leur donnera l'exemple de son esprit de foi et de soumission à l'Eglise, lors de la désapprobation d'un mandement dans lequel il condamnait certaines propositions et le jugement porté sur une cause par le juge Casault en matière d'influence indue. Il était de bonne foi. Rome jugea autrement, il se soumit avec grandeur d'âme. Son clergé qui l'avait approuvé dans son acte courageux, qui l'avait admiré même,²⁴ n'admira pas moins sa soumission et l'expression tangible de sa foi en la parole de Pierre.

Lors du décès de Sa Sainteté Pie IX, l'évêque affligé écrit à son clergé et à son peuple:

Nous ne devons pas l'oublier, notre diocèse a été érigé par cet illustre pontife: il l'a béni bien des fois, il l'a comblé de faveurs spirituelles...

Pensons aussi aux besoins présents de l'Eglise, de cette Eglise catholique que Pie IX a tant aimée, pour laquelle il a tant travaillé et souffert, à laquelle il a donné sa dernière pensée, sa dernière parole...

24. Plusieurs lettres des membres du clergé diocésain conservées aux archives de l'Archevêché de Rimouski, celles de Mgr Bossé et de Mgr Bolduc, en particulier, témoignent de l'admiration qu'ils portaient à leur évêque.

Demandons à Jésus-Christ, son chef invisible, qu'il dispose tous les événements de manière à assurer une entière liberté aux délibérations du Conclave et à l'élection du nouveau Pape; qu'il la préserve surtout des divisions et des schismes qui l'ont trop souvent affligée dans les siècles passés.²⁵

Il fera pour ses prêtres le plan et le commentaire de onze encycliques pour leur donner une méthode de travail qui permette de vulgariser l'enseignement des encycliques aux diocésains. En 1875 et en 1877, il publia des mandements sur l'indépendance de l'Eglise vis à vis la politique. Il y instruisait son clergé avec une vigueur à la Mgr Freppel.

Cette orientation vers l'Eglise, il la poursuivit encore vers la volonté divine cachée sous les événements. Ainsi, après avoir tant travaillé pour édifier son Séminaire, il le voit dévorer par un incendie au lendemain presque de sa bénédiction. Il était frappé dans son oeuvre la plus chère. "Le Seigneur nous l'avait donné, dit-il, il nous l'a enlevé: que son saint nom soit béni."²⁶ Dans une autre circonstance où le diocèse avait été très éprouvé par la disette et des naufrages:

La foi nous apprend que dans nos misères, nos tribulations, nos épreuves de toutes sortes, aussi bien que dans nos tentations et nos dangers spirituels, nous devons recourir à la prière, et que dans la prière, nous trouvons consolation force et secours.²⁷

S'il oriente son clergé vers une vie de foi intense,

25. Monseigneur Langevin, Mandement du 9 février 1878, vol 1, p. 432.

26. Mgr J.-R. Léonard, Lettre pastorale du 15 juin 1920

27. Mgr Jean Langevin, Circulaires n° 44 et 45, vol II.

il veut également en faire un clergé uni. C'est surtout par la charité que ses prêtres seront des miroir de sainteté. Son mandement d'entrée résume l'orientation qu'il veut donner vers l'unité en travaillant avec "cor unum et anima una."

Je ne désire rien plus, (c'est nous qui soulignons), que de voir s'établir entre nous, non seulement des rapports officiels et nécessaires, mais encore des relations étroites et intimes.²⁸

Il rappelle à temps et à contre-temps le décret XIVE, du 2e concile provincial relatif à l'union qui doit exister parmi les membres du clergé, en insistant surtout sur ce point:

...qu'ils consolent ceux qui sont dans l'affliction, qu'ils reprennent doucement et délicatement ceux qui manquent, qu'ils évitent de déchirer les absents par la détraction, mais qu'ils les excusent plutôt; que tout se fasse dans la charité.

Et dans une autre circonstance où des discussions malheureuses mettaient aux prises des prêtres d'autres diocèses il félicite son clergé qui

avec une louable discrétion s'est tenu à l'écart de ces discussions, souvent passionnées et exagérées, sur des questions extrêmement délicates, et dont la solution devrait être régulièrement laissée à la sollicitude des évêques chargés de conduire l'Eglise de Dieu.²⁹

L'expression de son contentement et de sa satisfaction était également une mise en garde car tout le long de son épiscopat, Monseigneur Langevin admet dans son diocèse des prêtres

28. Mgr Jean Langevin, circulaire du 17 mai 1867, vol 1, p. 18.

29. Idem, circulaire du 24 avril 1870, vol 1, p. 68.

qui avaient besoin d'un changement de diocèse. Souvent ces sujets avaient plus de voile que de gouvernail et causaient des soucis à Monseigneur Langevin. Mais, il semble bien que à force de bons procédés et grâce à l'action sacerdotale, le clergé rimouskois leur ait permis de s'adapter, sauf peut-être dans le cas de Monseigneur Chs. Guay et de l'abbé Alexis Pelletier.³⁰ Il fallait créer dans le sacerdoce une école d'éducation mutuelle

Pour répondre aux besoins d'un siècle qui voyait "révolutions, guerres, conquêtes, déplacements des centres d'action, conflits de races, de croyances et de doctrines, d'un siècle qui a remué tant de problèmes, fait germer tant d'idées, modifié si profondément la physionomie de l'univers.³¹

Monseigneur Langevin réussit à former une élite sacerdotale à la foi ardente et éclairée. L'oeuvre accomplie par cette élite dit que ces humbles prêtres étaient de grands coeurs, des esprits formés. Monseigneur Langevin leur avait inculqué une science théologique et sociale à base de principes sûrs dont ils ne devaient pas déroger tout en favorisant au mieux les relations sociales et les facteurs économiques. Après leur avoir donné des méthodes de travail, il leur fournit des outils. Assez fréquemment, en effet, il publiera une bibliographie sur les sujets qu'il propose à leur étude. Il est vrai que les sciences

³⁰ On peut trouver aux archives de l'archevêché de Rimouski des lettres nombreuses qui témoignent de la charité et de l'action sacerdotale du clergé et de la patience de l'évêque.

³¹ Thomas Chapais, Mélanges, p. 163.

sociales n'étaient pas alors très développées, mais les prêtres de Rimouski devaient se tenir à la page. Monseigneur Langevin les familiarise avec les principes de Montalembert, d'Auguste Nicolas, de Mgr Freppel, de Louis Veuillot, de Mgr Dupanloup. Il leur donne ou leur fait donner des notions de droit civil, scolaire, rural. Il fait préparer par son frère, Sir Hector, le Manuel des paroisses, afin que tous les actes des fabriques soient passés de façon légale, il suit de très près la tenue des registres, l'exactitude des statistiques, leur enseigne comment dresser un bilan, un tableau, tient aux conférences ecclésiastiques et recommande de ne pas se laisser prendre par les questions économiques au détriment de la vie sacerdotale et de l'étude, et cela dès son arrivée dans le diocèse.³² Parmi les prêtres soumis à cette discipline intellectuelle, plusieurs devinrent de véritables chercheurs, tels Mgr F.-X. Ross, Mgr Carbonneau, Mgr Belzile, Mgr Bossé, Mgr Sylvain, les abbés Smith, Blanchet et Durette, etc., créant ainsi dans le clergé de Rimouski une tradition, sinon de recherches scientifiques, du moins de travail méthodique et une mentalité ouverte à tout progrès de bon aloi. C'est déjà beaucoup d'avoir créé une mentalité réceptive.

Monseigneur Langevin orienta d'abord son clergé vers une véritable vie sacerdotale, basée sur l'esprit de foi et la

32. Mgr J. Langevin, Ordonnances épiscopales, nov. 1867 vol 1, p. 250, p. 141.

charité. Il l'orienta aussi vers une vie culturelle susceptible de le rendre apte à vulgariser l'enseignement religieux, scientifique et social. Quand le climat des sommets est bon, celui de la plaine s'en ressent. Une fois l'élite de son diocèse formée, il pouvait aller par elle et avec elle vers le peuple pour l'aider plus efficacement.

B. Orientation vers l'organisation p r o f e s s i o n n e l l e.

Le moyen le plus sûr pour arriver à organiser un groupement, c'est la formation des chefs. Monseigneur Langevin orienta ses gens vers l'organisation professionnelle indirectement, par l'orientation des prêtres et la formation d'une élite parmi les fidèles, et directement, par ses suggestions et ses enseignements.

Quand il exigeait jusqu'à la minutie parfois, des statistiques et des comptes-rendus exacts et bien faits, de la part des curés, quand il leur demandait la connaissance des statuts provinciaux et fédéraux et la fidélité à s'y conformer, il formait indirectement les marguilliers. Ces derniers se familiarisaient peu à peu avec la comptabilité, ils apprenaient dans l'exercice de leur charge, des notions de droit civil, rural et scolaire. Et l'on sait que Monseigneur Langevin tenait à les rencontrer au cours de ses visites pastorales. On savait que l'examen des comptes et des archives serait fait scrupuleusement et que l'évêque se rendrait vite compte de la

façon dont ils s'acquittaient de leur mandat.

L'établissement de fraternités du Tiers-Ordre de Saint-François fut encore l'occasion de former des chefs. Et conformément aux directives de la lettre encyclique du 17 septembre 1882, il se montre sévère pour l'admission des sujets.

On ne doit, sous aucun prétexte, (c'est nous qui soulignons), admettre les personnes de mauvaise réputation, celles qui sont querelleuses, mondaines, médisantes, ou qui exercent une profession illicite; celles qui ont l'esprit turbulent, brouillon, et qui sèment le trouble et la zizanie par l'indiscrétion de leur langage etc.³³

L'établissement du Tiers-Ordre avait été précédé de celui de confréries, dès la fondation du diocèse. Il en fait l'historique et en expose la portée religieuse et sociale qui sera grande, dit-il, à "condition qu'on n'y admette que des chrétiens bien réguliers." Ces confréries devaient viser à la formation d'une élite chez toutes les catégories de fidèles.

S'il est important pour la religion qu'il y ait des bonnes mères de famille, pour élever leurs enfants dans la connaissance, la crainte et l'amour de Dieu, (Confrérie de la Sainte-Famille,) et que les jeunes personnes du sexe se maintiennent dans la piété, la modestie, l'éloignement des vaines parures et la soumission qui conviennent aux vierges chrétiennes, (Enfants de Marie); il n'est pas assurément moins important que les jeunes gens se conservent, en grandissant, dans la devotion, la retenue, l'obéissance et la sobriété. (Société Saint-Joseph) Frappés par les résultats consolants obtenus par ces trois sociétés, les curés ont demandé avec instance l'établissement d'une société de Saint-Joachim pour les pères de famille.³⁴

n° 90. 33 et 34 Monseigneur Jean Langevin, Circulaire au Clergé, Mandement du 10 décembre 1875, vol 1, p. 559.

L'habitude de s'associer pour prier, pour étudier ses devoirs, pour exposer ses besoins et unifier ses moyens d'action devenait pour chaque catégorie de fidèles une sorte d'école d'éducation mutuelle et une initiation indirecte, mais pratique, à l'association professionnelle. Une autre initiative allait aussi servir à préparer la mentalité vis à vis l'organisation professionnelle. L'oeuvre de Saint-François-de-Sales était une sorte de Société de la Propagation de la Foi diocésaine. Les chefs de dizaines, ou chefs d'équipes de chaque paroisse devaient recueillir les dons qu'un comité spécial se chargeait de distribuer aux chapelles-écoles des colonies et des missions diocésaines. Cette mesure aidait énormément l'oeuvre de la colonisation et de l'éducation dans le diocèse. Indirectement, on intéressait ainsi la population au sort des colons en faisant connaître les endroits colonisables. On gardait ainsi les aumônes au diocèse qui en avait grand besoin. Toutefois, Monseigneur Langevin ne refusait jamais d'aider les oeuvres extra-diocésaines. Il souscrivait lui-même généreusement et encourageait ses gens à faire de même.

A la suggestion de la Société Saint-Jean-Baptiste, une caisse d'économie avait été fondée à Québec, en 1848, à l'Ecole des Frères. Monseigneur Langevin fonda une Caisse un peu semblable, pour effectuer les emprunts diocésains nécessaires à la reconstruction du séminaire. Il inaugurait ainsi l'ère des Caisses populaires avant la lettre, outil indispensable en

organisation professionnelle. Une autre oeuvre de coopération, celle du quinze sous permit d'abord la construction du premier séminaire et la reconstruction après l'incendie. Ce fut une oeuvre de haute portée éducative, que cette oeuvre du quinze sous; elle attirait la sympathie générale envers une oeuvre d'éducation et formait à l'économie et à l'épargne. Les vieillards qui y ont coopéré en parlent tous avec admiration.

Indirectement encore, Monseigneur Langevin hâtait l'heure de l'organisation professionnelle en usant de son influence pour faire commencer la construction de l'Intercolonial. Il fit signer requêtes sur requêtes, illustrant par là de façon concrète la puissance de l'union au sein du diocèse. Il effectua bien des démarches, comme en témoignent les lettres échangées entre lui et Sir Hector. Une fois la construction assurée, Monseigneur Langevin se préoccupe de placer ses diocésains aux postes de commande. Il usa du patronage, mais à bon escient, afin de procurer du travail rémunérateur à ses diocésains. A ces derniers, il enseigne quelles démarches faire pour être embauchés. La construction de l'Intercolonial terminée, il pourrait alors pousser plus activement la colonisation, l'association des agriculteurs et des pêcheurs et l'établissement de magasins, précurseurs des coopératives de vente et de consommation.

Outre, ces approches à l'association, Monseigneur Langevin y invita fréquemment ses diocésains. En attendant de

fonder des sociétés d'agriculture, il fit donner des conférences agricoles par Edouard Barnard, et étudier le Précis d'Agriculture qu'il avait composé. Quand le gouvernement favorisa l'établissement des sociétés agricoles il s'en fait le promoteur ardent. Il profite des époques de disette pour lancer ses appels en faveur de l'organisation professionnelle. Les pêcheurs de la Gaspésie ayant été rudement éprouvés, il organise des secours et leur démontre la nécessité de cette organisation.

Un cri de détresse nous vient de la partie du diocèse qu'arrose le fleuve et qui est principalement habitée par des pêcheurs...Cet hiver, donc, douze ou quinze paroisses (du Golfe) au moins, sont plongées dans la plus grande misère. Il est à craindre que l'on ait à déplorer les pires malheurs si cette population n'est soulagée au plus tôt...

Sans doute, cette détresse plus forte que jamais engagera cette partie de notre troupeau à écouter enfin (c'est nous qui soulignons), notre voix et à suivre le conseil que nous lui donnons depuis longtemps de s'adonner davantage à l'agriculture, au lieu de compter exclusivement sur les biens de la mer qui sont si précaires et lui font si souvent défaut.³⁵ Il revient à la charge dans une autre circonstance:

Dans le moment (l'épreuve) vous paraît dure à supporter mais plus tard, vous saurez tirer des fruits salutaires de cette leçon. Vous aurez appris à être plus prévoyants et plus économes; à ne pas tant compter sur des crédits excessifs; à mieux comprendre l'utilité de l'association entre vous, pour l'exploitation de vos pêcheries.

Nous pressons de notre côté ceux de qui la chose dépend d'ouvrir des routes afin de faciliter le défrichement des magnifiques terres qui existent partout dans votre immense péninsule. Ces travaux, tout en donnant de l'élan à l'agriculture, répandraient au milieu de vous les ressources dont vous avez un si pressant besoin.³⁶

35. Monseigneur Jean Langevin, Lettre pastorale du 30 juillet 1874, vol I, p. 434-35

36. Idem, Lettre pastorale n° 37, vol II, 18 janv.1881.

Parallèlement à ses efforts pour orienter vers l'association professionnelle, il tente de pratiquer une politique intérieure à incidence éducative et authentiquement sociale.

5. L'éducation sociale par l'action.

Comme le spirituel se trouve engagé quand sévit le marasme économique, un chef spirituel peut et doit s'occuper alors de problèmes matériels. Monseigneur Langevin n'a pas manqué à ce devoir. Sa politique diocésaine en fut une de colonisation, de reboisement et de secours organisés. Il s'occupa aussi de la question de l'immigration et des affaires indiennes dans la région.

A. Impulsion vers la c o l o n i s a t i o n.--

Coloniser, c'est prévoir en vue de pourvoir, c'est christianiser et civiliser. C'est donc faire oeuvre éminemment sociale. Quinze ans après la fondation du diocèse, Monseigneur Langevin avait fait ouvrir trente paroisses. Quatre ans plus tard, il en avait érigé dix autres.³⁷ C'est le meilleur remède qu'il puisse préconiser pour combattre l'émigration à outrance.

Il y a quinze ans, je mettais dans mes Ordonnances, (1er novembre 1867), cette oeuvre parmi celles qui devaient faire l'objet de la sollicitude du clergé du diocèse. En novembre 1868 et le 3 mai 1869, je revenais à la charge et j'engageais³⁸ fortement à former partout des Sociétés de colonisation.

Et comme des rangs entiers continuaient de se vider

37 et 38. Monseigneur Jean Langevin, Rapport, App. 2. et Circulaire au clergé, n° 68.

dans plusieurs paroisses, il multiplie ses appels en faveur de la colonisation et de l'agriculture.

Le 7 avril 1872, voyant le mal de l'émigration prendre une extension alarmante, je jetai le cri de détresse dans une lettre pastorale au peuple et dans une circulaire au clergé, où je prouvais que c'était une manie insensée, désastreuse au pays, et présentant les plus grands dangers à ceux qui s'y laissent entraîner. Je suis encore revenu là-dessus en 1874 et 1876.³⁹

Monseigneur Langevin aura cette cause de la colonisation à coeur, tant qu'il présidera aux destinées du diocèse et ne cessera non plus de jeter le cri d'alarme contre l'imprévoyance des exploiters forestiers.

B. Sa politique f o r e s t i è r e.-- On commençait à cette époque, dans notre région, le dépouillement des forêts, sans songer à l'avenir de l'industrie qui pouvait faire prospérer le Bas du Fleuve. Monseigneur Langevin était trop prévoyant pour ne pas réagir. Aussi préconisera-t-il le reboisement et le respect de la forêt. Il ne fut pas écouté. Les exploiters ne songeaient qu'aux profits immédiats et le public croyait alors les forêts éternelles. Il ne comprenait pas le danger d'un déboisement à outrance. Monseigneur Courchesne et Monseigneur Labrie donneront plus tard des directives très judicieuses à ce sujet. Monseigneur Langevin attachait pour cette raison, beaucoup d'importance à la fête des arbres qui devait contribuer à embellir les abords de l'école et à donner le

39 Monseigneur Langevin, Circulaire au Clergé, n° 68

respect de la forêt.⁴⁰ Dans le même but encore, il encouragera ses diocésains à prendre part aux différentes expositions internationales. Il y voyait sans doute un moyen d'amener les participants à faire l'étude de nos richesses nationales et à faire faire par son peuple, la découverte du pays.⁴¹

Et pendant qu'il encourageait la colonisation, protégeait la forêt et luttait contre l'émigration, il encourageait l'immigration.

C. Accueil aux immigrants.--Les immigrants sont ordinairement des pauvres. Or, les pauvres sont les amis de Monseigneur Langevin. Il travailla de son mieux à donner aux immigrants un bon départ éducationnel et matériel. Combien d'orphelins irlandais ou italiens, n'a-t-il pas réussi à placer dans les meilleures familles de son diocèse, dans l'espoir d'en faire de bons cultivateurs catholiques et de bons citoyens?⁴² Il adopta même des nègres, dont l'un, Louis Savario fut assez populaire. Il laissa par testament, une rente annuelle à trois de ses protégés de couleur, jusqu'à leur majorité.⁴³ Il pourvut à l'éducation de plusieurs autres jeunes immigrants. L'un d'eux, un Italien devint prêtre et plusieurs s'établirent dans la région.

⁴⁰ Monseigneur Jean Langevin, Circulaire de mai 1883, n° 76

⁴¹ Idem, Circulaire de novembre 1885, n° 111.

⁴² Rapport d'interview avec M. Philippe Lepage, App. 1, numéro 4.

⁴³ Rapport d'interview avec Monseigneur Th. Landry, App. 1, n° 7.

Quand l'Alsacien Ignace Kormann voulut s'établir dans le comté de Bonaventure avec ses compagnons, Monseigneur Langevin l'y encouragea. Il avait accepté un prêtre de langue allemande et 200 autres colons que Monseigneur de Strasbourg lui offrait.⁴⁴ L'entreprise réussit-t-elle? L'après-guerre de 1870 y mit sans doute obstacle. Mais plus tard, une colonie belge s'établit à l'endroit connu aujourd'hui sous le nom de Musseleyville; les Musseley et les Onraët y vivent encore.

S'il savait s'intéresser au sort des immigrants, les indiens du diocèse trouvèrent aussi en lui un ami.

D.- Le protecteur des i n d i e n s et des autres nécessiteux. - C'était encore faire de l'éducation sociale que d'éveiller les sympathies pour la cause indienne. Que de démarches Monseigneur Langevin ne fit-il pas pour les Micmacs, les Montagnais, les Naskapis et les Malécites de son diocèse? Il considérait comme un devoir de justice sociale de protéger les anciens propriétaires du pays. A maintes reprises, il essaya de les fixer sur des réserves afin d'en faire des agriculteurs. Il obtint de grouper un bon nombre de Micmacs sur les réserves de Ristigouche et de Maria. L'un des ministres fédéraux lui écrit:

J'ai vu l'Honorable M. Mitchell, qui m'a dit qu'il était prêt à donner des fermes gratis aux bandes indiennes, pour la pêche, mais il désire savoir au juste les endroits non occupés où les Sauvages veulent pêcher.⁴⁵

⁴⁴ et ⁴⁵. Documents n° 556 et 491, série Langevin, Archives provinciales de Québec.

Monseigneur Langevin se préoccupa tant et si bien du sort des indiens qu'il demanda l'érection de la préfecture apostolique de la côte nord. Un préfet apostolique pourrait mieux que lui, disait-il, s'occuper directement de la population qu'il ne pouvait visiter que très rarement. Il leur donna l'un de ses meilleurs prêtres, Monseigneur Bossé avec lequel il resta en relations suivies. Si les indiens n'entendaient plus la voix claire, (kanaskamuest), du pasteur, ils bénéficiaient encore de la sympathie et de l'influence de celui qui les aimait et les fit aimer par le reste du diocèse.⁴⁶ Il intéressera les diocésains à leur sort dans plusieurs documents épiscopaux,⁴⁷ et organisa la distribution de secours pour eux.

E.- S e c o u r s o r g a n i s é s . -- C'était encore faire oeuvre d'éducation sociale que d'enseigner au peuple comment faire la charité. Monseigneur Langevin ne se contentait pas de faire de fréquents appels à la générosité de ses diocésains, il leur faisait organiser les distributions des secours. Distributions de grain de semence aux colons ou aux agriculteurs nécessiteux, d'effets aux sinistrés de la Gaspésie, du Saguenay, de S.-Hyacinthe, aux pauvres d'Irlande, etc., etc., éducation qui provoqua un retour de sympathie lors du sinistre de Rimouski en 1950. Les anciens sinistrés de Springhill, Mass,

46. Il existe aux archives de l'Archevêché de Rimouski une correspondance intéressante échangée entre Mgr F.-X. Bossé.

47. Mgr Langevin, Circulaires nos 63, 65, 75.

par exemple se ressouvinnrent de la générosité et de la sympathie rimouskoise d'autrefois.

Et pour que son peuple grandisse en tout, Monseigneur Langevin s'occupa d'assurer des éducatrices au diocèse. Il le fit par une double fondation: celle des Soeurs de la Charité et des Soeurs des Petites Ecoles.

6.- L'Education des enfants du peuple par les filles du peuple.

A. Les SS. de la Charité. -- C'est d'abord pour accomplir une oeuvre de charité que les filles de la Mère Mallet sont appelées à Rimouski. Une épidémie de fièvres typhoïdes sévit en 1871. L'évêché est transformé temporairement en hôpital. Monseigneur Langevin appelle deux religieuses de la Charité pour soigner les fiévreux. Elles font si bien que Monseigneur décide une fondation pour Rimouski. Elles arrivent au nombre de quatre, le 19 septembre 1871. Elles sont chargées du soin des malades et de l'organisation d'un ouvroir liturgique. Il veut dès les débuts une maison autonome.

L'adhésion accordée à ce dessein, par le Saint-Siège, remontait au 30 avril 1872. En mars 1874, de concert avec l'Archevêque de Québec, la Supérieure générale propose que la maison de Rimouski soit déclarée autonome. Cette séparation entraînera celle des couvents de Cacouna et de Carleton, situés dans le diocèse de Monseigneur Langevin.⁴⁸

Peu après, les Soeurs de la Charité ouvrent une école.

⁴⁸. Soeur Blanche, des SS. de la Charité de Québec, La Charité en marche, p. 113 et 122.

Cette communauté devait opérer un bien immense dans la région.

Elle a donné l'instruction à plus de 20,000 jeunes filles; elle a hospitalisé au-delà de 5,000 orphelins et abrité un nombre considérable de personnes sans foyer.⁴⁹

Mais les Soeurs de la Charité ne pouvait ouvrir des maisons par tout le diocèse où la petite école manquait de titulaires. Les rapports des inspecteurs en témoignent de façon concrète avec statistiques à l'appui.

C'était bien la première des oeuvres sociales à laquelle il faudrait initier son peuple. Les protestants eux-mêmes se plaignaient de l'apathie populaire envers l'éducation.

Je n'ai pas besoin de vous dire que sur une côte aussi pauvre que la nôtre, les écoles se ressentent immédiatement de tout l'état de gêne qui peut se produire. Les parents sont incapables de vêtir convenablement leurs enfants et sont obligés, d'ailleurs, de les faire travailler pour pourvoir à leur entretien. L'éducation est alors tout naturellement considérée comme une chose d'importance secondaire.⁵⁰

B. Les Soeurs des Petites Ecoles. -- En 1871, Mgr Langevin revient de sa tournée pastorale, bien décidé à fonder un Institut pédagogique où se formeraient des institutrices de la région, pour la région. Il se rappelle une de ses anciennes élèves de l'Ecole normale, Elisabeth Turgeon, dont les aptitudes pédagogiques et les talents remarquables pourraient servir la cause. Il la demande d'abord pour prendre la direction des

⁴⁹. Soeur Blanche, des SS. de la Charité de Québec, La Charité en marche, p. 113 et 122.

⁵⁰. William Gore Lyster, Inspecteur des écoles protestantes de Bonaventure et Gaspé, Rapport au Surintendant de l'Instruction publique, année 1880-81.

classes de la ville. Elle refuse à cause de l'état précaire de sa santé, puis accepte sur les instances réitérées de son ancien principal. Le noyau se forme lentement, dans la pauvreté extrême, l'obéissance et le renoncement. L'évêque leur demande de former un institut laïc, sous les auspices du Tiers-Ordre. Il est explicite: le but de leur association est l'enseignement auquel il faut se préparer par une étude assidue. Après initiation sous la conduite de Mademoiselle Turgeon, les membres se disperseraient ensuite dans les écoles les plus abandonnées du diocèse pour revenir à la maison principale lors des vacances. Monseigneur Langevin ne songe nullement alors à une communauté religieuse. Il veut tout simplement une école normale ou institut pédagogique dont la mission était d'assurer des titulaires compétentes pour la petite école rurale. Il n'existait pas alors au pays d'instituts voués spécialement aux externats dans les paroisses reculées. Le diocèse est trop pauvre, du reste, pour faire vivre deux communautés, pensait Monseigneur Langevin. Mademoiselle Turgeon jugea vite qu'elle ne pourrait maintenir un institut de ce genre sans les vœux de religion et attendit l'heure de Dieu tout en exposant ses craintes à son évêque. Monseigneur Langevin redevient professeur pour le petit groupe. On étudie fort dans le logis d'occasion dépourvu de poêle. Monseigneur prête ou donne des livres mais ne sait pas toujours que ses filles n'ont d'autre menu qu'un peu d'herbes, de lard ou de suif et de pain bis qu'elles

avaient avec une gorgée d'un breuvage quelconque à l'orge grillée. L'évêque est très pauvre lui-même. Il leur donne tout ce qu'il peut, mais elles doivent se débrouiller pour le reste car Monseigneur bâtit, puis rebâtit son séminaire.

Les pauvres filles cachent leurs souffrances pour obtenir la faveur de prononcer leurs vœux de religion. Vaincu par leur constance, leur esprit de foi et leur soumission, encouragé par un Rédemptoriste belge, le Père Tiélen, qui l'assure de l'existence de communautés de ce genre en son pays, Monseigneur permet et encourage la fondation de l'Institut religieux dit des Soeurs des Petites Ecoles. Il recrutera les sujets, les formera, fournira des livres et quand il ne pourra enseigner lui-même, il enverra son frère, Monseigneur Edmond leur donner des cours et leur porter secours spirituels et matériels.

Les Petites Soeurs acceptent bientôt les maisons les plus pauvres, Saint-Gabriel, Saint-Codefroï, Port-Daniel, etc. Monseigneur Langevin suit les progrès de son institut, se réjouit du nom que leur donne S. S. Léon XIII, après la publication de son Encyclique sur le Rosaire. Désormais, les Ss. de N.-D. du S.-Rosaire assureront à la jeunesse diocésaine surtout, la formation intellectuelle, morale et sociale. Et l'Institut familial de Rimouski veut perpétuer le souvenir de Monseigneur Langevin par ses armoiries. Le rouge et l'or, émaux des armoiries de Monseigneur Langevin figurent sur leur ecu pour

rappeler le rôle prépondérant qu'il a joué dans la fondation de l'Institut. Après la mort de la fondatrice, en 1881, Monseigneur fut plus que jamais le père de la Congrégation par laquelle il pouvait aller aux enfants de son peuple.

7. Education du peuple
par la presse et par le livre.

Les Petites Soeurs apprendraient donc aux enfants du peuple les secrets de la lecture. Lui, apprendrait aux adultes comment lire et quoi lire. A cet effet, Monseigneur Langevin encourage la bonne presse, la soutient, se fait le promoteur de journaux locaux et fonde le Messager de Sainte Anne qui devait fournir l'information religieuse aux diocésains. Il charge un prêtre de la partie religieuse, dans la presse régionale. Il réussit tant bien que mal à faire vivoter la Voix du Golfe, le Courrier de Rimouski, le Nouvelliste de Rimouski. Il eut le mérite de secouer la torpeur intellectuelle au moyen de ces journaux qu'il protégea. Il invite ses gens à souscrire à des revues de bonne venue comme le Foyer domestique et la Gazette des Familles. Mais c'est surtout par la formation de bibliothèques paroissiales qu'il donne le goût de la bonne et saine lecture. Dès son arrivée, il se préoccupe de la formation de ces bibliothèques et organise une petite coopérative pour l'achat des livres. En 1872, 17 paroisses ont leur bibliothèque. Quelques années plus tard, il a réussi à les introduire partout et exige qu'on lui soumette la liste des ouvrages

51
offerts aux lecteurs.

Ce droit de regard qu'il exerçait sur les bibliothèques lui permettait de combattre le mauvais journal et le mauvais livre qui voulaient s'introduire au pays, car la vague voltaï-⁵²rienne, selon M. Marcel Trudel, ne s'était pas encore éteinte. Le mauvais journal véhiculait les idées malsaines contre lesquelles il ne cessa de sévir. Et il ne conviendrait pas de clore cette étude sans jeter au moins un coup d'oeil sur l'oeuvre défensive de cet éducateur aux idées nettes, toujours sur le qui-vive pour lancer le cri d'alarme ou à l'avant-garde pour lever le drapeau de l'Eglise.

8. Education populaire par la méthode préventive et défensive.

Si le siècle de Proudhon, de Bismark, de Cavour, de Strauss et de Renan enfiévrâ l'Europe, il vit également à l'oeuvre des apôtres de l'assainissement moral, comme Jean Vianney, Jean Bosco, Lamoricière, Pie IX, Garcia Moreno, Louis Veuillot, etc. Parallèlement, au Canada, le Canada eut ses semeurs d'ivraie et ses chevaliers de la vérité. L'épiscopat

51. Monseigneur Jean Langevin, Documents sur les bibliothèques: Ordonnances épiscopales du 1er novembre 1867, Statuts synodaux de 1871, Circulaire du 11 février 1871, Lettre pastorale de 1871, Circulaires du 1er décembre 1872 et du 12 janvier 1876, et du 18 février 1879.

52. Marcel Trudel, Influence de Voltaire au Canada, vol 1

canadien compta nombre d'apôtres de l'assainissement moral, dont Monseigneur Langevin. Il concentra ses efforts dans la lutte contre le libéralisme doctrinaire, la franc-maçonnerie et l'intempérance. Quand il n'eut plus la force de brandir ses armes, il sortit de la lutte meurtri, mais grandi.

A. Lutte contre le libéralisme doctrinaire.-- Il y avait au pays deux courants principaux d'idées: le libéralisme et l'ultramontanisme. Monseigneur Langevin semble bien avoir partagé les idées de Monseigneur Bourget et de Monseigneur Laflèche pendant qu'au moins une partie du personnel de Laval et Monseigneur Taschereau semblent donner dans le libéralisme modéré. Monseigneur Langevin voyait dans le libéralisme doctrinaire issu du voltairianisme, la source des maux qui divisaient les esprits dans le monde religieux et catholique canadien. Il le dépiste tant qu'il peut et se laisse accuser de partir en guerre contre des moulins à vent. Il croit à l'existence "du rougeisme" parmi un groupe de professeurs de Laval. Il en avertit les autorités de l'Université et Monseigneur Taschereau.

Je déclare sincèrement à votre Grandeur qu'en vue du foyer de rougeisme" qu'est devenu Laval, mes sympathies se sont grandement refroidies. C'est un fait qu'il en sort annuellement une nuée de jeunes avocats, médecins, des rouges qui répandent partout de funestes idées. De grâce, qu'on ne dise pas que ce sont de simples opinions politiques.

Il devait lui en coûter d'accuser une Université qu'il aimait et redouter le refroidissement de certaines sympathies. Le refroidissement eut lieu, en effet. Un événement allait bientôt mettre le feu aux poudres, faire souffrir énormément Monseigneur Langevin et servir au triomphe de la vérité. Les idées étaient brouillées en France au sujet du libéralisme catholique et du libéralisme philosophique. Elles l'étaient pour le moins autant au pays. On identifiait assez souvent le libéralisme doctrinaire et philosophique au libéralisme catholique. D'aucuns croyaient pécher en votant "rouge". De là certains malaises de conscience quand arrivaient les élections et l'on sait qu'elles étaient fréquentes. Des candidats libéraux étaient assez fréquemment des radicaux authentiques et Monseigneur Langevin n'avait peut-être pas tort de craindre à leur sujet. Il semble même y avoir eu de ces candidats dans le diocèse de Rimouski et Monseigneur Langevin avait le devoir de veiller au grain. Quoi qu'il en soit, si l'on compare certains noms révélés à son archevêque par Monseigneur Edmond et l'oeuvre politique accomplie par ces gens quand ils apparaissent sur la scène politique, il faut admettre qu'il y avait anguille sous roche.⁵⁴ Dans une lettre pastorale du 18 octobre 1876, Monseigneur Langevin explique en quoi consiste le libéralisme catholique que vient de condamner Rome et publie le

⁵⁴ Monseigneur Edmond Langevin, Archives de l'Université Laval, numéro 150, et numéro 110-B₁.

bref de SS. le Pape Pie IX à Monseigneur Laflèche pour le féliciter et l'encourager dans sa lutte contre le libéralisme catholique et le libéralisme philosophique. Peu après, en 1877, alors que les esprits étaient montés, survint la contestation de l'élection de Bonaventure pour "influence indue". Le comté devait élire un député. Deux candidats se présentaient: un protestant, Monsieur Hamilton, et un catholique, Monsieur Beauchesne. Or, pour éviter un malheur, les curés Thivierge de Bonaventure et Gagné de New-Richmond auraient menacé les paroissiens de les priver de la communion s'ils votaient pour le candidat protestant. Jusqu'à quel point la chose était-elle vraie? La chose fut portée en cour. Le juge Casault, un catholique, donna gain de cause au candidat Hamilton et l'élection fut contestée. Il semble bien que l'épiscopat, d'une manière générale, ait blâmé, sinon condamné plusieurs des propositions des juges Casault et McGuire. Les évêques refusent de signer une lettre de protestation collective pour ne pas mettre le public au courant des divergences de vues de l'épiscopat. Ils encouragent Monseigneur Langévin à protester énergiquement puisque la chose s'est passée dans son diocèse et semblent bien prévoir que la lumière se fera d'une façon ou de l'autre. Dans son mandement du 15 janvier 1877, Monseigneur Langévin condamne sept des propositions du juge Casault et expose ce qu'il croit être l'idée de l'Eglise. Le document eut presque l'effet d'une petite bombe atomique et fut même connu à Downing Street. Les journaux

anti-catholiques fustigèrent Monseigneur Langevin. Certains journaux canadiens-français organes du parti libéral furent assez mordants. Comme il y avait divergences d'opinions dans l'épiscopat, les évêques gardèrent officiellement le silence, semble-t-il et Monseigneur Langevin se trouva isolé, apparemment, du moins. Mais des lettres provenant de ses prêtres et des plus influents parmi ceux-ci prouvent que son clergé le soutenait. Monseigneur Laflèche des Trois-Rivières, Monseigneur Fabre, de Montréal, Monseigneur Duhamel, d'Ottawa, Monseigneur Moreau, de S.-Hyacinthe, et les Jésuites le félicitèrent de sa fermeté et de son acte de courage civil et religieux.⁵⁵

Les évêques savent bien qu'il souffre de l'attitude de Monseigneur Taschereau. Ce dernier ne pouvait peut-être pas prendre une autre attitude, comme archevêque. Ils savent aussi que Monseigneur Langevin est capable de renoncer à ses vues personnelles pour soutenir l'autorité. Monseigneur Laflèche, l'ami fidèle dont il ne partageait cependant pas toujours les idées, lui écrit, le 21 avril 1877.

Ne vous affligez pas de l'isolement où Votre Grandeur s'est trouvée dans la condamnation du jugement Casault. Cet acte de fermeté vraiment épiscopale sera assurément l'une des plus belles pages de votre épiscopat et déjà, les hommes les plus capables de le bien apprécier en font le plus bel

⁵⁵ Archives de l'Archevêché de Rimouski. Lettre de Mgr Fabre, le 2 janvier 1877, de Mgr de S.-Hyacinthe, le 2 janvier 1877, de Mgr Duhamel, le 3 janvier, de Mgr Laflèche, le 21, de Mgr Moreau, le 21 et du Père Fleck, S. J., le 21 janvier également.

éloge, et notre déclaration collective, (c'est nous qui soulignons) ainsi que les paragraphes de l'allocution du Saint-Père sur les abus du clergé en sont la justification et l'éloge le plus compétent.⁵⁶

C'est donc pour défendre son clergé et son peuple et surtout pour porter la lumière dans les esprits que Monseigneur Langevin dit toute sa pensée avec vigueur. Il a dépassé la pensée de l'Eglise sur le sujet, d'après ce que laissent entendre les documents, mais il était sincère. Cet échec devait le rendre doublement éducateur car il lui fournissait l'occasion de donner un exemple plus éloquent que tous ses écrits. De lui-même, Monseigneur Langevin demandera à Monseigneur Taschereau de publier le jugement romain qui le condamne indirectement, en autorisant le juge Casault à garder sa chaire à l'Université.⁵⁷

C'est également pour protéger l'enseignement universitaire qu'il s'attire tant d'ennuis. De même que Monseigneur Langevin veille amoureusement sur la petite école et lui prépare des titulaires, de même qu'il veille sur l'enseignement secondaire, comme supérieur de séminaire, comme membre du Conseil de l'Instruction publique et du Comité Catholique, comme évêque, il a droit de regard sur l'enseignement universitaire. Monseigneur Moreau l'admire et le lui dit dans sa lettre du 2 janvier 1877.⁵⁸

⁵⁶ et ⁵⁸ Ces lettres sont conservées aux archives de l'archevêché de Rimouski.

⁵⁷ Robert Rumilly, L'Histoire de la Province de Québec, vol 2, p. 163 et lettres diverses sur le sujet, aux archives de l'archevêché de Rimouski.

Vouloir appliquer la suprématie des lois anglaises aux actes de la prédication catholique, c'est le comble de l'aberration chez un juge catholique. Et puis ce juge est professeur d'une université catholique dont la foi et les mœurs sont confiés à la garde des évêques de la province. S'il est pour eux une occasion de remplir leur devoir, c'est bien celle-ci et nous ne devons pas la manquer, afin de faire voir au corps universitaire que nous sommes décidés à obéir au Saint-Siège et à ne pas regarder comme lettre morte le paragraphe de la Bulle qui nous impose cette obligation.

Monseigneur Langvin n'ignorait pas que certaines influences avaient joué à Rome. Les mêmes personnages, à une exception près, qui avaient exaspéré l'abbé Alexis Pelletier⁵⁹ étaient encore très actifs. Mais Monseigneur Langvin oublia certaines petites choses et Laval le trouva à une heure de crise. Lors des démêlés entre Laval et l'Université de Montréal, il soutiendra Laval et aide efficacement au règlement de la question des biens des Jésuites, de façon à ne léser aucun des partis. Monseigneur Méthot lui en est reconnaissant et le lui dit dans sa lettre du 29 juin 1881.

Je vous remercie de tout coeur en mon nom et en celui de mes confrères de tous les soucis que vous avez pris pour faire triompher la cause de l'Université; et je ne doute pas que l'intervention de votre Grandeur n'ait beaucoup contribué à la votation du bill. Je remercie aussi sincèrement Votre Grandeur pour les observations qu'elle veut bien me faire sur le (mot indéchiffrable) de l'Université et pour les conseils qu'elle y ajoute...

Le recteur de Laval le félicite du succès de ses élèves au baccalauréat: "ce doit être un grand motif de consolation

⁵⁹ Séraphin Marion, Les Lettres Canadiennes d'autrefois, vol 6, La Querelle des Humanistes Canadiens au XIX^e siècle. Ce volume traite beaucoup du cas de l'abbé A. Pelletier.

et d'encouragement pour Votre Grandeur dans les pénibles circonstances où elle se trouve maintenant."⁶⁰

Si Monseigneur Langevin se tenait sur la brèche pour prévenir le mal et pour défendre son troupeau en cas de danger imminent, il éclairait encore son peuple sur la question nationale. Consulté par Monseigneur Taschereau sur la question des écoles du Nouveau-Brunswick, il donne une réponse sage et s'en tient à la neutralité avec Monseigneur Duigues. Là encore, il était à peu près certain de contrarier les idées de son métropolitain.⁶¹ Mais ce dernier, comme en témoignent plusieurs lettres tenait à consulter un subalterne aux idées si nettes, quitte à ne pas toujours suivre ses conseils quand il ne le jugeait pas à propos.

Lors des pourparlers précurseurs de la Confédération, Monseigneur Langevin, dans son mandement du 13 juin 1867 donne des directives très claires et très pratiques sur l'attitude à prendre. Il démontre quels avantages on pourrait tirer du nouveau régime, comment le peuple devenant une puissance capable d'impressionner en haut lieu, on pourrait obtenir justice plus facilement, si l'on savait mettre de côté les vieux préjugés de partis.

Dans les questions scolaires du Nouveau-Brunswick, du

⁶⁰ Allusion probable à l'incendie du Séminaire qui venait d'avoir lieu.

⁶¹ Lettre trouvée aux archives de l'archevêché de Québec.

Manitoba et du Nord-Ouest, il expose nettement la situation afin que les diocésains puissent prêter à leurs compatriotes l'appui moral et financier dont ils avaient besoin.

Il dévoile également la trahison fénienne et les dangers de l'annexionnisme. Ces mandements et ces lettres pastorales ont une valeur historique considérable à cause des précisions qu'ils apportent sur les problèmes d'une période critique de notre histoire.

Lors des soulèvements du Nord-Ouest et de l'affaire Riel, Monseigneur Langevin tâche d'éclairer et de calmer les esprits. Il avait pourtant servi de haut intermédiaire pour amener Monseigneur Taché à intervenir comme médiateur entre le gouvernement et les insurgés.⁶² Sa modération, ses appels au calme et à la prudence ne sont pas une simple tactique pour soutenir le gouvernement dont Sir Hector est ministre. La correspondance personnelle ne rend pas du tout ce son, pas plus que les documents épiscopaux, du reste. Monseigneur Langevin savait taire ses sentiments et ses préférences quand un plus grand bien l'exigeait. Et c'était bien le cas pour son diocèse qui comptait une population indienne assez considérable et une assez forte proportion de gens de langue anglaise.

Enfin, c'est peut-être comme apôtre de la tempérance, que Monseigneur Langevin fut le plus efficacement éducateur

62 Cette correspondance est aux Archives provinciales.

social. Emboitant le pas derrière l'abbé Marcoux, il lève une armée de tempérants à travers son diocèse. Ce n'était pas sans besoin, car la tentation était forte pour les pêcheurs si mal menés par les trusts, de faire du commerce clandestin avec S.-Pierre-de-Miquelon ou avec les provinces maritimes et le Maine. Monseigneur fit étudier le catéchisme de tempérance, introniser la croix de tempérance dans les foyers abstinents et planta des croix en beaucoup d'endroits. Quatre belles paroisses ont surgi aux endroits où s'élevaient ces croix, aux abords immédiats du Rimouski de 1875. Les cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc pourraient trouver grand profit à utiliser les documents à la facture solide, qu'il publia sur cette question. Il s'entreprit une véritable croisade dans le diocèse, au cri de Dieu le veut.

Plusieurs des documents épiscopaux de Monseigneur Langevin sont des mises en garde contre la franc-maçonnerie et les sociétés secrètes d'allure suspecte, comme les Chevaliers du Travail, etc. Il dévoile les menées surnoises de ces organisations, renseigne sur leurs objectifs et sur leur technique. Les diocésains pouvaient ensuite dépister les noyaux qui tentaient de se former.

Dans une circulaire au clergé, en date du 29 janvier

63. Mgr Langevin. Documents sur la Tempérance. Ordonnances épiscopales, 1er nov. 1867; Lettres pastorale du 10 fév. 1871; Statuts synodaux de 1871; Circulaire du 11 fév. 1871; Lettre pastorale du 30 mars 1871; Circulaire du 20 mars 1873.

1892, Monseigneur Blais résume l'oeuvre à haute portée éducative de son prédécesseur.

Vous savez le zèle et l'activité qu'il a déployés au service de tous les intérêts spirituels et temporels du diocèse dont il a été le premier évêque, l'importance et le nombre de ses oeuvres, des travaux apostoliques qu'il a accomplis, de son amour pour la discipline ecclésiastique, son respect envers le Saint-Siège, sa sollicitude et son dévouement pour la cause de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse, sa charité envers les pauvres.⁶⁴

Le testament de Monseigneur Langevin résume à sa manière, l'enseignement de l'éducateur. Monseigneur de Rimouski meurt pauvre. Le peu qu'il laisse va aux pauvres, aux maisons d'éducation, à des étudiants besogneux et à ses serviteurs. Le séminaire hérite de terrains, de souvenirs, d'ouvrages précieux et de la belle tradition classique qu'il y créa. Des élèves pauvres, enfants du diocèse et immigrants reçoivent une pension qui leur permettra de continuer leurs études. Les pauvres des Soeurs de la Charité héritent des capitaux laissés par le fondateur de l'hospice. Les Soeurs des Petites Ecoles reçoivent un peu d'argent, un cheval et une voiture; une fortune pour celles qui n'ont rien. Mais l'héritage pédagogique, culturel et religieux qu'il leur laissa durera comme la Congrégation. Et cette Congrégation est l'héritage qu'il laisse aux enfants du diocèse. Ses pauvres de Beauport et de Sainte-Claire ne sont pas oubliés et les serviteurs ont leur part des économies laissées par celui qui vécut pauvrement comme eux.

⁶⁴ Monseigneur A.-A. Blais, Lettres et Circulaires, vol 1.

Les écrits laissés par Monseigneur Langevin au clergé du diocèse expriment le meilleur de lui-même, le meilleur de sa pédagogie pastorale et de son âme d'apôtre et d'éducateur. Ils redisent à tous les chargés d'âmes, à tous ceux qui s'occupent d'éducation que la clef d'une formation intégrale est la culture de la charité. Ils invitent les apôtres de l'éducation désireux de tout restaurer dans le Christ à élever eux aussi "une oeuvre d'intelligence et d'amour".⁶⁵

65. Rév. P. R.-M. Rouleau, O. P. Fêtes du cinquante-naire, p. 100.

CONCLUSION

"Il vaut mieux avoir de l'avenir que du passé", a dit Victor Cousin. Mais il vaut mieux encore avoir l'un et l'autre. Le planteur de jalons Jean Langevin a hérité du passé et l'a étudié pour préparer l'avenir.

Le passé de sa famille authentiquement catholique, terrienne, militaire et commerçante l'a marqué de son sceau ineffaçable. Il porte aussi la frappe du milieu scolaire et professionnel qu'il a fréquenté. Le collégien retrouvait au Séminaire de Québec les traditions du haut baron François-de-Montmorency-Laval. Les souvenirs attachés aux vieux murs du séminaire le replongeaient au coeur de l'histoire canadienne pour lui apprendre la technique du lutteur et du colonisateur. La forte discipline classique et scolastique établie par les Jésuites et leurs successeurs, leurs traditions de haute vertu préparaient en cet adolescent l'homme d'oeuvre à la vision claire, à la foi tenace, à la charité rayonnante, capable d'appliquer les principes éternels aux problèmes complexes d'une époque tourmentée. Comme tous les apôtres de cette période où il fallait organiser tant de choses, Langevin devait pourvoir et surtout prévoir. Son regard porta loin: il entra au coeur des questions contemporaines pour les solutionner en fonction du présent et de l'avenir.

Mais le cadre de ce travail ne nous a permis qu'une étude sommaire de son oeuvre d'éducation. Cette étude suffit néanmoins à nous le montrer comme dépassant les obstacles et

les contingences de toute sa hauteur d'âme pour assurer le triomphe des vérités essentielles. A la lumière des documents, il nous est apparu comme respectueux de la Vérité, de l'Eglise, de la Papauté, de l'âme et de l'intelligence d'autrui.

L'oeuvre accomplie par le professeur, le curé, l'administrateur, le principal et l'évêque atteste la sagacité du pédagogue. Le théoricien de l'éducation respecte le passé. Il maintient ce qu'il y a d'établi dans le programme traditionnel, mais développe, perfectionne, adapte, innove au besoin. Il confère à son oeuvre le caractère pratique dont l'époque a besoin.

Membre du Conseil de l'Instruction publique, il comprend comme nos prélats contemporains que "l'avancement de l'Eglise, c'est surtout l'avancement des écoles"¹. Il a prévu que sans un système fortement charpenté, l'Eglise et le pays "perdraient infailliblement un grand nombre"² de leurs fils. Fondateur de communautés destinées aux oeuvres de charité et d'éducation, il comprit "qu'une nouvelle école catholique, surtout dirigée par des religieuses, améliore aussitôt le niveau moral de l'école neutre"³ et qu'elle peut faire progresser un coin de pays tant au spirituel qu'au temporel.

Langevin a regardé l'avenir. Et cet avenir, celui de

1,2,3. Monseigneur Henri Routhier, O. M. I. L'avenir de l'Eglise: les écoles. Nos problèmes scolaires de Grouard, dans l'Apostolat des Oblats de Marie Immaculée, Vol. XVIII, n° 9, livraison de septembre 1952.

l'Eglise et du pays, il a voulu l'assurer par l'avancement de l'école.

Un voeu fut émis par un de ses anciens élèves, lors du Cinquantenaire du Séminaire de Rimouski. "Je crois être l'écho de vos sentiments, disait l'orateur, en exprimant l'espoir qu'un jour, tout comme les Laval et les Bourget, ce grand apôtre ait sa statue sur la place publique en face de son église cathédrale".⁴

Anvers éleva à Henri Consience, "celui qui apprit à lire au peuple", un monument digne de l'éducateur et digne de la ville, Rimouski devrait en ériger un pour perpétuer la mémoire du protecteur de la petite école. Les éducateurs, à leur tour pourraient trouver profit à étudier l'oeuvre qu'il légua et le monument qu'il contribua à élever chez nous, le système scolaire du Québec. Monument dont Sa Sainteté Pie XII disait au Surintendant de l'Instruction publique, en 1949: "C'est merveilleux! Il faut faire connaître un système d'éducation qui respecte à ce point les droits des parents en matière d'éducation". S'il faut faire connaître le système, il n'est que juste, d'en faire connaître aussi les ouvriers. Il y aurait là sans doute occasion d'une prise de conscience collective sur la valeur hautement éducative de nos institutions de l'organisation et de l'esprit qui les régit.

4. W. J. Flynn, Fêtes du Cinquantenaire du Séminaire de Rimouski, p. 86.

BIBLIOGRAPHIE

Aubin, abbé Louis-Joseph, Enseignement primaire, citant Monsieur Jules-Omer Desaulniers, Surintendant de l'Instruction publique, Québec, Département de l'Instruction publique, 1952, vol. 2, livraison d'octobre, page 193.

Détails intéressants sur l'inspection et l'organisation de l'Instruction publique dans la province de Québec.

Blais, Monseigneur André-Albert, Circulaires et Mandements de 1892 à 1920, Rimouski, Imprimerie des SS de N.-D. du S.-Rosaire, 650 pages.

Documents qui projettent souvent de la lumière sur l'oeuvre de l'évêque fondateur du diocèse de Saint-Germain-de-Rimouski.

Cameron, Ed. Robert, M. A. LL.D., K. C., Memoirs of Ralph Vansittart, Toronto, The Musson Book Company Limited, 1924, 289 pages.

Etude qui aide à saisir les courants d'idées qui circulent dans la société anglo-canadienne du 19^{ième} siècle, en particulier.

Chapais, Thomas, Mélanges de polémique et d'études religieuses, politiques et littéraires, Québec, La Cie de l'Événement, 1905, 373 pages.

Cet ouvrage expose de façon objective, semble-t-il, les idéologies qui s'affrontent au temps où Langevin éducateur poursuit son oeuvre.

Chouinard, abbé E. P., Galerie des prêtres du diocèse de Saint-Germain-de-Rimouski, Québec, Dussault & Proulx, 1902, 252 pages.

Catalogue biographique qui fait connaître les prêtres collaborateurs ou élèves de Monseigneur Jean Langevin.

Comité d'Anciens, Noces d'Or de l'Ecole normale Laval, 1857-1907, Québec, C. S. Foy, 1908, 251 pages.

Il est question dans ce compte-rendu, de l'oeuvre de l'abbé Jean Langevin, principal de l'Ecole normale Laval.

D'Amours, Mathias Sr., Les Trois-Pistoles, ouvrage écrit en 1890, par Chs. A. Gauvreau, A. B., revu et complété jusqu'à date, Rimouski, Imp. des Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, 1950, vol. 1, 274 pages, vol. 2, 290 pages.

Etude documentée sur le milieu rimouskois du cercle Trois-Pistoles.

(Pas d'auteur), Bénédiction du nouveau Séminaire de Saint-Germain-de-Rimouski, Rimouski, Adhémar Dion, (pas d'année), 76 pages.

Charron, chanoine F., Le Séminaire de Rimouski, dans l'Enseignement secondaire au Canada, 14^{ième} année, vol 8, n^o 7, livraison d'avril 1929, 3^{ième} article, p. 460.

Mise au point, quant à la question du fondateur du Séminaire de Rimouski.

Département de l'Instruction publique de la province de Québec, Le Journal de l'Instruction publique, vol. 2, 132 pages.

Divers articles de ce volume traitent des activités de Langevin éducateur.

Groulx, abbé Lionel, L'Enseignement français sous l'Union des Canadas, Montréal, Granger & frères, 1934, 2^{ième} édition, vol. 1, 323 pages.

Ouvrage très documenté sur la question scolaire à cette époque.

Guay, Chas., Chronique de Rimouski, Québec, P.-G. Delisle, Imp., 1874, vol. 2, 417 pages.

Ouvrage d'histoire locale contenant des détails savoureux. A utiliser avec réserve.

Laflèche, Monseigneur, Oraison funèbre de Monseigneur Jean Langevin, dans Le Messager de Sainte-Anne, Québec, C. Darveau, 1892.

Le grand ami de Monseigneur Langevin fait ressortir de façon remarquable les aspects les plus saillants du caractère du grand évêque qui disparaît.

Magnan, C.-J., Enseignement primaire. Questions diverses., Trois-Rivières, Cie d'Imprimerie des Trois-Rivières, 1888, 214 pages.

L'auteur y résume l'oeuvre de l'abbé Jean Langevin, comme principal de l'Ecole normale Laval.

Magnan, Pierre-Paul, L'Ecole normale Laval, Québec, (pas d'éditeur), 1928, 24 pages.

Brochure qui jette sa part de lumière sur Langevin éducateur.

Magnan, C.-J., Articles sur le Cinquantenaire de l'Ecole normale Laval, dans l'Enseignement Primaire, Québec, 1906-07, livraisons de mars, avril et juin.

Ces articles révèlent l'esprit qui animait les normaliens de la première décade à l'Ecole normale Laval.

Messager de Sainte-Anne, Notice biographique de Mgr Jean Langevin, sa mort et ses funérailles, Québec, C. Darveau, 1892, 38 pages.

Meilleur, J.-B., M. A., Mémorial de l'Education du Bas Canada, Québec, (pas d'éditeur), 1876, 452 pages.

Ce mémoire parle du traité de pédagogie de Monseigneur Langevin, de sa nouveauté, de son opportunité et de son utilité.

Michaud, Joseph D., Le Bic. Etapes d'une paroisse., Québec, Ernest Tremblay, imprimeur, 1925, vol. 1, 328 pages.

Excellente monographie paroissiale, voire même régionale, qui fait voir à l'oeuvre les premiers ouvriers du diocèse.

Moore, William Henry, The Clash! A Study in Nationalities, Toronto, J. M. Dent & Sons, 1918, 333 pages.

Etude bien objective, semble-t-il, des conflits raciaux au pays et dont il fait ressortir la lointaine origine.

(Pas d'auteur), Monseigneur Jean Langevin, dans Le Normalien, organe de l'Amicale des Anciens de l'Ecole normale Laval, Québec, vol. 8, livraison de novembre 1945, p. 3 et suiv.

L'auteur inconnu, probablement un ancien élève, reconnaît le grand mérite de Langevin éducateur.

(Pas d'auteur), Souvenir Décennal de l'Ecole normale Laval, 1857-67, Québec, C. Darveau, 1867, 74 pages.

(Pas d'auteur), Bénédiction du nouveau Séminaire de Saint-Germain-de-Rimouski, Rimouski, Adhémar Dion, (pas d'année), 76 pages.

Chancellerie de l'Evêché de Baie Comeau, Mandements, lettres pastorales et circulaires des Evêques du Golfe Saint-Laurent, Rimouski, Imp. des Soeurs de Notre-Dame-du-Saint-Rosaire, 1949, vol. 1882-1905, 239 pages, et vol. 2, 239 pages.

On y trouve l'historique des travaux entrepris par Monseigneur Jean Langevin, premier évêque du Golfe Saint-Laurent.

Rouleau, abbé Th., Notice sur l'Ecole normale Laval de Québec, Québec, Imprimerie L. Brousseau, 1893, 42 pages.

On y trouve en appendice un très bel article de Monseigneur Spalding, sur l'esprit des écoles normales du Québec, à cette époque.

Sylvain, Mgr. Ph. R., De la fondation du Séminaire de Rimouski et de son fondateur, Rimouski, F.-X. Létourneau, 1903, 9 pages.

Soeur Blanche, s. C, q., La Charité en marche, ou l'Institut des Soeurs de la Charité de Québec, Québec, Maison Mère des Soeurs de la Charité, 1948, 498 pages.

L'auteur y raconte les débuts de leur établissement de Rimouski à la demande de Monseigneur Jean Langevin.

Sylvain, Mgr P.-R., Séminaire de Saint-Germain-de Rimouski. Quel est le véritable fondateur du Séminaire de Rimouski?, Rimouski, F. X. Létourneau, 1902, 94 pages.

Polémique soutenue entre l'auteur et un personnage nommé Félix, autour de la fondation du Séminaire.

Séminaire de Québec, Régistre des Prêtres du Séminaire de Québec, Québec, (pas d'année), (Nombre de pages non cité).

-----Catalogue des Officiers et des élèves du Séminaire de Québec, 1847-48, (pas d'année), (nombre de pages non cité).

Ces documents furent consultés pour connaître les noms des professeurs, des condisciples et des élèves de Jean Langevin.

Tanguay, Mgr Cyprien, Répertoire général du Clergé Canadien par ordre chronologique, Montréal, Eusèbe Sénécal & Fils, 1893, 256 pages.

Têtu, Mgr Henri, Les Evêques du Québec, Collection canadienne, série 351, n° 551-54, Montréal, Granger & Frères, 142 pages.

Allaire, J.-B. A., Dictionnaire Biographique du Clergé Canadien-Français, S.-Hyacinthe, 1934, Imprimerie du Courrier de S.-Hyacinthe, 598 pages.

Ces dictionnaires fournirent les éléments de la biographie de Monseigneur Langevin.

Eloi-Gérard, frère, Recueil de généalogies des comtés de Charlevoix et de Saguenay, La Malbaie, Société historique du Saguenay, n° 7, 1941, 400 pages.

Rumilly, Robert, La plus riche aumône, Histoire de la Société de Saint-Vincent-de-Paul au Canada, Montréal, Editions de l'Arbre, 1946, 236 pages.

-----, Papineau, Montréal, Editions Bernard Valiquette, 1944, 278 pages.

Rumilly, Robert, Histoire de la Province de Québec, les volumes: George-Etienne Cartier, 358 pages, Le coup d'Etat, 314 pages, Adolphe Chapleau, 221 pages, Les Castors, 252 pages, Louis Riel, 318 pages, Editions Bernard Valiquette, (pas de date, car la série se continue).

Ces ouvrages de Monsieur Rumilly sont très documentés et les références qu'ils contiennent nous ont guidée dans nos recherches.

Société Canadienne d'Histoire de l'Eglise Catholique, Rapport de 1943-44. Les Trois-Rivières, livraison de novembre 1952. (nombre de pages inconnu).

Séminaire de Rimouski, Centenaire de Rimouski, Album Souvenir 1829-1929, Rimouski, S. Vachon, 84 pages.

-----Les Fêtes du Cinquantenaire, les 22 et 23 juin 1920, Rimouski, S. Vachon, 220 pages.

Les nombreux discours que contient cet ouvrage nous ont fourni beaucoup de détails sur le fondateur du diocèse et sur le premier supérieur du séminaire de Rimouski.

Trudel, Marcel, L'influence de Voltaire au Canada, Montréal, Publications de l'Université Laval, collection l'Hermine, Fides, 1945, vol. 1, 221 pages, vol. 2, 315 pages.

Thèse de doctorat soutenue par l'auteur. Ouvrage documenté et bien écrit qui explique les causes du courant voltairien contre lequel Monseigneur Langevin luttait toute sa vie.

SOURCES PRIMAIRES

Séminaire de Québec, Journal du Séminaire, les volumes 2, 3, 4, et 6.

Ursulines de Québec, Chroniques, pour la période 1829-59.

Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, Chroniques, vol. 1, période 1874-92.

Archevêché de Rimouski, Archives, documents non classés, Lettres, Discours, Sermons et Etudes de Monseigneur Jean Langevin.

Archevêché de Québec, Archives, Lettres échangées entre Monseigneur Taschereau et Monseigneur Langevin, au sujet du programme catholique et des écoles du Nouveau-Brunswick.

Langevin, abbé Jean, Réponses aux programmes de pédagogie et d'agriculture pour les diplômes d'école élémentaire, d'école modèle et d'académie, 2ième édition, Québec, C. Darveau, 1864, 51 pages.

-----Notes sur les archives de Notre-Dame de Beaufort, Québec, S.-Michel & Darveau, 1860, 259 pages.

-----L'Histoire du Canada en tableaux sous la domination française et anglaise, Québec, Aug. Côté & Cie, 1865, 15 pages.

-----Cours de Pédagogie ou principes d'éducation, Rimouski, Imprimerie de la Voix du Golfe, 2ième édition, 1869, 267 pages.

-----Mandements, Lettres pastorales, circulaires et statuts synodaux du Diocèse de Saint-Germain-de-Rimouski, du 1er mai 1867 au 1er mai 1878, Rimouski, Imprimerie A. G. Dion, 1878, 640 pages.

-----Idem, du 1er mai 1878 à mai 1887, Rimouski, Imprimerie A. G. Dion, 1889, 800 pages.

-----Neuvaine à Saint-Germain, Rimouski, (l'opuscule étant détérioré, les détails manquent.)

-----Conférences sur l'archéologie canadienne, (non publiées et données vers 1858,)

-----Etudes sur Monseigneur de Laval, manuscrits gardés aux archives de l'archevêché de Rimouski.

-----Etudes sur Marie de l'Incarnation, manuscrits gardés aux archives de l'archevêché de Rimouski.

-----Sermons, les Saints Anges gardiens, Saint Antoine de Padoue, Saint Isidore, etc, manuscrits gardés aux archives de l'Archevêché de Rimouski.

Université Laval, Archives; Dossiers: 106-C2, 107-1.; 107-AH, Bill des Jésuites; Un, 109-X; 110-BH; 150, 28 mai 1889, sur les idées des professeurs de Laval; 111-CU; 116-BD; 119-AR; 119-CD; 119 CH; 120-AC; 120-A; 117-N; 117-Z; 118-AK; 120-T; 120-W; 120-G; 120-AD; 125-S; Car. Sem. 34, numéro 57; Boîte Verreault 38; UN, 10; UN 83, numéro 22; Un -84, numéro 101; UN-84, numéro 102; UN 49, numéro 85A.

Ces documents traitent de la question du libéralisme, du rougisme, des lois scolaires, de l'influence indue, des biens des Jésuites, des écoles normales, etc., et de la part prise par Monseigneur Langevin dans les polémiques sur ces questions et dans les solutions apportées.

Musée provincial, Archives de la Province de Québec, Correspondance échangée entre Monseigneur Langevin et Sir Hector Langevin, sur les questions à l'ordre du jour, du numéro 560 au numéro 620, soit la période comprise entre 1856 et 1890.

Archives nationales, Ottawa: Gazette de Québec, item Langevin, 23 avril 1818; 18 octobre 1819; 18 décembre 1830; 15 janvier 1821; 23 avril 1821; 3 janvier 1797; 9 février 1797; 17 juin 1799.

Département de l'Instruction publique de Québec, Journal of Education, Vol 9, livraison de janvier 1865, p. 16, 1ère colonne.

Journaux de l'Assemblée Législative, Appendice des années 1857 à 1890.

Ouvrages de Mgr Langevin

Langevin, abbé Jean, Traité élémentaire de Calcul différentiel et de calcul intégral, Québec, Aug. Côté & Cie, 1ère édition, 1848, 120 pages.

-----Traité de politesse pour les ecclésiastiques en vacances, Rimouski, (pas d'éditeur), (pas d'année) (pagination incomplète).

-----Cérémonial pour la Province ecclésiastique de Québec, Québec. La brochure étant fortement endommagée, les détails suivants manquent.

-----Notice biographique sur la mission de S.-Croix-de-Tadoussac, Québec, La Vérité, 1885, (pagination incomplète).

BIBLIOGRAPHIE SUPPLEMENTAIRE

Boucher de la Bruère, Le Conseil de l'Instruction publique et le Comité Catholique, 1918, Imprimerie du Devoir, 264 pages.

Synthèse objective, semble-t-il, des discussions et pourparlers qui entourèrent la création de ces organismes et genèse du système scolaire du Québec.

Chauveau, J. P.-O., L'Instruction publique au Canada. Précis historique et statistique par M. Chauveau, ancien ministre de l'Instruction publique dans la Province de Québec. Québec, Imprimerie Augustin Côté et Cie, 1876.

Chocarne R. P. B. Le P. P. H.-D. Lacordaire de l'ordre des Frères Prêcheurs. Sa vie intime et religieuse. Poursielgue Frères, Paris, 1873. Tome I, XXXIV - 343 pages. Tome II, 349 p. Belle présentation de la vie de Lacordaire. La lecture de cet ouvrage nous place dans l'ambiance du 19ème siècle.

Désilets Alphonse, Les Cent Ans de l'Institut Canadien de Québec, 1848-1948, Québec, 1949, 252 pages.

L'Institut Canadien de Québec, Annales du Centenaire, Québec, 1948, 58 pages.

Ces ouvrages mettent en lumière le travail caché de certains membres de l'élite intellectuelle du temps et décrivent bien l'atmosphère du vieux Québec intellectuel et bourgeois du 19ème siècle.

Gosselin, abbé D., Dictionnaire généalogique des Familles de Charlebourg depuis la fondation de la paroisse jusqu'à nos jours. Québec, 1906, XLI - 593 pages.

Lafrance, abbé Pierre, Bourdon bourdonnant, Sous le charme du Souvenir, Imprimerie le Saint-Laurent, Riv.-du-Loup, 1951, 196 pages.

L'auteur esquisse des portraits de plusieurs curés formés par Monseigneur Langevin.

Marion, Séraphin, Les Lettres canadiennes d'autrefois, La Querelle des Humanistes Canadiens au XIX siècle, Vol VI. Editions de l'Université, Ottawa 1949, 222 pages.

Thèse très documentée qui projette de la lumière non seulement sur l'histoire littéraire, mais aussi sur l'histoire religieuse et civile du Canada.

Mitchell Hary, Pie X le Saint, Nouvelles éditions latines, Paris, 1950, 251 pages.

Le biographe de Pie X esquisse en cours de route la progression du mouvement liturgique de l'époque, mouvement dont Pie X et Léon XIII furent l'âme.

Nantel, Monseigneur Antonin, Pages historiques et littéraires, Montréal, Arbour et Dupont, 1928, 427 pages.

Ce travail offre des croquis intéressants de certains personnages qui jouèrent un rôle important, quoique effacé, dans l'histoire religieuse et civile du pays.

Porter, Fernand, O. F. M. L'Institution Catéchistique au Canada, Les éditions franciscaines, Montréal, 332 pages.

Travail très documenté sur la catéchistique canadienne se développant avec l'histoire nationale.

APPENDICE 1

RAPPORT D'INTERVIEW

1. Avec Monseigneur Médard Belzile, P.D.

A deux reprises, l'auteur a pu interviewer Monseigneur Médard Belzile, P. D., vénérable nonagénaire, qui fit ses études classiques au séminaire de Rimouski, pendant le supériorat de Monseigneur Jean Langevin, alors évêque de Rimouski:

Monseigneur Langevin, malgré son air sévère n'était pas autoritaire. Il savait allier la gravité à la gaîté. Il était très joyeux, en effet, et très spirituel en conversation.

1° Visites paroissiales: Au cours de ces visites, il réunissait les enfants de la paroisse dans l'une des écoles et passait une demi-journée avec eux, à les interroger sur la religion et sur les matières du programme d'études.

2° Au petit Séminaire: Il y fut supérieur de 1867 à 1882. Chaque mois, il venait passer une journée dans chacune des classes, y enseignant et y encourageant les élèves. Comme nous étions peu nombreux dans chaque groupe, il avait tout le loisir voulu pour s'assurer de la science et des progrès de chaque élève. Son enseignement était intuitif et très intéressant. Il avait l'art de questionner et de nous faire trouver les réponses. Il nous faisait causer, rendre compte de nos lectures et au moyen des contacts qu'il se ménageait il nous connaissait très bien. Je me rappelle qu'il était très fort en latin et en histoire. Il consacrait 15 jours aux examens de Noël et autant à ceux de fin d'année.

L'élève qui arrivait premier aux compositions mensuelles allait lui porter la liste des élèves avec les résultats obtenus. Il en profitait encore pour jeter un coup de sonde dans ses connaissances et le gardait jusqu'à une heure, parfois. L'élève J.-R. Léonard, très timide, n'aimait pas à aller se faire interroger. Ce qui

ne l'a pas empêché de devenir le deuxième successeur de Monseigneur Langevin au siège de Rimouski.

3^o Les pastorales: La réunion dominicale pour tous les ecclésiastiques avait lieu à 5 heures. Monseigneur y faisait une heure de pastorale et une demi-heure de liturgie et d'étude de cérémonial. Nous étions une douzaine, assis autour de la table de la bibliothèque. Je revois Monseigneur au bout de la table, le châle sur les épaules et la bougie à portée de la main.

Nous étions sûrs qu'il avait vu toutes nos erreurs contre le cérémonial. Il commençait par demander, de sa voix claire et malicieuse: "Qui a servi, aujourd'hui". Et à tour de rôle, nous devions indiquer les fautes commises contre le cérémonial. Les avions-nous oubliées, il les connaissait et nous les rappelait. Le cérémoniaire était responsable de nos manquements.

Au cours de ces réunions, il expliquait les décisions des conciles généraux, des conciles provinciaux, nous enseignait la pédagogie de l'administration d'une paroisse. Nous étudions le cérémonial liturgique de la province ecclésiastique de Québec, rédigé par lui-même.

Nous aimions beaucoup ces réunions qu'il savait rendre captivantes et amusantes aussi, parfois.

4^o Circulaires: Elles étaient des chefs-d'oeuvre de piété, de doctrine et de bon sens. Les vieux curés les lisaient encore avec beaucoup de profit.

Ces interviews eurent lieu en janvier 1951 et en juin 1952, en présence de Soeur Marie de S.-Anna, r.s.r. et de Soeur Marie de S.-Alicie-de-Jésus, r.s.r.

2. Avec Mère Marie du Saint-Esprit, r.s.r.

L'entretien eut lieu le 4 janvier 1951 avec la Révérende Mère Marie du Saint-Esprit, ex-supérieure générale des Soeurs de la congrégation de Notre-Dame du Saint-Rosaire, de Rimouski:

J'ai connu Monseigneur Langevin lors de ses tournées pastorales à Saint-Anaclet et me rappelle les réunions à l'école. Il nous interrogeait longuement et soigneusement. Ces visites de Monseigneur étaient toujours solennelles. Le cérémonial était imposant et laissait un souvenir ineffaçable dans nos mémoires d'enfant.

Plus tard, au noviciat des Soeurs des Petites Ecoles, j'ai connu encore mieux Monseigneur Langevin. Il venait régulièrement nous donner des cours de pédagogie et de français surtout, mais abordait toutes les matières, surtout le calcul, l'histoire et la géographie.

Monseigneur Langevin était imposant. Autant Monseigneur Edmond avait l'air jovial, autant Monseigneur Jean avait l'air sévère. Cependant, il se montrait tout-à-fait paternel avec nous. Il était bon et joyeux. Ses réparties fines et inattendues nous amusaient et nous faisaient oublier la gêne éprouvée par l'une ou l'autre élève à la suite des fautes dans les dictées ou dans l'analyse. Il était très particulier. Avions-nous oublié un point, un accent, ou même un point sur un "i", qu'il le signalait. Sa petite voix flûtée, un peu énervante parfois pour celle qui avait fait la faute, signalait l'étourderie tantôt avec sévérité, tantôt avec humeur, d'après le tempérament de la personne concernée. Il n'aimait pas l'étourderie et l'à peu près, et tenait à ce qu'une future éducatrice voit aux détails.

Monseigneur Langevin était un grand pédagogue. Il fallait nécessairement comprendre ses cours tant ils étaient clairs et méthodiques.

Il était très pieux, très digne et charitable. C'était un homme poli et de grande éducation comme de grand savoir. Il a formé nos premières Mères avec virilité. Il exigea beaucoup d'elles et ne négligea rien pour leur assurer une bonne formation pédagogique. Il vit à leur formation religieuse qui fut solide. Il les préparait ainsi à faire face aux grandes souffrances qui les attendaient dans les petites écoles des paroisses.

Cet interview eut lieu en présence de Soeur Marie de S.-Cyrille, des Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire.

3. Avec Soeur M. de S.-Catherine-de-Sienne

L'interview suivant eut lieu à Rimouski, le 19 mars 1953, avec Soeur Marie de S.-Catherine-de-Sienne, des Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire:

. . . Monseigneur Jean Langevin était intransigeant sur les questions de discipline ecclésiastique.

Il tenait à la résidence et avait publié des ordonnances à ce sujet, quand un jour M. le Curé de Saint-Mathieu arrive à l'évêché. Monseigneur Langevin le morigène en guise de bienvenue. Le visiteur fond en larmes: "Monseigneur, s'écrie-t-il, moi qui vous aime tant, je m'ennuyais de vous!"

La bonté naturelle de Monseigneur reprend le dessus; il embrasse son subordonné, le console, l'amène causer au salon, le garde à dîner.

Il avait vite compris que la résidence peut peser lourdement à ces pauvres prêtres isolés dans les colonies.

Malgré une sévérité qui ne parvenait pas à masquer sa bonté de coeur, Monseigneur Langevin semblait fort aimé de ses prêtres et les vieux se sont accoutumés difficilement au changement d'administration.

Le souvenir des tournées pastorales de Monseigneur Langevin dans les colonies de Saint-Eloi, de Saint-Clément et de Saint-Cyprien, est encore bien vivant dans ma mémoire.

Les préparatifs mobilisaient tout le monde. Je me rappelle avoir préparé les inscriptions et avoir admiré les "balises" et la cavalerie. Monseigneur tenait au protocole. Ordinairement, il restait trois jours dans la localité et procédait à un examen minutieux des aspirants à la Confirmation. Il fallait savoir son catéchisme parfaitement, sinon, en entendait Monseigneur dire au candidat malchanceux: "File, file, file en arrière!..." Disgrâce suprême!

Monseigneur visitait les principales écoles de la localité. Il interrogeait les élèves sur le catéchisme, l'histoire sainte, le français et les mathématiques. Il visitait les cahiers de devoirs et tenait à une belle calligraphie. Il avait le don d'interroger et de nous faire trouver les réponses et savait fort bien se mettre à notre portée et nous aider à vaincre notre timidité.

Son abord était solennel, mais on sentait de la bonté chez lui, ce qui nous mettait à l'aise.

Plus tard, comme novice au Saint-Rosaire, --les Soeurs des Petites Ecoles--, je continuai mes études et fis mon entraînement professionnel sous la conduite de religieuses formées par Monseigneur Langevin.

Il en avait fait des pédagogues.

Nous étudions alors le manuel de pédagogie Langevin, manuel clair et pratique fait par un pédagogue averti.

Ces religieuses qui nous formaient avaient le don de nous inculquer l'amour de l'étude et du travail bien fait et de nous former à une discipline ferme et souple à la fois.

Elles nous faisaient aimer l'enseignement et ce fut un bien grand sacrifice pour moi d'avoir à quitter la tribune quand la surdité m'y força.

Mais l'enseignement m'intéresse toujours et l'avancement des études dans ma Congrégation me rend heureuse car j'aime encore l'étude à quatre-vingt deux ans.

RAPPORT D'INTERVIEW

4.- Avec Monsieur Philippe Lepage, de S.-Odile.

Monsieur Lepage est âgé de 87 ans et conserve toute sa lucidité et sa belle mémoire. Il dit avoir été confirmé par Monseigneur Langevin et comme il a toujours demeuré à Rimouski, il l'entendit prêcher bien des fois. Il était, dit-il, "très bon prédicateur, meilleur que son frère, Monseigneur Edmond".

Monsieur Lepage a surtout insisté dans l'interview sur le point de la charité de Monseigneur Langevin et le plus bel éloge qu'il puisse en faire, dit-il, c'est qu'il est mort pauvre. Pauvre à force de donner. "Il m'a donné un chapelet à son retour de Rome et je l'ai encore". C'est que même absent, Monseigneur Langevin pensait à nous et continuait de nous aimer.

Monseigneur Langevin était bon au point qu'on abusait de lui parfois. Ainsi, il avait choisi comme fermier une famille Côté dont il a fait instruire les enfants. L'un de ces enfants fit tout son cours classique, porta la soutane deux ans, défroqua, apostasia et devint ministre protestant. Il réussit heureusement mieux avec les enfants de la nombreuse famille Pineault qu'il fit instruire aussi. Il avait adopté Alexandre Lowers et Alfred Harris, orphelins d'origine anglaise, ainsi que deux nègres. A la demande de Monseigneur Langevin, un de mes oncles adopta aussi un enfant Harris, qui devint cultivateur, éleva 24 enfants et fut bon chrétien.

Monseigneur Langevin était un homme de foi. Ainsi, quand son beau séminaire fut incendié, il se contenta de dire: "Laissez brûler, c'est la volonté de Dieu". Pour rebâtir, il fit appel à la générosité des gens et l'on organisa des corvées.

Il mentionne aussi que Monseigneur était un planteur de croix. Il en avait fait ériger une à S.-Luce, à S.-Anaclet, à la Pointe-au-Père, et un peu partout sur le territoire de la ville actuelle.

J'étais "jeunesse", quand Monseigneur Langevin est mort. Je me rappelle combien nous l'avons pleuré. Son remplaçant a été bon, mais un évêque comme Mgr Langevin, c'est un père qui ne se remplace pas.

Philippe Lepage

Rapport d'interview

5.- Avec Soeur Marie de l'Enfant-Jésus, r. s. r.

J'ai connu Monseigneur Jean Langevin au cours de ses visites pastorales puis au noviciat des Soeurs des Petites Ecoles.

Pendant ses tournées pastorales, Monseigneur réunissait les enfants à l'école principale pour l'examen de catéchisme. Sa grandeur prenait le temps d'interroger soigneusement chaque enfant et avec beaucoup de finesse et de sympathie. Mon tour venu, il me demande mon nom. Comme je lui dis m'appeler Sephora: "alors, dit-il, tu vas bien vite me parler de Moïse". Il s'exprimait dans un anglais impeccable ce qui nous réjouissait fort, nous les Irlandais.

Je l'ai rencontré souvent par la suite au noviciat. Dès l'entrée, la postulante devait montrer ses cahiers de classe à sa Grandeur qui lui faisait passer un examen, afin de juger de sa capacité et de sa personnalité. Il nous faisait préparer et donner des classes en sa présence, ce qui nous donnait du cran et de la débrouillardise. C'est surtout sur le catéchisme et l'arithmétique que nous devions préparer des classes.

Monseigneur Langevin qui avait formé notre Mère fondatrice disait d'elle qu'elle était passée Maître dans l'art de diriger les enfants. Quand cette dernière était trop malade pour donner ses cours, il envoyait Monseigneur Edmond la remplacer à la classe de la ville, et lui-même se chargeait des classes du noviciat.

Monseigneur Langevin était très joyeux. Ses prêtres l'aimaient. Il savait leur dire leur fait au besoin, il aimait même à les morigéner, mais ils se sentaient tellement aimés de lui, qu'ils lui pardonnaient ses gronderies.

Dans ses tournées pastorales, il avait souvent à prendre des repas plus ou moins appétissants. Dans certains presbytères, il ne rencontrait pas le confort le plus élémentaire, mais il s'accommodait de tout, mangeait de tout et gardait sa gaieté. Ainsi quand il allait dans le Témiscouata, par exemple, où l'on était si pauvre à cette époque, il devait séjourner à Sainte-Rose-du-Dégelis où le garde-manger était souvent à peu près vide. Les prêtres du Maine et du Madawaska aimaient à venir l'y rencontrer et à y faire les frais des agapes. Il rencontrait là les curés de Eagle Lake, de Saint-Basile, de Fort-Kent, (Maine), de Winding Ledges et de Clair, du Petit Sault et de S.-Jacques, (Madawaska). L'original curé flamand de Frenchville, l'abbé

Schwéron, grand ami de Mgr Langevin, aimait l'y rencontrer. Il l'appelait familièrement "Petit Jean". Monseigneur Langevin un peu piqué parfois de se voir traiter de "petit Jean" lui rétorquait: "Tout de même, il ne faut pas oublier que je suis évêque." Et l'abbé Schwéron disait alors à un confrère: "Paquette le miel, le vin et le gâteau, petit, et allons-nous-en". Les réparties de ce saint si original amusaient fort Mgr Jean.

Pour ne citer qu'un trait de la politesse de Monseigneur Langevin. J'avais alors 13 ans, c'était juste avant mon entrée au postulat en 1889. Comme Monseigneur Langevin avait perdu l'une de ses soeurs, les Soeurs des Petites Ecoles avaient confectionné un cadre-souvenir très artistique avec les cheveux des membres disparus de la famille Langevin. C'était la mode dans le temps. C'était la veille de la Saint-Jean et l'on m'envoya porter le cadeau. Monseigneur me reçut avec courtoisie, se montra très joyeux et à la vue du cadeau qu'il me fit déballer moi-même, il manifesta beaucoup de joie et d'attendrissement, s'émerveillant sur la délicatesse du travail des petites Soeurs. Puis, il alla chercher tout le personnel, y compris les serviteurs et me donna la joie de leur faire admirer le travail. Après quoi, il alla déposer le cadre sur son bureau. Il avait fait cela avec un geste de grand seigneur, et c'était sa façon habituelle d'agir, mais ce grand seigneur savait mettre une petite fille comme moi à l'aise.

RAPPORT D'INTERVIEW

- 6.- Avec S.M. de S.-Isidore, S.M. de la Merci et S.M. de S.-Mechtilde des soeurs de N.-D. du S.-Rosaire.

1. S.M. de S.-Isidore -- Je me rappelle des visites pastorales de Monseigneur Langevin, à cause des préparatifs qui frappaient mon imagination d'enfant. Les réceptions étaient préparées d'avance et très belles, car Monseigneur y tenait. Il réunissait les enfants les plus avancés à l'école du village et faisait passer un examen minutieux, tout comme font les inspecteurs d'école. Nous étions jeunes et cependant, nous étions à même de remarquer qu'il savait enseigner. Plus tard, j'ai compris quel principal d'école normale il avait dû être.

Monseigneur Langevin aimait son peuple et s'occupait de l'éduquer. Il encourageait, complimentait et si besoin en était, faisait les remarques nécessaires. Il condamnait surtout les abus de la mode et l'ivrognerie. Il ne tolérait pas les inconvenances.

2. S.M. de la Merci -- Monseigneur Langevin fut disciple de mon grand-père au séminaire de Québec. Quand il fut sacré évêque de Rimouski, il s'occupa de recruter le corps professoral du séminaire et fit venir mon grand-père James Smith qui s'établit dans la région. Il l'aida toujours et aimait descendre dans ma famille lors de ses tournées pastorales dans la Gaspésie. Je me rappelle de lui surtout sa courtoisie et sa politesse et son intérêt pour les enfants.

3. S.M. de S.-Mechtilde -- Pour encourager ses diocésains à demeurer fidèles à l'agriculture, Monseigneur avait composé un manuel d'agriculture que nous devions apprendre dans les écoles. Je me rappelle aussi le trouble qu'il se donnait pour le recrutement des élèves du séminaire et les examens qu'il faisait subir aux élèves dans ses tournées pastorales.

Il venait souvent au noviciat donner des cours. Son enseignement était concret et pratique. Il utilisait l'induction et la déduction. Il se montrait sévère pour les fautes de négligence et pour la ponctuation. Avec lui, pas moyen d'excamoter les accents et les points sur les "i".

RAPPORT D'INTERVIEW

7.- Lettre de Mgr L. T. Landry, P. D.

J'ai connu Monseigneur Langevin en 1877 et tout le temps de mes études au Séminaire de Rimouski, entre 1877 et 1888. Je l'ai vu personnellement pendant mes études secondaires et théologiques et c'est lui qui m'a guidé dans les décisions que je devais prendre... Dans ces entretiens il était très paternel. Il savait diriger les élèves d'après leurs aptitudes et orienter vers la profession suivant le talent de chacun. Il étudiait les caractères et possédait un grand esprit de discernement. Il était bon psychologue.

Il suivait les études de près. C'est lui qui faisait les examens au Grand et au petit séminaire et Dieu sait s'il entraînait dans les détails... Il était très versé dans la théologie et dans les humanités.

Sa discipline était assez sévère. Pas de Deo gratias. Mais s'il était sévère et ami des détails, il était aussi très bon. Il savait se mettre à la portée des élèves... Il savait concrétiser son enseignement en bon philosophe.

Monseigneur Langevin était un liturgiste. Pas un détail liturgique ne lui échappait et nous le savions à la classe de pastorale, le dimanche soir. Ces réunions étaient très intéressantes et surtout très pratiques. Il avait en vue de former des prêtres bien renseignés. Pour assurer une meilleure formation liturgique il faisait donner des leçons de chant par

les professeurs du séminaire. Le chant et les cérémonies à la cathédrale étaient accomplis suivant les règles de la liturgie, si non, Monseigneur reprenait et assez sévèrement. Mais même quand il reprenait, il était facile d'accès et l'on sentait qu'il avait bon coeur.

Monseigneur était très charitable. Il se privait pour donner. Il recevait les pauvres à l'évêché...donnait couvert et pension à des élèves.

Au point de vue financier, il aidait les pauvres... Il a même fait instruire un nègre et le pensionnait à l'évêché, ensuite un italien qui est devenu prêtre. Il a construit le Séminaire avec la collecte du quinze sous par communiant, lequel séminaire construit en 1876, fut incendié en 1881. Mgr ne se découragea pas, il utilisa la vieille église.

Il s'occupa beaucoup d'agriculture surtout en vue de coloniser la vallée de la Matapédia. Il donna une forte impulsion à l'agriculture dès que le diocèse s'ouvrit.

La politesse de Mgr Langevin était remarquable. C'était un gentilhomme avec des manières de noble. D'ailleurs, il descendait d'une noble famille.

J'espère que mon humble travail pourra vous être utile.

Mgr. L. S. Landry P. D.

RAPPORT D'INTERVIEW

8. Avec Mère Saint-Joseph des Ursulines de Québec.

Mère Saint-Joseph, née Agnès Barnard, a très bien connu la famille Langevin: son oncle maternel, Thomas Chapais ayant épousé Hectorine Langevin, fille de Sir Hector. Tous deux s'attachèrent avec un grand dévouement à la famille nombreuse de Mme Barnard, soeur de Sir Thomas, après le décès de Monsieur Edouard Barnard.

M. Chapais demeurait chez Sir Hector afin de permettre à Madame Chapais de seconder son père auprès de son frère et de ses soeurs après la mort de Lady Langevin, survenue peu de temps avant le mariage de M. et Mme Chapais.

Mère Saint-Joseph dit avoir été souvent impressionnée dans son enfance par la gravité un peu solennelle de Sir Hector; par ailleurs, il se montrait toujours d'une très grande courtoisie et fort affable. Dans une tenue impeccable, on le trouvait à son bureau de travail, s'intéressant à toutes les questions du jour dont il ne se distraitait que pour accueillir avec son bon sourire la visite quotidienne de ses petits-enfants.

Monseigneur Jean et Monseigneur Edmond étaient alors décédés, mais les autres membres de la famille Langevin, Monsieur Edouard et madame Mac Donald, née Marie Langevin, se rencontraient fréquemment au no 93 de la rue Saint-Louis, résidence de Sir Hector. Mère Saint-Joseph dit avoir remarqué chez tous beaucoup de distinction, une très grande cordialité et les rapports les plus aimables.

Les traditions des Langevin étaient celles du meilleur monde d'alors. Les serviteurs y étaient des mieux traités et tous les visiteurs largement accueillis.

D'une très grande probité, Sir Hector Langevin se montra en tout et toujours catholique pratiquant, sincèrement dévoué aux intérêts de l'Eglise dont il se fit le défenseur au besoin. Quant à la charité de la famille, elle était inlassable.

Sœur Saint Joseph, O. S. U.

APPENDICE 2

TABLE DU TRAITE DE CALCUL

Table des matières du Traité élémentaire de calcul différentiel et de calcul intégral, publié en 1848, par l'abbé Jean Langevin, du Séminaire de Québec.

CALCUL DIFFERENTIEL

Chapitre I.- Principes.

- Article 1. Définitions.
- Article 2. Différentiation des fonctions algébriques.
- Article 3. Application des Règles précédentes.
- Article 4. Différenciation des fonctions transcendentes.
 - 1. Fonctions logarithmiques.
 - 2. Fonctions exponentielles.
 - 3. Fonctions trigonométriques.

Chapitre II.- Application.

- Article 1. Démonstration de la formule de Newton.
- Article 2. Sous-tangentes.
- Article 3. Sous-normales
- Article 4. Maxima et minima.

CALCUL INTEGRAL

Chapitre I.- Principes.

- Article 1. Définition.
- Article 2. Intégration des quantités différentielles à une seule variable.
 - 1. Différentielles monomes.
 - 2. Différentielles polynomes qui peuvent s'intégrer par la règle fondamentale d'intégration.

3. Différentielles qui s'intègrent
par arcs de cercle.

4. Intégration par les séries.

Article 3. Intégration des quantités différentielles
à plusieurs variables.

Chapitre II.- Applications.

Article 1. Quadrature des courbes.

Article 2. Rectification des courbes.

Article 3. Quadrature de l'aire des solides de
révolution.

Article 4. Cubature des solides de révolution.

Article 5. Méthode inverse des tangentes.

Méthode des limites.

Article 1. Principes.

Différentielles successives.

Article 2. Théorème de Mac-Laurin; applications.

Théorème de Taylor et applications.

Notes.

Note A. Du binome de Newton.

Note B. Des divers systèmes de logarithmes.

Note C. Méthode des Coefficients indéterminés.

APPENDICE 3

RAPPORT SUR LE DIOCESE¹

1. Le diocèse de St Germain de Rimouski a été détaché de l'Archidiocèse de Québec et érigé en diocèse séparé le 15 janvier 1867 par N. S. P. la Pape Pie IX.

2. Il comprend les comtés de Rimouski, de Gaspé, de Bonaventure et de Témiscouata (sauf les trois paroisses de St Antonin, de la Rivière-du-Loup et de N.-D. du Portage), sur la rive sud du St Laurent; et sur la rive nord la plus grande partie du comté de Saguenay et tout le reste du territoire jusqu'à Blanc-Sablon sur le détroit de Belle-Ile. La première partie a environ 100 lieues de longueur sur une largeur moyenne de 25 lieues, entre 64° et 70° de longitude Ouest de Greenwich, et 47° et 49° de latitude nord. La deuxième partie s'étend sur une longueur de 200 lieues et une largeur d'environ 60 lieues, entre 57° et 69° de longitude, et 49° et 52° de latitude. Ce territoire est borné au Nord par la hauteur des terres qui séparent les eaux coulant vers le fleuve et le golfe St Laurent de celles qui se jettent dans la Baie d'Hudson; à l'Est par le méridien de l'Anse au Blanc-Sablon et le golfe St Laurent; au Sud par la Baie-des-Chaleurs et la province du Nouveau-Brunswick; au Sud-Ouest et à l'Ouest par l'Etat du Maine, le comté de Kamouraska et la rivière Portneuf; il est divisé du Sud-Ouest au Nord-Est par le fleuve et le golfe St Laurent, sur une largeur d'environ 10 lieues vis-à-vis de Rimouski, d'environ 30 lieues vis-à-vis le Cap-Rosier, et d'à peu près 140 lieues à partir de Blanc-Sablon.

3. A l'Est, se trouvent le diocèse de Hâvre-de-Grâce et la Préfecture Apostolique de la Baie-St George sur l'Ile de Terre-Neuve; dans le golfe St Laurent, le diocèse de Charlottetown; au Sud, les diocèses de St Jean et de Chatham dans le N.-Brunswick; au Sud-Ouest, le diocèse de Portland; enfin, à l'Ouest, les diocèses de Québec et de Chicoutimi.

4. Le diocèse forme civilement partie de la Puissance du Canada (Dominion) sous le gouvernement de l'Angleterre.

5. L'immense majorité des catholiques parle français; environ 1/8 parle l'Anglais, quoique la plupart d'entre eux comprennent le français. Il y a en outre environ 1680 sauvages, dont 1020 parlent le montagnais, 600 le micmac et 60 l'amalécite.

1. Mgr Jean Langevin. Document non classé trouvé aux archives de l'Archevêché de Rimouski.

6. Le climat est tempéré l'été; il est très froid l'hiver; il tombe alors ordinairement beaucoup de neige et les rivières se congèlent, excepté le fleuve, dont l'eau est salée et qui ne prend jamais à glace dans l'étendue du diocèse, sauf sur les battures. Il charroie seulement des glaçons.

7. Le pays est fort salubre; surtout dans cette partie, il y a rarement de maladies épidémiques. Néanmoins la petite vérole fait quelquefois des ravages, particulièrement chez les sauvages, qui sont aussi sujets à la consomption, à raison de leur genre de vie nomade.

8. Il n'y a dans le diocèse que la petite ville de Rimouski, comprenant 1400 âmes. En 1867, lors de l'érection du diocèse, il existait 32 paroisses; j'en ai érigé depuis 25, de sorte qu'il y en a aujourd'hui 57. On compte de plus 33 missions établies régulièrement. La population totale du diocèse est d'environ 91,200, y compris à peu près 7000 protestants. Sur ce nombre, 80,000 sont canadiens ou acadiens, dont les ancêtres étaient originaires de France; 8000 sont d'origine anglaise, écossaise ou irlandaise; 500 à 600 d'origine jersiaise; enfin à peu près 2700 sauvages ou indiens.

9. La foi est généralement vive et sincère, pas toujours suffisamment éclairée. Les mœurs sont bonnes en général, sauf l'ivrognerie, qui tend à s'étendre malgré les efforts constants du clergé, et la mauvaise foi et les injustices qui sont trop communes. L'autorité paternelle ne se fait pas non plus assez sentir dans beaucoup de familles.

10. La paix religieuse règne dans le diocèse, sauf les efforts du libéralisme pour diminuer ou même anéantir l'influence du clergé dans les masses.

11. Il y a dans le diocèse environ 7000 protestants, principalement des anglicans, des presbytériens et des méthodistes. Ils sont surtout groupés en une douzaine de lieux, y ont des chapelles à leur usage et des ministres pour les desservir. Ils ne font aucune perversion, excepté quelques mauvaises catholiques qui, après avoir épousé de ces protestants, ont apostasié au nombre de 7 ou 8, la plupart avant l'érection du diocèse. Même au contraire il y a chaque année un bon nombre de conversions à l'Eglise catholique.

12. Les catholiques sont au nombre de 84,200. Ils sont tous du rite latin. Les protestants ne forment qu'environ un treizième de la population totale.

13. Les protestants par leurs rapports fréquents avec les catholiques, dans les quelques lieux où ils sont en grand nombre, rendent plusieurs de ceux-ci indifférents en matière de religion. Leurs objections insidieuses font aussi sur certains catholiques une fâcheuse impression. Il a encore été fait des tentatives par les étrangers pour répandre quelquefois des bibles ou des tracts protestants parmi les fidèles; mais les curés ont toujours été empressés à arrêter ces essais de propagande.

14. Les chapelles protestantes ne dépassent pas le nombre 12 dans le diocèse. Les protestants ont des écoles séparées, dirigées par des commissaires ou syndics particuliers. Très peu d'enfants catholiques les fréquentent, et seulement quand il n'y a pas moyen de faire autrement, parce que dans ces lieux, les catholiques sont peu nombreux pour maintenir des écoles séparées et avec l'autorisation expresse de l'Evêque. Dans ces cas exceptionnels, le curé veille soigneusement à ce que les enfants ne soient pas exposés pour leur foi ou leurs moeurs, suivant les décrets du 1er et du 5e conciles de Québec.

15. Dans les comtés de Témiscouata et de Rimouski, les communications sont généralement faciles; mais dans la péninsule de la Gaspésie, formée des comtés de Gaspé et de Bonaventure, il y a certaines parties d'un accès difficile, soit à cause des montagnes qui bordent le fleuve St Laurent, soit à raison des rivières à traverser. Il n'y a encore que le littoral d'établi; tout l'intérieur où se trouvent beaucoup de montagnes et aussi de magnifiques plateaux et vallées, est à l'état inculte.

Toute la rive nord du fleuve a un sol aride et n'est habitée que par de pauvres pêcheurs disséminés sur une étendue de deux cents lieues, sans aucun chemin, ni autre moyen de communication que le fleuve. En été les missionnaires vont d'un poste à l'autre dans une barque de pêche, que les gens appellent berge; en hiver, en raquettes (chaussées sous pied pour se soutenir sur la neige) ou en cométique (traîneaux tirés par des chiens esquimaux). Ces moyens de voyager sont fort pénibles surtout dans le mauvais temps.

Quant à la grande Ile d'Anticosti, autour de laquelle sont placés des phares au nombre de 7 ou 8, le missionnaire qui en est chargé doit visiter ceux qui y résident au risque de sa vie; car il ne peut en faire le tour qu'en petite berge découverte, et toutes les côtes sont extrêmement dangereuses, sans offrir plus de deux ou trois havres de refuge à chaque extrémité. Cette île a 30 lieues de long et n'est point cultivable. A part les gardiens des phares, elle ne renferme que quelques familles de pêcheurs; mais l'été elle est fré-

quentée par un bon nombre d'étrangers.

Il y a aussi en face de Percé, à une lieue au large, l'île Bonaventure, où le prêtre ne peut parvenir l'automne et le printemps qu'à travers les glaces flottantes.

16. L'Evêque rencontre de grandes difficultés à visiter la rive sud du fleuve entre Ste Anne des Monts et la rivière-au-Renard, espace d'environ 35 lieues, à cause du seul chemin qui relie ces paroisses, qui franchit des montagnes très élevées et très escarpées et qui n'est qu'ébauché.

Pour ce qui est de la rive nord, les communications sont complètement interrompues avec Rimouski durant au moins sept mois, et même en été, les moyens de transport sont très précaires et très coûteux. Le bien des âmes exigerait absolument que ce territoire de 200 lieues de long fût séparé du diocèse et confié à un préfet apostolique.

17. Il y a 57 paroisses et 39 missions dans le diocèse.

18. C'est une église épiscopale dont l'Evêque est suffragant de l'Archevêque de Québec.

19. Il y a une église ou chapelle dans chacune des 57 paroisses et 39 missions. A part une douzaine, qui sont en pierre, toutes les autres sont en bois. Environ 35 sont de jolis édifices, bien ornés et terminés à l'intérieur. Les autres sont décents mais pauvres. L'église ou chapelle est placée autant que possible, au centre de la paroisse ou mission. Elles sont éloignées les unes des autres d'environ trois ou quatre lieues; en certains endroits de 8 ou 10 lieues; et sur la côte nord, de 20 ou 30 lieues. Elles sont construites au moyens de contributions des fidèles, prélevées soit volontairement, soit en vertu d'une répartition légale.

Les colons s'enfoncent dans la forêt, y abattent des arbres, y érigent des cabanes, puis bientôt ils demandent l'autorisation de construire une chapelle, ce qu'ils font au prix de grands sacrifices. Nécessairement, dans tous ces cas, il faut se contenter d'abord du strict nécessaire. Mais, dans les anciennes paroisses, les fidèles se montrent généralement très zélés à élever de belles églises.

20. Partout où il y a un prêtre résident, on conserve le Saint-Sacrement avec une lampe allumée jour et nuit. L'hiver, du 1 novembre à la fin d'avril, d'après un Indult, il se conserve à la sacristie, afin de permettre aux fidèles de le visiter, les églises ne chauffant pas sur semaine.

21. Il y a actuellement dans le diocèse 86 prêtres dont 1 Vicaire-Général, 1 Secrétaire de l'Evêché, 5 à la

direction du Séminaire, 70 dans le ministère pastoral, et 9 malades ou absents. Tous sont canadiens à l'exception de 1 Irlandais, 1 Ecossais, 2 Français et 1 Belge. Il y a aussi 3 diacres, 10 sous-diacres, 10 acolytes et 4 tonsurés; en tout 19 clercs.

22. Dans le Grand Séminaire, les clercs étudient la théologie dogmatique, morale et pastorale, les rites sacrés, l'écriture sainte et l'histoire ecclésiastique. Le cours est de 4 années autant que possible. Malheureusement, le défaut de moyens et de professeurs prêtres oblige à employer la plupart de ces clercs à enseigner dans le Petit-Séminaire comme la chose se pratique dans tous les diocèses de notre province. Le grand Séminaire a été affilié à l'Université Laval dès le 14 janvier 1869.

23. Parmi les élèves du Petit-Séminaire qui terminent leur cours classique chaque année, on compte une bonne proportion de vocations à l'état ecclésiastique.

24. Il a été jusqu'ici impossible d'avoir dans le diocèse aucun Institut religieux d'hommes. Il y a une maison-mère des Soeurs de la Charité avec noviciat à Rimouski, et deux missions à Cacouna et à Carleton, à chaque extrémité du diocèse. Ces Soeurs visitent les malades à domicile, ont un asile pour les vieillards, les infirmes, les orphelins, et enseignent les jeunes filles. Elles sont au nombre de 9 professes et 28 novices ou postulantes.

Les Soeurs de la Congrégation de N.-D. dont la maison-mère est à Montréal, ont aussi à Rimouski un couvent pour l'instruction des jeunes filles: elles sont au nombre de 7.

De plus, les Soeurs de Jésus-Marie, dont la maison principale est à Lyon, en France, ont un établissement d'éducation aux Trois-Pistoles, village important à 10 lieues en haut de Rimouski: elles sont 6 Soeurs.

Enfin, une autre communauté, connue sous le nom de Soeurs des petites écoles se prépare à prendre la direction d'écoles dans les campagnes sans pensionnat. Elles sont déjà 12 Soeurs enseignantes et 6 Soeurs converses.

25. ~~Jeunes non~~ communautés de Soeurs enseignent.

26. Le revenu des curés et missionnaires consiste dans la dîme de grains au 26e minot pour ceux qui cultivent la terre; pour les autres fidèles, en une contribution annuelle par communiant. Dans certains endroits nouveaux, l'Evêque impose un supplément en effets pour compléter ce revenu. A l'exception de 12 paroisses, ce revenu ne va pas à \$600., soit 3000 fr. Plusieurs n'ont pas plus que 200 ou 250 piastres,

soit 800 ou 1000 fr. C'est réellement bien peu pour vivre.

Quant aux églises et chapelles, elles se construisent et se réparent comme je l'ai dit plus haut, par une répartition imposée sur tous les propriétaires catholiques. Les dépenses de décoration intérieure et les frais du culte se paient par la fabrique établie par l'Evêque et dont l'existence est reconnue par la loi civile. Les revenus de cette fabrique proviennent du louage de bancs fixes, du casuel et de la quête.

27. Le Gouvernément civil ne donne aucun subside religieux, excepté aux chapelles et aux missionnaires sauvages.

28. Le nombre d'écoles catholiques est de 310 fréquentées par 12,000 enfants. On y enseigne la lecture, l'écriture, le calcul, la géographie, le catéchisme, l'histoire sainte et l'histoire du Canada, le dessin et des notions d'agriculture. Dans certaines écoles, on ajoute le toisé, la tenue des livres, l'art épistolaire, l'histoire de France et d'Angleterre, etc.

29. Il y a en outre le Petit-Séminaire de Rimouski, fréquenté par 150 à 180 élèves, et où l'on enseigne toutes les branches d'un cours complet d'études, c'est-à-dire, la grammaire française, anglaise, latine et grecque, la géographie, l'histoire, la littérature, la rhétorique, la philosophie intellectuelle et morale, les mathématiques, la physique, la chimie, l'astronomie et l'histoire naturelle. Un édifice en pierre de trois étages, de 250 pieds de front et deux ailes de 100 pieds chacune, sur 50 de large a été érigé au prix de grands sacrifices, de la part du clergé et du peuple. Le Petit Séminaire a été affilié à l'Université Laval dès le 17 avril 1872.

Il y a de plus pour les jeunes filles, les couvents des Soeurs de la Charité à Rimouski, à Cacouna et à Carleton; celui des Soeurs de la Congrégation de N.-D. à Rimouski, et celui des Soeurs de Jésus-Marie, aux Trois-Pistoles, tous avec pensionnat, sans compter les Soeurs des petites écoles, qui se préparent à se charger d'écoles d'externes, dans les lieux les plus abandonnés.

A Rimouski, les Soeurs de la Charité ont aussi un hospice pour les infirmes et pour les orphelins, et, dans leurs trois maisons, elles donnent gratuitement des remèdes aux malades et les visitent à domicile.

On voit aussi à Rimouski, une conférence de la Société de St Vincent de Paul, qui travaille beaucoup au soulagement des pauvres.

30. Il y a dans tous nos établissements d'éducation, que très peu d'élèves protestants. Ils sont soumis au même

Règlement que les autres.

31. Dans toutes les paroisses et missions, à part les écoles et les catéchismes, existent des confréries et associations pieuses, soit pour tous les fidèles en général, soit pour certaines classes en particulier. Les confréries et associations pieuses, répandues sont: le Scapulaire du Mont-Carmel, l'Archiconfrérie de l'immaculé-Coeur de Marie pour la conversion des pécheurs, le Rosaire, la Propagation de la Foi, la Sainte Enfance, le Denier de St Pierre, l'Association de St François de Sales, l'Apostolat de la Prière. Chaque année se font aussi les exercices des Quarante-Heures, du mois de Marie, de celui de St Joseph et la Fête des Stes Reliques. Dans plusieurs lieux, on fait tous les ans une neuvaine à St François-Xavier et à St Germain, ainsi que le mois des âmes du purgatoire, l'Adoration perpétuelle durant le jour et la communion réparatrice soit hebdomadaire, soit même quotidienne. Il y a de plus une confrérie de la Ste Famille pour les femmes, une Congrégation d'Enfants de Marie pour les jeunes filles, et une Société de St Joseph pour les jeunes gens. Presque partout le plus grand nombre des hommes appartiennent à une Société de Tempérance contre l'abus des liqueurs fortes. Enfin, dans les endroits les plus peuplés, ont été établies des bibliothèques paroissiales sous la direction du curé.

32. Pour le progrès de la religion dans le diocèse, il serait désirable:

1^o, qu'il fût fondé des bourses pour les élèves pauvres du Grand et du Petit Séminaire; c'est ce qui est déjà commencé;

2^o, que le Séminaire eût plus de revenus pour acquitter ses dettes et se mieux pourvoir du côté du personnel et du matériel;

3^o, qu'il y eût une Communauté religieuse d'hommes, pour donner des missions et prêcher la parole divine;

4^o, qu'il y eût aussi des Frères enseignants dans certaines localités plus importantes, pour se charger de l'éducation des petits garçons.

APPENDICE 4

TABLE DU COURS DE PEDAGOGIE

Table des matières du Cours de Pédagogie ou Principes d'Education, par Monseigneur Jean Langevin.

Préface

1ère PARTIE.- DE L'INSTITUTEUR

Chapitre I.- Fonctions de l'instituteur.

- Art. 1er. Dignité de l'état de l'instituteur.
- Art. 2e. Importance des fonctions d'instituteur.
- Art. 3e. Difficultés des fonctions d'instituteur.

Chapitre II.- Vocation de l'instituteur.

- Art. 1er. Marques de vocation.
- Art. 2e. Qualités nécessaires à l'instituteur.
 - Section 1ère. Qualités physiques.
 - Section 2e. Qualités intellectuelles.
 - Section 3e. Qualités morales.

2e PARTIE.- DE L'EDUCATION

Chapitre I.- Importance de l'éducation.

Chapitre II.- Différentes parties de l'éducation.

- Art. 1er. Education physique.
- Art. 2e. Education intellectuelle.
- Art. 3e. Education morale.
 - Section 1ère. Sentiment religieux.
 - Section 2e. Moeurs.
 - Section 3e. Caractère.
 - Section 4e. Civilité.

3e PARTIE.- DE L'INSTRUCTION

Chapitre I.- Organisation de l'Instruction publique dans le Bas-Canada.

Chapitre II.- Avantages de l'instruction.

*Quelle influence
de Dupontoup?
F. E. C.
Sources d'inspiration?
F. E. C.
Dupontoup
Bosco*

Chapitre III.- Qualités de l'enseignement.

- Art. 1er. Enseignement clair.
- Art. 2e. Enseignement méthodique.
- Art. 3e. Enseignement gradué.
- Art. 4e. Enseignement proportionné à la classe.
- Art. 5e. Enseignement intéressant.
- Art. 6e. Art de questionner.

Chapitre IV.-Formes d'enseignement.

- Art. 1er. De la synthèse.
- Art. 2e. De l'analyse.
- Art. 3e. De quelques méthodes spéciales.

Chapitre V.- Procédés.

- Art. 1er. de la lecture.
 - Section 1ère. De l'Alphabet.
 - Section 2e. De l'épellation.
 - Section 3e. De la lecture courante.
 - Section 4e. De la lecture expressive et raisonnée.
 - Section 5e. Des livres de lecture dans les écoles.
 - Section 6e. Temps à consacrer à la lecture.
- Art. 2e. De l'Instruction religieuse.
- Art. 3e. De l'Ecriture.
 - Section 1ère. Temps et manière de commencer l'écriture.
 - Section 2e. Observations particulières.
 - Section 3e. Soins des cahiers.
 - Section 4e. Importance de la calligraphie.
- Art. 4e. Des exercices de mémoire.
- Art. 5e. De la Grammaire.
 - Section 1ère. Principes de grammaire.
 - Section 2e. Exercices grammaticaux.
 - Section 3e. Orthographe.
 - Section 4e. Analyse logique.
 - Section 5e. Ponctuation.
- Art. 6e. Des langues étrangères.
 - Section 1ère. Prononciation anglaise.
 - Section 2e. Traduction de l'anglais.
 - Section 3e. Langues mortes.
- Art. 7e. Des Mathématiques.
 - Section 1ère. Calcul mental.
 - Section 2e. Tenue des Livres.
 - Section 3e. Arithmétique. (erratum)
 - Section 4e. Algèbre.
 - Section 5e. Toisé.
 - Section 6e. Dessin linéaire.
 - Section 7e. Géométrie et Trigonométrie.

- Art. 8e. De la Géographie.
 - Section 1ère. Cartes géographiques.
 - Section 2e. Globe terrestre.
 - Section 3e. Dessin de cartes.
- Art. 9e. De l'Histoire.
 - Section 1ère. Histoire Sainte.
 - Section 2e. Histoire du Canada.
 - Section 3e. Histoire des pays étrangers.
- Art. 10e. De la Littérature.
- Art. 11e. De l'Agriculture.
- Art. 12e. Des connaissances usuelles.
- Art. 13e. Des leçons de choses.
- Art. 14e. Des Sciences naturelles.
 - Section 1ère. Physique et Chimie.
 - Section 2e. Astronomie.
 - Section 3e. Histoire naturelle.
- Art. 15e. De la Musique.
- Art. 16e. De l'Economie domestique.

4e PARTIE.- DE L'ORGANISATION ET DE LA DIRECTION D'UNE ECOLE.

- Chapitre I.- Choix d'une école.
- Chapitre II.- Demande d'une situation.
- Chapitre III.- Engagement.
 - Art. 1er. De l'époque de l'engagement.
 - Art. 2e. Des conditions de l'engagement.
- Chapitre IV.- Arrivée dans une paroisse.
- Chapitre V.- Maison d'école.
- Chapitre VI.- Matériel de l'école.
- Chapitre VII.- Ouverture de l'école.
- Chapitre VIII.- Entrée des élèves.
- Chapitre IX.- Commencement de la classe.
 - Art. 1er. De la prière.
 - Art. 2e. De l'appel et du journal de l'école.
 - Art. 3e. De la revue de propreté.
- Chapitre X.- Discipline.
 - Art. 1er. De l'affection.
 - Art. 2e. Du respect.

Art. 3e.	De la modération.
Art. 4e.	De la gradation.
Art. 5e.	Des marques de désapprobation.
Art. 6e.	Des reproches.
Art. 7e.	Des punitions.
	Section 1ère. Du but des punitions.
	Section 2e. De la manière de punir.
	Section 3e. Diverses espèces de punition.
	Section 4e. Série de punitions.
Chapitre XI.-	Modes d'enseignement.
Art. 1er.	Du mode individuel.
Art. 2e.	Du mode simultané.
Art. 3e.	Du mode mutuel.
Art. 4e.	Du mode mixte.
Chapitre XII.-	Plan d'études.
Chapitre XIII.-	Division du temps.
Chapitre XIV.-	Emulation.
Art. 1er.	De l'activité et du zèle de l'instituteur.
Art. 2e.	Des marques d'approbation.
Art. 3e.	Des témoignages de satisfaction.
Art. 4e.	Des éloges.
Art. 5e.	Des concours.
Art. 6e.	Des récompenses.
Chapitre XV.-	L'instituteur pendant la classe.
Art. 1er.	De la morale.
Art. 2e.	Du travail.
Art. 3e.	De l'ordre.
Art. 4e.	De l'hygiène.
Chapitre XVI.-	Fin de la classe.
Chapitre XVII.-	Sortie des élèves.
Chapitre XVIII.-	Récréation, congés et vacances.
Chapitre XIX.-	Examens.
Art. 1er.	Diverses sortes d'examens.
Art. 2e.	De l'époque des examens.
Art. 3e.	Préparation de l'examen public.
Art. 4e.	De la direction de l'examen.
Art. 5e.	Discours, dialogues, récitations et drames.
Chapitre XX.-	Changement d'école.

Chapitre XXI.- Direction d'un pensionnat.

5e PARTIE.- DE LA CONDUITE DE L'INSTITUTEUR

- Chapitre 1er. Conduite publique de l'instituteur.
- Art. 1er. Des rapports de l'instituteur avec l'autorité religieuse.
- Art. 2e. Des rapports de l'instituteur avec les autorités scolaires.
- Section 1ère. Des rapports de l'instituteur avec les autorités scolaires: Le Ministère de l'Instruction Publique ou le Surintendant de l'Education et le Conseil de l'Instruction Publique.
- Section 2e. L'Inspecteur et les visiteurs d'écoles.
- Section 3e. Les Commissaires d'écoles.
- Section 4e. Le Secrétaire-Trésorier.
- Art. 3e. Des rapports de l'instituteur avec l'autorité civile.
- Art. 4e. Des rapports de l'instituteur avec les parents.
- Art. 5e. Des rapports de l'instituteur avec les élèves.
- Art. 6e. Des rapports de l'instituteur avec le public.
- Art. 7e. Des rapports de l'instituteur avec les autres instituteurs et institutrices.
- Chapitre II.- Conduite privée de l'instituteur.
- Art. 1er. D'un règlement de vie.
- Art. 2e. Du lever, du coucher et des repas.
- Art. 3e. De l'étude.
- Section 1ère. Nécessité d'étudier.
- Section 2e. Temps à consacrer à l'étude.
- Section 3e. Matières d'études.
- Section 4e. Choix des livres.
- Section 5e. Manière d'étudier.
- Art. 4e. Des récréations.
- Section 1ère. Amusements interdits à un instituteur.
- Section 2e. Amusements convenables à un instituteur.
- Section 3e. Des devoirs religieux.
- Section 4e. Des visites et des promenades.

- Art. 7e. Du Mariage.
- Art. 8e. De l'économie.

6e PARTIE.- DES ECOLES NORMALES

Chapitre I.- Importance des Ecoles normales.

Chapitre II.- Avantages des Ecoles normales.

- Art. 1er. Règlement des Ecoles normales.
- Art. 2e. Cours normal.
- Art. 3e. Ecole d'application.

Chapitre III.- Ecoles normales du Bas-Canada.

- Art. 1er. De l'admission aux Ecoles normales.
- Art. 2e. Des cours des Ecoles normales.
- Art. 3e. Des diplômes.

APPENDICE

A.- APERCU HISTORIQUE DES PROGRES DE L'INSTRUCTION DANS LE BAS-CANADA

I.- Sous la domination française.

- 1^o Ecoles de garçons.
- 2^o Ecoles de filles.

II.- Sous la domination anglaise.

- 1^o Ecoles de garçons.
- 2^o Ecoles de filles.

B.- Article supplémentaire de l'enseignement du latin
et du grec.

APPENDICE 5

AN ABSTRACT OF LANGEVIN EDUCATEUR¹

The research has been carried on the educational work accomplished by Mgr Jean Langevin, first bishop of Rimouski.

The work purports to show how Langevin dealt with the educational problems which arose during the period 1838-1891, and what contributions he brought forth to help solving them.

The first chapter endeavors to show the serious preparation and the long training Langevin had to go through and the origin of his first pedagogical contributions.

The other three chapters are consecrated to the following topics:

Langevin pédagogue,
Langevin théoricien de l'éducation,
Langevin apôtre-éducateur.

The whole is put in an English vol.

~~are~~ Appended to this study are:

1. Eight interviews with people who knew Bishop Langevin.
2. The table of contents of his Traité élémentaire de calcul différentiel et intégral.
3. A report of Bishop Langevin on the state of the diocese of Rimouski, towards 1876.
4. The table of contents of his Cours de Pédagogie ou principes d'éducation.
5. ~~An abstract of~~ Langevin éducateur.

1. S. M. de l'Epiphanie, r. s. r., Langevin éducateur, Rimouski, 1954, IX-187 pages.

Soeur Marie de l'Epiphanie, r.s.r., Langevin éducateur, thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 1954, 186 p.

The research has been carried on the educational work accomplished by Mgr Jean Langevin, first bishop of Rimouski.

The work purports to show how Langevin dealt with the educational problems which arose during the period 1838-1891, and what contributions he brought forth to help solving them.

The first chapter endeavors to show the serious preparation and the long training Langevin had to go through and the origin of his first pedagogical contributions.

The other three chapters are consecrated to the following topics: Langevin pédagogue, Langevin théoricien de l'éducation, Langevin apôtre-éducateur. The whole is followed by an eight-page bibliography.

Appended to this study are:

1. Eight interviews with people who knew Bishop Langevin.
2. The table of contents of his Traité élémentaire de calcul différentiel et intégral.
3. A report of Bishop Langevin on the state of the diocese of Rimouski, towards 1876.
4. The table of contents of his Cours de Pédagogie ou principes d'éducation.